



PROJET DE PLAN DE REDRESSEMENT PAR VOIE DE CONTINUATION

Établi conformément aux articles L. 631-18 et L. 631-19 du code de commerce

PRÉSENTÉ PAR :

La société **TIMELO**, société à responsabilité limitée au capital de 17.250 €, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux sous le numéro 812 271 922, dont le siège social est situé 32 rue Gaspard Philippe à Bordeaux (33000), exploitant sous l'enseigne **POGETTI** un fonds de commerce de restauration situé à l'angle du 2 place Maucaillou et du 32 rue Gaspard Philippe à Bordeaux (33800).

EN LA PERSONNE DE :

Monsieur **Nicolas DARTOUT**, agissant en qualité de cogérant de la SARL TIMELO.

ASSISTÉE DE :

Maître Lutèce BIGAND, Avocate au barreau de Bordeaux, associée de l'**AARPI SQUAIR**, 10 cours Maréchal Juin à Bordeaux (33000),

et de **Madame Sophie DEBORD**, expert-comptable associée du cabinet **ACCEL**, Parc Technoclub, 1 avenue de l'Hippodrome, bâtiment A, à Gradignan (33170).

ORGANES DE LA PROCÉDURE :

Mandataire judiciaire : **SCP SILVESTRI – BAUJET**, prise en la personne de **Maître Jean-Denis SILVESTRI**.

Juge-commissaire : **Monsieur Christophe LATASTE**.

Représentant des salariés : **Monsieur Maxence DUPEUX**.

Tribunal de commerce de Bordeaux — greffe n° 2025J00559.

Le présent projet de plan a été communiqué au mandataire judiciaire le 11 septembre 2026 par courriel et déposé au greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux le 14 septembre 2026.



1. Rappel de la situation et de la procédure

La société TIMELO exploite depuis 2016, sous l’enseigne POGETTI, un restaurant italien situé dans le quartier Saint-Michel à Bordeaux. Son exercice social est clos le 31 octobre.

Sa situation s’est dégradée à compter de la période COVID, la société ayant fait le choix de maintenir sa masse salariale dans l’attente d’une reprise qui ne s’est pas produite. À compter de 2022, elle a subi la hausse du coût des matières premières et de l’énergie, le coût de cette dernière ayant été multiplié par trois, tandis que débutait le remboursement du prêt garanti par l’État. Les marges se sont réduites et un passif fiscal et social s’est constitué.

Cette dégradation est mesurable sur les trois derniers exercices clos. Le chiffre d’affaires est revenu de 884.887 € au 31 octobre 2023 à 754.137 € au 31 octobre 2024, puis à 610.514 € au 31 octobre 2025, pour des pertes respectives de 130.196 €, 70.724 € et 93.131 € (*pièce n° 4*).

Par jugement du 16 avril 2025, le Tribunal de commerce de Bordeaux a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l’égard de la société, fixé la date de cessation des paiements au 1er janvier 2025, désigné Monsieur Christophe LATASTE en qualité de juge-commissaire et la SCP SILVESTRI – BAUJET en qualité de mandataire judiciaire. Aucun administrateur judiciaire n’a été désigné (*pièce n° 1*).

La période d’observation, initialement fixée à six mois, a été renouvelée, puis prolongée à titre exceptionnel pour une troisième période afin de permettre l’achèvement de la vérification des créances et le déploiement des mesures exposées ci-après. Le présent plan est soumis au Tribunal en vue de l’audience du 7 octobre 2026.

2. État du passif

L’état des créances établi par la SCP SILVESTRI – BAUJET est daté du 17 juin 2026. Le passif déclaré s’élève à 609.470,18 € (*pièce n° 3*).

Les créances déclarées admises ou non contestées s’élèvent à 416.130,73 €, ainsi ventilées :

Nature	Montant
Super-privilégié	35.879,23 €
Privilégié	144.990,05 €
Chirographaire échü	201.776,84 €
Chirographaire à échoir	33.484,61 €
Total	416.130,73 €



Les créances contestées, non définitives à ce jour et soumises à l'appréciation du juge-commissaire, s'élèvent à 193.339,45 €, ainsi ventilées :

Nature	Montant
Privilegié provisionnel social	67.446,00 €
Privilege des caisses sociales	19.042,42 €
Trésor public — contributions directes et taxes	9.836,00 €
Trésor public — contributions indirectes	1.770,00 €
Chirographaire	95.245,03 €
Total	193.339,45 €

La société a bâti son plan sur la totalité de ce passif, créances contestées comprises. Il porte ainsi sur les 609.470,18 € déclarés, sous la seule déduction du compte courant d'associé abandonné par la société FAITU, quand la société ne doit aujourd'hui que 416.130,73 €. Parmi les créances contestées figurent des créances qu'aucun titulaire n'a déclarées dans le délai et dont le mandataire judiciaire propose le rejet. La société les a néanmoins intégrées. Elle ne les reconnaît pas : elle en simule le règlement et démontre que, toutes admises, elle serait en mesure d'y faire face. Le passif définitif ne pourra qu'être inférieur, et chaque rejet prononcé par le juge-commissaire allégera d'autant les annuités. Nul n'aura donc à s'interroger sur la capacité de la société à régler le passif qui sera finalement retenu.

Le passif postérieur est apuré. La seule créance postérieure signalée à la société est celle du Pôle de recouvrement spécialisé de la Gironde, d'un montant de 6.601 € au titre de la taxe sur la valeur ajoutée des mois de mai et juin 2026, portée à sa connaissance par le mandataire judiciaire le 7 septembre 2026. Elle a été intégralement réglée par virement du 9 septembre 2026 (*pièce n° 11*).

3. La situation à ce jour et les mesures prises

Sur les huit premiers mois de la période d'observation, du 1er novembre 2025 au 30 juin 2026, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 331.637 € et un résultat net de -97.977 € (*pièce n° 5*). Ce résultat n'est pas celui de l'exploitation restructurée : il porte le coût de la restructuration elle-même et l'effet de circonstances extérieures qui ne se reproduiront pas.

Le quartier a d'abord été affecté par les travaux de rénovation de la flèche de l'église Saint-Michel, qui en ont réduit l'attractivité et généré des nuisances, dans un contexte de ralentissement général de la consommation dans la restauration.

L'été 2026 a ensuite été exceptionnel en Gironde. Un incendie déclaré le 22 juillet 2026 a détruit 42.000 hectares au nord du bassin d'Arcachon, le plus important sinistre de cette nature enregistré en France depuis 1949. Selon les chiffres publiés par le MEDEF Gironde et la chambre de commerce et d'industrie Bordeaux Gironde, la fréquentation touristique du département a reculé



d'environ 50 % entre le 22 juillet et la mi-août, l'hôtellerie et la restauration concentrant les annulations. Le département avait été placé en vigilance rouge canicule dès le mois de juin 2026 et Bordeaux a dépassé 40 °C à sept reprises. La société l'a subi deux fois. Sa terrasse, très grande et très bien située, est son premier atout commercial : elle fait le plein en saison et porte le chiffre d'affaires de l'été ; elle est restée vide. Et les restrictions de circulation prises pendant les épisodes de forte chaleur ont interdit les livraisons, privant le restaurant de ce chiffre d'affaires pendant toute la période.

À ces causes extérieures s'ajoute un décalage propre à la restructuration : les mesures ont été décidées tôt, mais elles coûtent avant de produire leurs effets. Le licenciement du chef cuisinier supposait le respect de la procédure légale, pendant laquelle les salaires ont continué de courir alors que le chiffre d'affaires baissait déjà. C'est ce décalage qui explique que l'exercice clos le 31 octobre 2025 soit plus lourd que le précédent : le chiffre d'affaires a reculé de 19 % quand les charges de personnel ne reculaient que de 15 %, et les charges externes ont progressé de 11.081 € sous l'effet de 10.597 € d'honoraires comptables, juridiques et sociaux directement imputables à la procédure et de 15.125 € de prestations de service venues remplacer les salariés partis, les autres postes ayant reculé. Ces deux charges disparaissent avec la procédure (*pièces n° 4 et 5*).

La restructuration, elle, est faite. Elle a porté sur les charges fixes, sur l'offre et sur les effectifs, et elle a été conduite par le dirigeant lui-même, présent au restaurant tous les jours, qui a repris à son compte une part du travail des postes supprimés : l'effectif a pu être réduit sans que le service en souffre. Il ne s'est versé aucune rémunération depuis l'ouverture du redressement (*pièces n° 4, 5 et 6*). L'effort porté par le plan est d'abord le sien.

Les charges fixes ont été réduites de manière définitive. Les contrats de crédit-bail sont éteints : ils représentaient 14.971 € sur l'exercice clos le 31 octobre 2025, il n'en subsiste que 540 € au prévisionnel, soit 14.431 € d'économie annuelle, et le matériel correspondant, chambre froide et mobilier de cuisine, appartient désormais à la société. Le contrat de caisse enregistreuse a pris fin, pour 1.800 €. Le dirigeant a renégocié l'ensemble de ses contrats fournisseurs, énergie comprise : l'électricité revient de 23.438 € sur l'exercice clos le 31 octobre 2024 à 16.239 € au prévisionnel, soit 31 % de moins (*pièces n° 4 et 6*).

L'offre et les effectifs ont été adaptés à la baisse de la consommation constatée dans la restauration. La carte a été resserrée : moins de plats, plus simples, davantage de pizzas, plus rentables et plus rapides à produire. Elle a rendu inutile le poste de chef cuisinier, le plus coûteux de l'entreprise, qui a été licencié ; un contrat à durée déterminée n'a pas été renouvelé et une cuisinière a quitté volontairement l'entreprise. L'effectif est aujourd'hui de quatre salariés à temps plein et de deux



salariés à temps partiel, complétés par un prestataire externe qui sert de variable d'ajustement. Le dirigeant a mis à profit la basse saison estivale pour faire prendre à son personnel les congés acquis, un mois complet pour le chef pizzaiolo, une semaine pour un cuisinier, une semaine pour une serveuse, ce qui réduit d'autant la provision que la société emporte dans l'exécution du plan. Des travaux d'aménagement ont par ailleurs été réalisés à l'automne 2025 pour rendre le restaurant et sa terrasse plus attractifs.

L'effet est déjà acquis et mesurable. Les charges de personnel s'élevaient à 387.696 € sur l'exercice clos le 31 octobre 2024, dernier exercice complet antérieur à l'ouverture. Elles ressortent à 186.131 € sur les huit mois de novembre 2025 à juin 2026, soit 279.196 € en année pleine : 108.500 € de moins, 28 % (*pièces n° 4 et 5*).

4. Les perspectives d'exploitation

Aucune des causes rappelées ci-dessus n'affecte les exercices à venir, et la restructuration n'a pas encore livré tous ses effets. Les contrats des deux plongeurs s'achèvent en octobre 2026 et l'un d'eux ne sera pas remplacé. Depuis la rentrée de septembre 2026, le restaurant ferme le mercredi, jour le plus faible de la semaine, et le jeudi midi, et le service est organisé en deux services continus le week-end, de 10 heures à 17 heures puis de 17 heures à 22 heures. Sur cette base, le prévisionnel retient 191.898 € de charges de personnel par exercice, soit 195.798 € et 51 % de moins qu'avant l'ouverture de la procédure (*pièce n° 6*).

À compter du 1er septembre 2026, la société a lancé une activité complémentaire de vente à emporter reposant sur une offre de focaccia disponible tout au long de la journée et sur une épicerie italienne. La troisième période d'observation a précisément permis de la mettre en place. Ce développement ne suppose aucun investissement ni aucune embauche : le four a été rapatrié de l'établissement de Pau où le concept a déjà été éprouvé, la production est assurée dans le local situé en face du restaurant, déjà utilisé comme laboratoire à pizzas, et par les pizzaiolos en poste. Le dirigeant exploite en outre une épicerie italienne à Bordeaux et dispose donc d'un réseau de fournisseurs et d'une logistique opérationnels.

Sur ces bases, l'expert-comptable de la société retient un chiffre d'affaires annuel de 709.290 €, un résultat net de 84.305 € sur la période d'octobre 2026 à octobre 2027, puis de 79.674 € par exercice, pour une capacité d'autofinancement de 116.073 € puis de 108.998 €. Ce niveau d'activité a déjà été atteint et dépassé par la société : son chiffre d'affaires s'élevait à 884.887 € sur l'exercice clos le 31 octobre 2023 et à 754.137 € sur celui clos le 31 octobre 2024. Le prévisionnel en représente



94 % (*pièces n° 4 et 6*). Il ne demande pas à la société de faire mieux qu'avant : il lui demande de faire un peu moins bien.

5. Propositions d'apurement du passif

L'assiette de règlement retenue par le présent plan est constituée de l'intégralité du passif déclaré, créances contestées comprises, sous la seule déduction du compte courant d'associé abandonné, soit 427.616,81 €.

La société FAITU, associée de la société TIMELO à hauteur de 1.000 parts sur 1.150, a déclaré une créance en compte courant d'associé de 181.853,37 €, admise pour ce montant au rang chirographaire. Elle en consent l'abandon intégral, assorti d'une clause de retour à meilleure fortune : la créance ne renaîtra qu'au jour de l'exécution intégrale du plan, y compris en cas de règlement anticipé de la totalité des annuités, et aucun paiement ne pourra intervenir avant le complet désintéressement des autres créanciers. Cet abandon constitue une remise de dette et n'ouvre droit à aucun privilège, notamment au titre du 2° du III de l'article L. 622-17 du code de commerce (*pièce n° 9*).

Cette assiette se répartit ainsi :

Nature	Montant
Créance super-privilégiée de la CGEA de Bordeaux	35.879,23 €
Créances d'un montant unitaire inférieur à 500 €	726,07 €
Solde soumis aux annuités du plan	391.011,51 €
Total	427.616,81 €

La créance super-privilégiée de la CGEA de Bordeaux, d'un montant de 35.879,23 €, fera l'objet d'un acompte de 3.587,92 €, soit 10 % de son montant, dès le jugement arrêtant le plan, puis de dix-sept mensualités de 1.899,49 €, la dernière étant ramenée à 1.899,47 €, la première intervenant le mois suivant le jugement. La créance sera intégralement apurée en dix-huit mois. Une demande en ce sens a été adressée au CGEA de Bordeaux le 4 septembre 2026 (*pièce n° 8*).

Les créances d'un montant unitaire inférieur à 500 €, soit 726,07 €, seront réglées sans remise ni délai dans le mois de l'adoption du plan.

Le solde, soit 391.011,51 €, sera réglé en dix annuités, à chaque date anniversaire du jugement arrêtant le plan, selon l'échéancier suivant :

Annuité	Quotité	Montant
1re année	2 %	7.820,23 €
2e année	2 %	7.820,23 €
3e année	5 %	19.550,58 €
4e année	13 %	50.831,50 €
5e année	13 %	50.831,50 €
6e année	13 %	50.831,50 €



7e année	13 %	50.831,50 €
8e année	13 %	50.831,50 €
9e année	13 %	50.831,50 €
10e année	13 %	50.831,47 €
Total	100 %	391.011,51 €

Cet échéancier est conforme à l'article L. 626-18 du code de commerce, applicable au plan de redressement par l'effet de l'article L. 631-19, I, du même code : le premier paiement intervient dans l'année du jugement, chaque annuité représente au moins 5 % du montant des créances à compter de la troisième et au moins 10 % à compter de la sixième. La durée du plan, fixée à dix ans, respecte l'article L. 626-12.

Le compte courant d'associé de Monsieur Grégoire JOULIE, d'un montant de 20.000 €, figure à l'état des créances au seul motif que la société l'a porté sur la liste de ses créanciers remise au mandataire judiciaire, en application de l'article L. 622-6 du code de commerce. Monsieur JOULIE n'a lui-même adressé aucune déclaration de créance dans le délai et le mandataire judiciaire en propose le rejet. La société ne reconnaît pas cette créance : elle en simule le règlement, comme elle simule celui de l'ensemble du passif contesté, afin que sa capacité d'apurement soit démontrée sur le passif le plus large concevable. La décision du juge-commissaire allégera le plan sans jamais le remettre en cause.

Toute créance contestée qui viendrait à être rejetée réduira le montant des annuités à due concurrence. À l'inverse, toute créance contestée qui viendrait à être admise sera réglée selon les modalités prévues au présent plan pour les créances de même rang, les sommes correspondant aux échéances déjà venues à terme n'étant versées qu'à compter de son admission définitive, conformément à l'article L. 626-21 du code de commerce.

Les créanciers qui ne répondraient pas dans le délai légal se verront appliquer ces modalités.

La société propose que Maître Jean-Denis SILVESTRI, SCP SILVESTRI – BAUJET, 23 rue du Chai des Farines à Bordeaux (33000), soit désigné en qualité de commissaire à l'exécution du plan.

6. Niveau et perspectives d'emploi

La société employait dix salariés au jour du jugement d'ouverture. Elle en compte aujourd'hui six, dont quatre à temps plein et deux à temps partiel, auxquels s'ajoute un prestataire externe.

Le plan prévoit le maintien de l'ensemble des contrats de travail en cours au jour du jugement l'arrêtant. Aucun licenciement n'est envisagé.

Monsieur Maxence DUPEUX a été désigné représentant des salariés par procès-verbal du 15 avril 2025 (*pièce n° 10*).



7. La capacité de la société à exécuter le plan

Le prévisionnel de trésorerie établi par le cabinet ACCEL le 10 septembre 2026 couvre l'intégralité de la durée du plan, d'octobre 2026 à octobre 2036, et intègre chacune des échéances exposées ci-dessus : le remboursement du CGEA, le règlement des créances inférieures à 500 € et les dix annuités.

Le prévisionnel s'ouvre sur un solde de 4.272 € au 1er octobre 2026. La trésorerie demeure ensuite positive chaque mois. Son point le plus bas se situe à 5.347 € en février 2027, au cœur de la basse saison. Elle s'établit à 85.263 € en octobre 2027, à 177.158 € en octobre 2028, et atteint 672.108 € au terme du plan, après règlement de la totalité du passif.

Ces soldes s'entendent après paiement d'annuités calculées sur un passif majoré de 193.339,45 € de créances contestées. Le plan est donc construit sur l'hypothèse la plus défavorable à la société, et il demeure exécutable dans cette hypothèse (*pièce n° 7*).

8. Conclusion

La société TIMELO a réduit ses charges de personnel de 51 % par rapport au dernier exercice antérieur à l'ouverture, éteint ses contrats de crédit-bail, renégocié ses contrats fournisseurs, resserré sa carte, adapté ses jours d'ouverture, apuré son passif postérieur et lancé une activité complémentaire sans investissement ni embauche. Son dirigeant ne se rémunère plus depuis l'ouverture et ne se rémunérera pas pendant le plan. Son associée majoritaire abandonne un compte courant de 181.853,37 €. La société propose de régler l'intégralité de son passif déclaré, créances contestées comprises, en dix annuités, sur la base de prévisionnels établis par son expert-comptable.

Le plan présenté satisfait ainsi aux exigences des articles L. 631-18 et L. 631-19 du code de commerce.

Monsieur Nicolas DARTOUT, ès qualités, sollicite en conséquence du Tribunal de commerce de Bordeaux qu'il arrête le plan de redressement par voie de continuation de la société TIMELO selon les modalités qui précèdent.

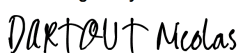
Fait à Bordeaux, le 11 septembre 2026

Monsieur Nicolas DARTOUT

Cogérant de la société TIMELO

Madame Audrey FAESCH

Cogérante de la société TIMELO

DocuSigned by:

D15839416D8F4A1...

DocuSigned by:

5C624BDCCFDB4A6...



Bordereau de pièces

Pièce n° 1 — Jugement d'ouverture du Tribunal de commerce de Bordeaux du 16 avril 2025

Pièce n° 2 — Extrait Kbis de la société TIMELO

Pièce n° 3 — État des créances du 17 juin 2026

Pièce n° 4 — Comptes annuels des exercices clos les 31 octobre 2023, 2024 et 2025

Pièce n° 5 — Compte de résultat réalisé du 1er novembre 2025 au 30 juin 2026

Pièce n° 6 — Comptes de résultat prévisionnels 10/2026-10/2027, 11/2027-10/2028 et 11/2028-10/2036

Pièce n° 7 — Prévisionnels de trésorerie 10/2026-10/2027, 11/2027-10/2028 et 11/2028-10/2036

Pièce n° 8 — Lettre au CGEA de Bordeaux du 4 septembre 2026

Pièce n° 9 — Engagement d'abandon de compte courant de la société FAITU

Pièce n° 10 — Procès-verbal de désignation du représentant des salariés du 15 avril 2025

Pièce n° 11 — Justificatif de règlement du 9 septembre 2026



Détail d'un virement européen

Virement n°
032026252494399400000000

Compte émetteur
TIMELO
FR76 3000 3003 7100 0200 0151 165

Type de virement
Ordinaire

Libellé remise
100120104050/812271922 TIMELO

Statut
En cours de traitement

Date demandée
09/09/2026

Nb d'opérations
1

Montant total (EUR)
6,601.00

Bénéficiaire(s)	Référence du paiement	Motif du paiement	Montant (EUR)
pole recouvrement FR03 3000 1002 1533 3100 0000 067	100120104050/812271922 Timelo	100120104050/812271922 Timelo	6,601.00

PAYÉ



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RSP_pc342



FINANCES PUBLIQUES

POLE RECOUVREMENT SPECIALISE GIRONDE
CITE ADM RUE JULES FERRY
33090 BORDEAUX CEDEX

Direction générale des finances publiques
POLE RECOUVREMENT SPECIALISE GIRONDE
CITE ADM RUE JULES FERRY
33090 BORDEAUX CEDEX
Téléphone : 0556248600
Courriel : prs.gironde@dgfip.finances.gouv.fr
Références bancaires :
IBAN : FR03300010021533310000000067
BIC : BDFEFRPPCCT

Références pour toute correspondance :

N° action : 100120104050
SIREN : 812271922

SCP SILVESTRI BAUJET
23 RUE DU CHAI DES FARINES
33000 BORDEAUX

BORDEAUX, le 04/09/2026

Objet : Notification des créances postérieures au jugement d'ouverture de procédure (articles L.622-17 IV ou L.641-13 IV du Code de commerce)

Tribunal : Tribunal de Commerce de BORDEAUX

Jugement : Redressement judiciaire du 16/04/2025

Redevable : SARL TIMELO 32 RUE GASPARD PHILIPPE 33800 BORDEAUX

Maître,

Conformément aux articles L. 622.-17 IV ou L. 641-13 IV du Code de commerce, vous trouverez ci-après une liste des créances non acquittées à leur date d'échéance ou à la date limite de paiement, nées régulièrement après l'ouverture du jugement de procédure collective.

Le montant total de ces créances s'élève à : 6 601,00 €.

Je vous serai obligé de bien vouloir prendre toutes mesures pour me verser cette somme dans les meilleurs délais et vous prie de croire, Maître, à l'assurance de ma considération distinguée.

P/O La/le comptable des finances publiques,
Pierre SOULES

Vanessa LHUILLIER
Contrôleur des Finances Publiques

PAYÉ

Réf de recvrt	n° de rôle n° d'AMR	Impôt	Période d'imposition	Montant	
				Droits	Pénalités
202693000	20260705082	Taxe sur la valeur ajoutée	01/05/2026-31/05/2026	3 787,00 €	189,00 €
202606970	20260805067	Taxe sur la valeur ajoutée	01/06/2026-30/06/2026	2 500,00 €	125,00 €
			Sous-total	6 287,00 €	314,00 €
			Total	6 601,00 €	

PAYÉ



JUGEMENT DU 16 AVRIL 2025
4ème Chambre

N° PCL : 2025J00559
SARL TIMELO
N° RG: 2025P00634

DEBITEUR

SARL TIMELO
32 Rue Gaspard Philippe, 33000 BORDEAUX

RCS BORDEAUX : 812 271 922 - 2015 B 2584

Représentant légal : Nicolas DARTOUT, Gérant,
demeurant 30 rue Gaspard Philippe, 33000 Bordeaux

Comparaissant en personne, représenté par Maître
LUTECE BIGAND, Avocate à la Cour,

COMPOSITION DU TRIBUNAL

Décision contradictoire et en premier ressort,

Débats, clôture des débats et mise en délibéré lors de
l'audience du 16 Avril 2025 en Chambre du Conseil où
siégeaient Max CHAFFIOL, Président de Chambre,
Didier BEAL, Jean-Claude CARAVACA, Juges, assistés
de Peggy MORAND, Greffier assermenté,

Le Ministère public avisé,

Délibérée par les mêmes Juges,

Prononcée à l'audience publique du 16 Avril 2025,

La minute du jugement est signée par Max CHAFFIOL,
Président de Chambre et par Peggy MORAND, Greffier
assermenté.

N° RG : 2025P00634

N° PC : 2025J00559

A la date du 31 Mars 2025, la société TIMELO SARL a déclaré au Greffe de ce Tribunal, être en état de cessation des paiements, sollicitant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire de l'entreprise dépendant de son patrimoine,

Il a été indiqué au déclarant, que le chef d'entreprise devait réunir le Comité d'Entreprise, à défaut les délégués du personnel ou à défaut les salariés, s'il en existait, pour désigner un représentant habilité à être entendu par le Tribunal,

Le Ministère Public a été avisé de la procédure,

La société, qui est identifiée sous le n° 812 271 922 RCS BORDEAUX (2015 B 2584), a pour activité déclarée au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux : Exploitation d'un fonds de commerce de petite restauration, pizzeria, pizzas et plats à emporter, dégustations de vins, glacier, licence restauration.,

Constituée sous la forme de SARL elle est donc commerciale par sa forme et son objet et a son siège social dans le ressort juridictionnel de ce Tribunal,

Au cours des débats en Chambre du Conseil, la société TIMELO SARL a présenté ses explications, confirmé les termes de sa déclaration, en indiquant qu'elle avait la possibilité de présenter un plan de redressement de l'entreprise,

MOTIVATION

Il résulte des pièces produites et des informations recueillies en Chambre du Conseil que :

- l'actif disponible est nul,
- le passif, provisoirement évalué et sous toutes réserves, s'élève à 361.645,00 euros, dont 224.436,44 euros échus et exigibles,
- il n'existe pas d'actif immobilier,
- au 31 octobre 2024, le chiffre d'affaires s'élevait à 754.137,00 euros et les pertes à 70.724,00 euros,
- qu'elle emploie 10 salariés,

La société TIMELO SARL a indiqué qu'elle souhaitait poursuivre son activité pour élaborer un plan de redressement,

Monsieur Maxence DUPEUX, salarié, a comparu en Chambre du Conseil et a fait part de ses observations,

Sur ce,

La société TIMELO SARL est dans l'impossibilité de faire face à son passif exigible avec son actif disponible, et se trouve en état caractérisé de cessation des paiements,

Toutefois, la situation actuelle permet d'envisager l'ouverture d'une période d'observation afin d'étudier la possibilité d'un plan de redressement,

Il convient dès lors de faire application de la procédure prévue par les articles L 631-1 alinéa 1er et suivants du Code de Commerce, et en conséquence d'admettre l'entreprise au bénéfice du redressement judiciaire, en ouvrant une période d'observation de six mois, conformément aux articles L 621-3 et R 631-20 du Code de Commerce,

Il y a lieu de fixer la date de cessation des paiements conformément à l'article L 631-8 du Code de Commerce, au 01 janvier 2025, date des premières cotisations URSSAF impayées,

De désigner les organes de la procédure conformément à l'article L 621-4 du Code de Commerce,

De fixer le délai d'établissement de la liste des créances conformément aux dispositions des articles L 624-1 et R 624-1 du code de commerce,

D'ordonner les mesures de publicité conformément à la loi, et de dire que les dépens seront employés en frais privilégiés de redressement judiciaire,

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après en avoir délibéré,

Vu les articles L 631-1 alinéa 1er et suivants du Code de Commerce,

Constate l'état de cessation des paiements de la société TIMELO SARL

Ouvre une procédure de redressement judiciaire à l'égard de :

la société TIMELO SARL , au capital de 17.250,00 euros, identifiée sous le numéro 812 271 922 RCS BORDEAUX (2015 B 2584), dont le siège social est à 32 Rue Gaspard Philippe, 33000 BORDEAUX exerçant une activité de Exploitation d'un fonds de commerce de petite restauration, pizzeria, pizzas et plats à emporter, dégustations de vins, glacier, licence restauration.,

Conformément au Chapitre I du titre III du Livre VI du code de commerce,

Après avoir recueilli les observations du débiteur, fixe provisoirement au 01 janvier 2025, la date de cessation des paiements,

Nomme Christophe LATASTE, Juge Commissaire et Eric GROISILLIER, Juge Commissaire suppléant,

Désigne la SCP SILVESTRI-BAUJET, 23 rue du Chai des Farines, 33000 BORDEAUX, en qualité de mandataire judiciaire et dit que cette mission sera suivie par Maître Jean-Denis SILVESTRI,

Désigne en application des articles L 631-14 et L 622-6-1 du code de Commerce SELAS THOMAS CAMPANAUD 135 Cr Lamarque de Plaisance, 33120 Arcachon , commissaire de justice, afin de réaliser l'inventaire et la prisée prévus à l'article L 622-6 du code de commerce,

Dit que la rémunération afférente aux fonctions exercées par le Gérant est maintenue en l'état, au jour de l'ouverture de la procédure, sauf décision contraire ultérieure du Juge-Commissaire saisi sur demande de l'administrateur judiciaire, du mandataire judiciaire ou du Ministère public,

Impartit aux créanciers pour la déclaration de leurs créances un délai de 2 mois à compter de la publication du présent jugement au BODACC,

Dit que le délai impartit au mandataire judiciaire pour l'établissement de la liste des créances est de douze mois à compter de l'expiration du délai ci-dessus fixé pour les déclarations,

Invite les salariés à désigner au sein de l'entreprise un représentant dans les conditions prévues par l'article L 621-4 alinéa 2 du Code de Commerce,

Dit que le procès verbal de désignation ou de carence sera déposé sans délai au Greffe, conformément à l'article R 621-14 du Code du Commerce,

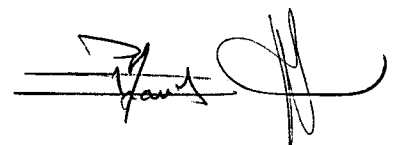
Fixe à six mois la durée de la période d'observation et renvoie l'affaire à l'audience du 11 juin 2025 pour qu'il soit statué par le Tribunal conformément aux articles L 631-15 I et R 622-9 du code de commerce et sous réserve de l'application des dispositions de l'article L 631-15 II du code de commerce,

Ordonne la communication de la présente décision aux autorités citées à l'article R 631-12 du code de commerce,

Ordonne sans délai nonobstant toute voie de recours, la publication du présent jugement conformément à l'article R 621-8 du code de commerce,

Rappelle que l'exécution provisoire est de droit,

Dit que les dépens seront employés en frais privilégiés de redressement judiciaire,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean-Denis Silvestri', is written over two horizontal lines.



N° de gestion 2015B02584

Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS
à jour au 5 décembre 2024

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

Immatriculation au RCS, numéro 812 271 922 R.C.S. Bordeaux
Date d'immatriculation 29/06/2015
Dénomination ou raison sociale **TIMELO**
Forme juridique Société à responsabilité limitée
Capital social 17 250,00 Euros
- Mention n° 40663 du 21/07/2023 Continuation de la société malgré un actif net devenu inférieur à la moitié du capital social. Décision du 04/07/2023
Adresse du siège 32 Rue Gaspard Philippe 33000 Bordeaux
Activités principales Exploitation d'un fonds de commerce de petite restauration, pizzeria, pizzas et plats à emporter, dégustations de vins, glacier.
Durée de la personne morale Jusqu'au 29/06/2114
Date de clôture de l'exercice social 31 octobre

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTRÔLE, ASSOCIÉS OU MEMBRES

Gérant

Nom, prénoms DARTOUT Nicolas
Date et lieu de naissance Le 14/04/1976 à Tarbes (65)
Nationalité Française
Domicile personnel 30 Rue Gaspard Philippe 33000 Bordeaux

Gérant

Nom, prénoms FAESCH Audrey
Date et lieu de naissance Le 14/06/1977 à Nîmes (30)
Nationalité Française
Domicile personnel 57 Avenue de Thiers 33100 Bordeaux

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'ACTIVITÉ ET À L'ÉTABLISSEMENT PRINCIPAL

Adresse de l'établissement Angle 2 Place Maucaillou 32 Rue Gaspard Philippe 33800 Bordeaux
Activité(s) exercée(s) Exploitation d'un fonds de commerce de petite restauration, pizzeria, pizzas et plats à emporter, dégustations de vins, glacier, licence restauration.
Date de commencement d'activité 01/01/2016
Origine du fonds ou de l'activité Création
Mode d'exploitation Exploitation directe

Le Greffier



[Signature]

FIN DE L'EXTRAIT

Liste Succincte avec observations
Créances nées AVANT le jugement d'ouverture

14783 - SARL TIMELO 32 rue Gaspard Philippe 33800 BORDEAUX
Tribunal de Commerce de Bordeaux - Redressement Judiciaire - RJ Juge-Commissaire : Monsieur Christophe LATASTE N° Greffe : 2025J00559
Jugement d'ouverture 16/04/2025 Publication au BODACC 27/04/2025 Dépôt Article 624-1 17/06/2026

N° - Créancier	Etat	Déclaré Dont :				Payé	Résiduel	Ventilé par privilèges (hors contesté)				A Echoir
		Contesté	Rejeté	Admis				Super	Privi	Chiro	Provi	
8 D ACTIVEILLE - Réf: 00284539 Réf : 00284539 Contestation : Art. L 624-3 Rejet pour défaut de réponse Motif Contestation : Sur liste débiteur - Absence de déclaration de créance.	Dép	3 402,86	3 402,86	0,00	0,00	0,00						
1 CGEA DE BORDEAUX - Réf: 7622940L Réf : 7622940L Détail : Etat 1 Etat 2 Etat 2 Etat 3 Etat 4 Etat 4	Dép	35 879,23		35 879,23	0,00	35 879,23	35 879,23					
5 CGEA DE BORDEAUX - Réf: 7622940L Réf : 7622940L Détail : Etat 2 Etat 4 Etat 4	Dép	4 307,61		4 307,61	0,00	4 307,61		4 307,61 PS				
9 D CHOMETTE - Réf: 1418364 Réf : 1418364 Contestation : Art. L 624-3 Rejet pour défaut de réponse Motif Contestation : Sur liste débiteur - Absence de déclaration de créance.	Dép	445,82	445,82	0,00	0,00	0,00						
10 d ELLIPSE AVOCATS	Dép	1 550,00		1 550,00	0,00	1 550,00				1 550,00		
11 d FAITU	Dép	181 853,37		181 853,37	0,00	181 853,37				181 853,37		
12 D SARL FROID ET CLIM 33 - Réf: POGGETTI Réf : POGGETTI Contestation : Art. L 624-3 Rejet pour défaut de réponse Motif Contestation : Sur liste débiteur - Absence de déclaration de créance.	Dép	4 815,13	4 815,13	0,00	0,00	0,00						
13 D GAN Contestation : Art. L 624-3 Rejet pour défaut de réponse Motif Contestation : Sur liste débiteur - Absence de déclaration de créance.	Dép	2 477,20	2 477,20	0,00	0,00	0,00						
19 D Grégoire JOULIE - Réf: COMPTE COURANT D'ASSOCIE Réf : COMPTE COURANT D'ASSOCIE Contestation : Art. L 624-2 Mise en oeuvre contradictoire devant le JC Motif Contestation : Sur liste débiteur - Absence de déclaration de créance.	Dép	20 000,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00						

Liste Succincte avec observations
Créances nées AVANT le jugement d'ouverture

14783 - SARL TIMELO 32 rue Gaspard Philippe 33800 BORDEAUX
Tribunal de Commerce de Bordeaux - Redressement Judiciaire - RJ Juge-Commissaire : Monsieur Christophe LATASTE N° Greffe : 2025J00559
Jugement d'ouverture 16/04/2025 Publication au BODACC 27/04/2025 Dépôt Article 624-1 17/06/2026

N° - Créancier	Etat	Déclaré Dont :				Payé	Résiduel	Ventilé par privilèges (hors contesté)				A Echoir
		Contesté	Rejeté	Admis	Super			Privi	Chiro	Provi		
6 d KLESIA AGIRC-ARRCO - Réf: 0041450360010001 Réf : 0041450360010001 Mandataire : KLESIA - CTX LY 6 CS 30027 93108 MONTREUIL CEDEX - Réf: 004145036-PC 0005 Contestation : Art. L 624-2 Mise en oeuvre contradictoire devant le JC Motif Contestation : Absence de pouvoir et de pièces justificatives	Dép	19 042,42	19 042,42	0,00	0,00	0,00						
20 LA COMPAGNIE DES DESSERTS	Dép	368,07		368,07	0,00	368,07				368,07		
21 D LA LIGNE ROUGE Contestation : Art. L 624-2 Mise en oeuvre contradictoire devant le JC Motif Contestation : Sur liste débiteur - Absence de déclaration de créance.	Dép	1 440,29	1 440,29	0,00	0,00	0,00						
22 d LABORATOIRE GIRONDIN HYGIENE - Réf: 33F250302528 Réf : 33F250302528	Dép	781,08		781,08	0,00	781,08				781,08		
23 d SAS LES GRANDS CHAIS DE FRANCE - Réf: F4769492 Réf : F4769492 Mandataire : GIPREC - 97 allée Alexandre Borodine CS 10010 69795 SAINT-PRIEST CEDEX	Dép	6 559,95		6 559,95	0,00	6 559,95				6 559,95		
2 d POLE DE RECOUVREMENT SPECIALISE DE LA GIRONDE - Réf: 100120104050 - PAS Réf : 100120104050 - PAS Contestation : Art. L 624-2 Mise en oeuvre contradictoire devant le JC Motif Contestation : Créance provisionnelle.	Dép	423,00	65,00	358,00	0,00	358,00		358,00 TD				
3 d POLE DE RECOUVREMENT SPECIALISE DE LA GIRONDE - Réf: 100120104050 - TVA Réf : 100120104050 - TVA Contestation : Art. L 624-2 Mise en oeuvre contradictoire devant le JC Motif Contestation : Créance provisionnelle.	Dép	41 031,00	1 770,00	39 261,00	0,00	39 261,00		39 261,00 TI				
4 d POLE DE RECOUVREMENT SPECIALISE DE LA GIRONDE - Réf: 100120104050 - CFE + CVAE + TH Réf : 100120104050 - CFE + CVAE + TH Obs.débiteur : Aucun détail de la somme déclarée n'est communiqué par le déclarant. L'expert comptable de la société, après avoir été interrogé sur cette créance déclarée, confirme ne pas retrouver cette somme dans les comptes de TIMELO. Contestation : Art. L 624-2 Mise en oeuvre contradictoire devant le JC	Dép	9 771,00	9 771,00	0,00	0,00	0,00						
24 EPIC REGIE DE L'EAU DE BORDEAUX METROPOLE - Réf: 370802 Réf : 370802 Obs.débiteur : Le déclarant n'a pas fourni de justificatif attaché à sa déclaration de créance - aucun détail ni justificatif des sommes déclarées n'est fourni. L'expert comptable de la société n'a enregistré aucun impayé concernant ce fournisseur. Contestation : Art. L 624-2 Mise en oeuvre contradictoire devant le JC	Dép	1 498,19	1 498,19	0,00	0,00	0,00						
25 D SACEM - Réf: 50354348 Réf : 50354348	Dép	2 727,21	2 727,21	0,00	0,00	0,00						

Liste Succincte avec observations
Créances nées AVANT le jugement d'ouverture

14783 - SARL TIMELO 32 rue Gaspard Philippe 33800 BORDEAUX
Tribunal de Commerce de Bordeaux - Redressement Judiciaire - RJ Juge-Commissaire : Monsieur Christophe LATASTE N° Greffe : 2025J00559
Jugement d'ouverture 16/04/2025 Publication au BODACC 27/04/2025 Dépôt Article 624-1 17/06/2026

N° - Créancier	Etat	Déclaré Dont :			Payé	Résiduel	Ventilé par privilèges (hors contesté)			
		Contesté	Rejeté	Admis			Super	Privi	Chiro	Provi
Contestation : Art. L 624-3 Rejet pour défaut de réponse Motif Contestation : Sur liste débiteur - Absence de déclaration de créance.										
26 d SGC BORDEAUX METROPOLE - Réf: 108-2025	Dép	2 403,74	1 629,29	774,45	0,00	774,45			774,45	
Réf : 108-2025 Obs.débiteur : La facture de 1 629,29 € mentionnée dans le solde de 2 403,74 € a été réglée le 29/07/2025. Le solde réel dû à ce jour est de 3*258,15 = 774,45 €. Ci-joint le justificatif de règlement en page 8/9 du relevé bancaire. Contestation : Art. L 624-2 Mise en oeuvre contradictoire devant le JC										
27 d SOCIETE GENERALE - Réf: Découvert bancaire - CPT PRO 00371 00020001511	Dép	9 889,92		9 889,92	0,00	9 889,92			9 889,92	
Réf : Découvert bancaire - CPT PRO 00371 00020001511										
28 d OI SOCIETE GENERALE - Réf: PRET PRO 219331102222	Dép	984,67		984,67	0,00	984,67				984,67 CH
Réf : PRET PRO 219331102222 Observation : 30.000 E -										
29 d OI SOCIETE GENERALE - Réf: PGE 220106101433	Dép	33 045,40	545,46	32 499,94	0,00	32 499,94				32 499,94 CH
Réf : PGE 220106101433 Observation : 130.000 E - Obs.débiteur : Le capital restant dû au jour de l'ouverture de la procédure collective au titre du PGE était de 32 499,94 €. Contestation : Art. L 624-2 Mise en oeuvre contradictoire devant le JC										
30 D SPRE - Réf: 50354348	Dép	402,99	402,99	0,00	0,00	0,00				
Réf : 50354348 Contestation : Art. L 624-3 Rejet pour défaut de réponse Motif Contestation : Sur liste débiteur - Absence de déclaration de créance.										
31 D SUEZ - Réf: 7848-118552	Dép	428,93	428,93	0,00	0,00	0,00				
Réf : 7848-118552 Contestation : Art. L 624-3 Rejet pour défaut de réponse Motif Contestation : Sur liste débiteur - Absence de déclaration de créance.										
32 d TOTAL ENERGIES - Réf: 113715139/109858412	Dép	3 092,84	3 092,84	0,00	0,00	0,00				
Réf : 113715139/109858412 Obs.débiteur : Un extrait de compte produit par TOTAL ENERGIE en date du 23 septembre 2025, soit postérieurement à l'ouverture de la procédure justifie que la société TIMELO est à jour de ses règlement et inscrit au contraire un solde en faveur de la société à hauteur de 2 036,93 €. Contestation : Art. L 624-2 Mise en oeuvre contradictoire devant le JC										
33 d URSSAF AQUITAINE - Réf: 727 651964652 5	Dép	52 338,82	52 338,82	0,00	0,00	0,00				
Réf : 727 651964652 5 Obs.débiteur : Aucun détail de la somme déclarée n'est communiqué par le déclarant. L'expert comptable de la société, après avoir été interrogé sur cette créance déclarée, confirme ne pas retrouver cette somme dans les comptes de TIMELO. Contestation : Art. L 624-2 Mise en oeuvre contradictoire devant le JC										
7 d URSSAF AQUITAINE - Réf: 727 651964652 5	Dép	168 509,44	67 446,00	101 063,44	0,00	101 063,44			101 063,44 CS	

Liste Succincte avec observations
Créances nées AVANT le jugement d'ouverture

14783 - SARL TIMELO 32 rue Gaspard Philippe 33800 BORDEAUX
Tribunal de Commerce de Bordeaux - Redressement Judiciaire - RJ Juge-Commissaire : Monsieur Christophe LATASTE N° Greffe : 2025J00559
Jugement d'ouverture 16/04/2025 Publication au BODACC 27/04/2025 Dépôt Article 624-1 17/06/2026

Réf : 727 651964652 5
Contestation : Art. L 624-2 Mise en oeuvre contradictoire devant le JC
Motif Contestation : Créance provisionnelle.

28 créanciers	609 470,18	193 339,45	416 130,73	0,00	416 130,73	35 879,23	144 990,05	201 776,84	33 484,61
Détail total déclaration									
Déclaré		609 470,18	Liste débiteur		492 507,43	Ecart		116 962,75	

Liste Succincte avec observations
Créances nées AVANT le jugement d'ouverture

14783 - SARL TIMELO 32 rue Gaspard Philippe 33800 BORDEAUX
Tribunal de Commerce de Bordeaux - Redressement Judiciaire - RJ Juge-Commissaire : Monsieur Christophe LATASTE N° Greffe : 2025J00559
Jugement d'ouverture 16/04/2025 Publication au BODACC 27/04/2025 Dépôt Article 624-1 17/06/2026

	Super Privilégiée	Privilégiée	Chirographaire	A échoir	Total	Total + non définitif
Déclaré	35 879,23	173 803,47	296 476,41	34 030,07	540 189,18	609 470,18
Déposé	35 879,23	144 990,05	201 776,84	33 484,61	416 130,73	
Etat des créances	35 879,23	144 990,05	201 776,84	33 484,61	416 130,73	609 470,18
Passif résiduel	35 879,23	144 990,05	201 776,84	33 484,61	416 130,73	609 470,18

Contestation	193 339,45
Non définitif	193 339,45

Liste Succincte avec observations
Créances nées AVANT le jugement d'ouverture

14783 - SARL TIMELO 32 rue Gaspard Philippe 33800 BORDEAUX
Tribunal de Commerce de Bordeaux - Redressement Judiciaire - RJ Juge-Commissaire : Monsieur Christophe LATASTE N° Greffe : 2025J00559
Jugement d'ouverture 16/04/2025 Publication au BODACC 27/04/2025 Dépôt Article 624-1 17/06/2026

Privilège	Echu	A échoir	Total définitif	Non définitif	Total avec Non définitif
SP - Superprivilège des Salaires (9900)	35 879,23		35 879,23		35 879,23
TD - TRESOR: Contrib. Directes et Taxes	358,00	0,00	358,00	9 836,00	10 194,00
TI - TRESOR: Contrib. Indirectes (7700)	39 261,00	0,00	39 261,00	1 770,00	41 031,00
PS - Privilège Salarial (6300)	4 307,61		4 307,61		4 307,61
PPS - Privilégié provisionnel social (2300)			0,00	67 446,00	67 446,00
CS - Privilège des Caisses Sociales (2300)	101 063,44	0,00	101 063,44	19 042,42	120 105,86
CH - Chirographaires (100)	201 776,84	33 484,61	235 261,45	95 245,03	330 506,48
	382 646,12	33 484,61	416 130,73	193 339,45	609 470,18

Liste Succincte avec observations
Créances nées AVANT le jugement d'ouverture

14783 - SARL TIMELO 32 rue Gaspard Philippe 33800 BORDEAUX
Tribunal de Commerce de Bordeaux - Redressement Judiciaire - RJ Juge-Commissaire : Monsieur Christophe LATASTE N° Greffe : 2025J00559
Jugement d'ouverture 16/04/2025 Publication au BODACC 27/04/2025 Dépôt Article 624-1 17/06/2026

Privilège	Echu	A échoir	Total définitif	Non définitif	Total avec Non définitif
Superprivilégié	35 879,23	0,00	35 879,23	0,00	35 879,23
Privilégié	144 990,05	0,00	144 990,05	98 094,42	243 084,47
Chirographaire	201 776,84	33 484,61	235 261,45	95 245,03	330 506,48
	382 646,12	33 484,61	416 130,73	193 339,45	609 470,18

TIMELO

32 Rue Gaspard Philippe

33000 BORDEAUX

Exercice clos le : 31 octobre 2023

APE : 5610C

SIRET : 81227192200013

SOMMAIRE

TIMELO

Du 01/11/2022 au 31/10/2023

COMPTES ANNUELS	3
Attestation	4
Bilan - Actif	5
Bilan - Passif	6
Compte de résultat synthétique	7
Compte de résultat synthétique	8
ANNEXE COMPTABLE	9
Annexe des comptes annuels	10
DETAIL DES COMPTES	18
Bilan - Actif détaillé	19
Bilan - Passif détaillé	21
Compte de résultat détaillé	24
Soldes Intermédiaires de Gestion	27
Soldes Intermédiaires de Gestion détaillés	28
IMPRIMES FISCAUX	31
Liasse fiscale	32

COMPTES ANNUELS

ATTESTATION

TIMELO

Du 01/11/2022 au 31/10/2023

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

TIMELO

Pour l'exercice du 01/11/2022 au 31/10/2023

et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

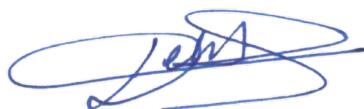
Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	332 754 €
Chiffre d'affaires	884 887 €
Résultat net comptable	-130 196 €

Fait à Gradignan,
Le 14/03/2024.

Sophie DEBORD,
Expert-comptable.



BILAN - ACTIF

TIMELO

Du 01/11/2022 au 31/10/2023

ACTIF	Valeurs au 31/10/23			Valeurs au 31/10/22
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)	97 000		97 000	97 000
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels	37 110	24 832	12 277	18 731
Autres immobilisations corporelles	290 043	172 847	117 196	148 302
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	22		22	22
Prêts				
Autres immobilisations financières	13 180		13 180	15 040
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	437 355	197 680	239 675	279 095
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	20 095		20 095	17 136
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés	4 940		4 940	49 109
Autres créances	35 778		35 778	16 440
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	30 112		30 112	27 341
Charges constatées d'avance (3)	2 153		2 153	3 403
TOTAL ACTIF CIRCULANT	93 078		93 078	113 428
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	530 434	197 680	332 754	392 523

BILAN - PASSIF

TIMELO

Du 01/11/2022 au 31/10/2023

PASSIF	Valeurs au 31/10/23	Valeurs au 31/10/22
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 17 250)	17 250	17 250
Primes d'émission, de fusion, d'apport	32 750	32 750
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	1 725	1 725
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		77 595
Report à nouveau	-121 339	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-130 196	-198 934
SITUATION NETTE	-199 810	-69 614
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-199 810	-69 614
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	107 805	143 594
Emprunts et dettes financières diverses	20 000	20 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	77 356	202 945
Dettes fiscales et sociales	178 662	93 261
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	148 740	2 337
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	532 564	462 137
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	332 754	392 523

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

TIMELO

Du 01/11/2022 au 31/10/2023

	Du 01/11/22 Au 31/10/23	% CA	Du 01/11/21 Au 31/10/22	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises	17 859	2	1 501		16 358	
Production vendue (biens et services)	867 029	98	977 543	100	-110 515	-11
Montant net du chiffre d'affaires	884 887	100	979 044	100	-94 157	-10
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	45 611	5	32 612	3	12 999	40
Autres produits	4 089		33		4 056	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	934 588	106	1 011 690	103	-77 102	-8
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises	300 954	34	356 611	36	-55 658	-16
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	3 306		9 993	1	-6 687	-67
Variation de stocks	-2 959		4 750		-7 709	-162
Autres achats et charges externes	197 991	22	259 532	27	-61 541	-24
Impôts, taxes et versements assimilés	9 989	1	9 074	1	914	10
Salaires et traitements	415 714	47	421 750	43	-6 036	-1
Charges sociales	86 467	10	96 419	10	-9 952	-10
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	35 674	4	38 515	4	-2 841	-7
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	6 666	1	1 628		5 038	309
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	1 053 801	119	1 198 273	122	-144 472	-12
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-119 213	-13	-186 583	-19	67 370	36
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

TIMELO

Du 01/11/2022 au 31/10/2023

	Du 01/11/22 Au 31/10/23	% CA	Du 01/11/21 Au 31/10/22	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo.						
Autres intérêts et produits assimilés			57		-57	-100
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			57		-57	-100
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées	2 497		1 684		813	48
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	2 497		1 684		813	48
RÉSULTAT FINANCIER	-2 497		-1 627		-870	-53
RÉSULTAT COURANT avant impôts	-121 710	-14	-188 210	-19	66 501	35
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion			1 197		-1 197	-100
Sur opérations en capital			1 250		-1 250	-100
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS			2 447		-2 447	-100
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	4 129		11 963	1	-7 834	-65
Sur opérations en capital	1 860		1 208		652	54
Dot. amortissements, dépréciations, prov.	2 497				2 497	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	8 486	1	13 171	1	-4 685	-36
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-8 486	-1	-10 724	-1	2 237	21
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices						
TOTAL DES PRODUITS	934 588	106	1 014 194	104	-79 606	-8
TOTAL DES CHARGES	1 064 784	120	1 213 128	124	-148 344	-12
Bénéfice ou Perte	-130 196	-15	-198 934	-20	68 738	35

ANNEXE COMPTABLE

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/10/2023 dont le total est de 332 753.73 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -130 195.89 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/11/2022 au 31/10/2023.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/10/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériels et outillages	2 à 5 ans
- Installations générales	3 à 10 ans
- Matériel de bureau et mobilier	3 à 10 ans

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

TIMELO

Du 01/11/2022 au 31/10/2023

CADRE A		IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
					suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR	Frais d'établissement et de développement		TOTAL				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL	97 000			
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.					
	Installations techniques, matériel & outillage industriels			44 093			
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers		273 027			
		Matériel de transport		1 149			
		Matériel de bureau & mobilier informatique		19 586		583	
		Emballages récupérables & divers					
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
TOTAL				337 855		583	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés			22			
	Prêts et autres immobilisations financières			15 040			
TOTAL				15 062			
TOTAL GENERAL				449 917		583	
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine	
			par virt poste	par cessions			
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.		TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles		TOTAL			97 000	
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				6 983	37 110	
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers				273 027	
		Matériel de transport			1 149		
		Mat. bureau, inform., mobilier			3 153	17 017	
Emb. récupérables & divers							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
TOTAL				11 285	327 153		
FINANCIERE	Particip. évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés					22	
	Prêts & autres immob. financières		960		900	13 180	
TOTAL			960		900	13 202	
TOTAL GENERAL			960		12 185	437 355	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

TIMELO

Du 01/11/2022 au 31/10/2023

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortis sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Constructions	Sur sol propre			
	Sur sol d'autrui			
	Inst. générales agen. aménag.			
Inst. techniques matériel et outil. industriels	25 359	6 456	6 983	24 832
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	134 959	27 058	162 017
	Matériel de transport	424	725	1 149
	Mat. bureau et informatiq., mob.	10 051	3 933	3 153
	Emballages récupérables divers			10 831
TOTAL	170 794	38 171	11 285	197 680
TOTAL GENERAL	170 794	38 171	11 285	197 680

CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amortis fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

TIMELO

Du 01/11/2022 au 31/10/2023

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

TIMELO

Du 01/11/2022 au 31/10/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	13 180		13 180
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	4 940	4 940	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	3 242	3 242	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres			
	coll. publiques	16 669	16 669	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	15 867	15 867	
	Charges constatées d'avance	2 153	2 153	
TOTAUX		56 051	42 871	13 180
Renvois	(1) Montant			
	(2) des			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

TIMELO

Du 01/11/2022 au 31/10/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	107 805	56 587	51 218	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		77 356	77 356		
Personnel & comptes rattachés		38 515	38 515		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		93 633	93 633		
Etat &	Impôts sur les bénéfices				
autres	Taxe sur la valeur ajoutée	43 539	43 539		
collectiv.	Obligations cautionnées				
publiques	Autres impôts, tax & assimilés	2 974	2 974		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)		20 000	20 000		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		148 740	148 740		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		532 564	481 346	51 218	
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exer.	35 970			
	(2) Montant divers emprunts, dett/associés	20 000			

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

TIMELO

Du 01/11/2022 au 31/10/2023

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

MONTANT

Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	34
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 000
Dettes fiscales et sociales	24 359
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	37

TOTAL DES CHARGES À PAYER

28 430

DETAIL DES COMPTES

BILAN - ACTIF DÉTAILLÉ

TIMELO

Du 01/11/2022 au 31/10/2023

ACTIF	Valeurs nettes au 31/10/23	Valeurs nettes au 31/10/22	Variation	
			en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial (1)	97 000	97 000		
20600000 DROIT AU BAIL	97 000	97 000		
Immobilisations corporelles				
Installations tech., matériel et outillages indus.	12 277	18 731	-6 453	-34
21540000 MATERIEL INDUSTRIEL	37 110	44 093	-6 983	-16
28154000 AMORTS MATERIEL ET OUTILLAGE	-24 832	-25 362	529	2
Autres immobilisations corporelles	117 196	148 302	-31 106	-21
21810000 A A I DIVERS	270 504	270 504		
21810100 A A I INTRACO	2 523	2 523		
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT		1 149	-1 149	-100
21840000 MOBILIER	17 017	19 586	-2 570	-13
28181000 AMORT INSTB0 GEN AAI	-161 057	-134 273	-26 784	-20
28181010 AMORT INSTB0 GEN AAI INTRA	-960	-708	-252	-36
28182000 AMORT MATERIEL DE TRANSPORT		-425	425	100
28184000 AMORT MOBILIER	-10 831	-10 055	-776	-8
Immobilisations financières				
Autres titres immobilisés	22	22		
27100000 PARTS SOCIALES	22	22		
Autres immobilisations financières	13 180	15 040	-1 860	-12
27510000 DEPOT DE GARANTIE	2 700	3 660	-960	-26
27550000 CAUTION	10 480	11 380	-900	-8
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	239 675	279 095	-39 419	-14
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.	20 095	17 136	2 959	17
31000000 STOCKS MATIERES PREMIERES	18 100	15 629	2 471	16
32600000 STOCK EMBALLAGES	1 995	1 507	488	32
Créances				
Créances Clients et comptes rattachés	4 940	49 109	-44 169	-90
41100400 CLIENTS TR		1 440	-1 440	-100
41100500 CLIENT HALL TAGLIO	2 945	2 945		
41100600 CLIENTS DIVERS		1 309	-1 309	-100
41100700 CLIENT FAITU		20 314	-20 314	-100
41100800 CLIENTS CONECS		3	-3	-100
41100900 CLIENTS AMEX		144	-144	-100
41101100 CLIENT MIMIZIEME		22 955	-22 955	-100
411DEL DELIVEROO	659		659	
411EDEN EDENRED	534		534	
411SOD SODEXO TR	21		21	
411UP UP TR	780		780	
Autres	35 778	16 440	19 338	118
401ALI BOUCHERIE ALI	120		120	
401BOUY BOUYGUES	159		159	
401ECFC CABINET ECFC	337		337	
401EDF EDF	165	4	161	
401HIGH HIGHTECH CONCEPT	239		239	
401PETITJ PETITJEAN MARTIN	10		10	
401SAS SAS 210	1 008		1 008	
401SUE SUEZ		5 179	-5 179	-100
40960000 FOURN EMBALL ET MAT A RENDRE	680		680	
42100000 PERSONNEL REMUNERATIONS DUES	1 350		1 350	
421TANDAVA TANDAVARAYEN RUDY	450		450	
42700000 PERSONNEL OPOSITIONS	469		469	
42870000 PERSONNEL PRODUITS A RECEVOIR	973		973	
44400000 IMPOT SOCIETE		964	-964	-100
44562900 TVA A REGUL SUR IMMO	117		117	
44566000 TVA DEDUCTIBLE	3 237	5 980	-2 742	-46

BILAN - ACTIF DÉTAILLÉ

TIMELO

Du 01/11/2022 au 31/10/2023

ACTIF	Valeurs nettes au 31/10/23	Valeurs nettes au 31/10/22	Variation	
			en valeur	en %
44566900 TVA A REGUL SUR ACHATS	12 663		12 663	
44586000 TVA S/FACTURES NON PARVENUES	653		653	
45540000 C/C FAITU N DARTOUT		2 984	-2 984	-100
46700100 CONSIGNES FRANCE BOISSONS		1 330	-1 330	-100
46750000 DEBITEUR MIMIZIEME	13 149		13 149	
Disponibilités	30 112	27 341	2 771	10
51200000 CREDIT MUTUEL		10 996	-10 996	-100
53100000 CAISSE	19 793	16 345	3 448	21
58320000 CB SG	1 871		1 871	
58330000 REMISE ANCV	1 555		1 555	
58400000 REMISES TITRES RESTAURANTS	6 894		6 894	
Charges constatées d'avance (3)	2 153	3 403	-1 250	-37
48600000 CHARGES CONTATEES D AVANCE	2 153	3 403	-1 250	-37
TOTAL ACTIF CIRCULANT	93 078	113 428	-20 350	-18
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	332 754	392 523	-59 769	-15

BILAN - PASSIF DÉTAILLÉ

TIMELO

Du 01/11/2022 au 31/10/2023

PASSIF	Valeurs au 31/10/23	Valeurs au 31/10/22	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 17 250)	17 250	17 250		
10130000 CAPITAL APPELE VERSE	17 250	17 250		
Primes d'émission, de fusion, d'apport	32 750	32 750		
10410000 PRIME EMISSION	32 750	32 750		
Réserves				
Réserve légale	1 725	1 725		
10610000 RESERVE LEGALE	1 725	1 725		
Autres réserves		77 595	-77 595	-100
10680000 AUTRES RESERVES		77 595	-77 595	-100
Report à nouveau	-121 339		-121 339	
11900000 REPORT A NOUVEAU	-121 339		-121 339	
Résultat de l'exercice (bénéfice / perte)	-130 196	-198 934	68 738	35
SITUATION NETTE	-199 809	-69 613	-130 196	-187
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-199 810	-69 614	-130 196	-187
AUTRES FONDS PROPRES				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES				
Empr. et dettes aup. des établiss.crédit (2)	107 805	143 594	-35 788	-25
16400000 PRETS217082007406		143	-143	-100
16410000 PRET CREDIT MUTUEL		15 721	-15 721	-100
16420000 PRET SG 219331102222	5 990	9 463	-3 472	-37
16430000 PRET SG PGE 220106101433	81 250	113 750	-32 500	-29
16884000 INTERETS COURUS A PAYER	34	47	-13	-28
51200000 CREDIT MUTUEL	3 977		3 977	
51210000 SOCIETE GENERALE	16 554	4 469	12 084	270
Emprunts et dettes financières diverses	20 000	20 000		
45550000 C/C JOULIE GREGOIRE	20 000	20 000		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	77 356	202 945	-125 589	-62
4019-JANV JANNA		900	-900	-100
401AHI AHI 33	797		797	
401ALIE ALIENOR NETTOYAGE		336	-336	-100
401APU APULIA IMPORT EXPO	29 248	24 998	4 250	17
401BAB BORDEAUX AQUITAINE	1 103	2 172	-1 069	-49
401BAZ BAZAR ISTANBUL		5	-5	-100
401BONT BONTE DI VINO		1 787	-1 787	-100
401BORD BORDEAUX METROPOLE	525	244	282	116
401BOUC BCC BOUCHERIE CAPU		865	-865	-100
401CABA LA CABANE AUX AROM		4	-4	-100
401CAFE CAFE REGUS	313		313	
401CAN CANVA		12	-12	-100
401CHO CHOMETTE	1 107	1 441	-334	-23
401COFI COFINTEX	450	53	397	756
401COPI COPIFAC	165		165	
401DEPA DEPANNGAZ33	430	500	-70	-14
401EAU EAU BORDEAUX METRO		6 748	-6 748	-100
401ECFC CABINET ECFC		8 731	-8 731	-100
401ELLI ELLIPSE	3 300		3 300	
401FABR FABRE BELISLE SARL	598		598	
401FAIT FAITU		114 882	-114 882	-100
401FETE FETE AFFAIRES	11	112	-101	-90
401FOU FOURNIL DES CAPUCI		6	-6	-100
401FROID FROID ET CLIM 33	6 752	6 210	542	9

BILAN - PASSIF DÉTAILLÉ

TIMELO

Du 01/11/2022 au 31/10/2023

PASSIF	Valeurs au 31/10/23	Valeurs au 31/10/22	Variation	
			en valeur	en %
401GAZ GAZ DE BORDEAUX		645	-645	-100
401GIFI GIFI	107		107	
401GRAN LES GRANDS CHAIS D	8 689	2 243	6 445	287
401GREN GRENKE	1 861	1 715	146	9
401HOT HOTELLERIE RESTAUR		178	-178	-100
401IKEA IKEA		403	-403	-100
401IND INDEED		626	-626	-100
401INGE INGENICO		80	-80	-100
401ISOG ISOGARD		485	-485	-100
401JANNA SCI JANNA	235		235	
401JASO JASO	816		816	
401LAUR DE LAURENS	21	150	-129	-86
401LERO LEROY MERLIN		148	-148	-100
401LIGN LA LIGNE ROUGE	1 440	1 440		
401MAIRIE MAIRIE BDX	1 072		1 072	
401MALE MALEYRAN	703	703		
401MALI MALINOX/ OPTION IN	1 044	1 044		
401MAMMAFI MAMMAFIORE	11		11	
401MARTI MARTINEZ ANTONIO		6	-6	-100
401MARZ MARZAT PIERRE		839	-839	-100
401METR METRO	1 317	3 902	-2 586	-66
401MEUNI FRANCOIS MEUNIER	4 886	4 886		
401NOELLE NOELLE L'AIGLE NIOZEL	22		22	
401OBJE OBJET TROUVE		950	-950	-100
401PETRA PETRA QUAGLIAA	1 312	1 312		
401REST RESTAURANT		39	-39	-100
401SACE SACEM	775		775	
401SDV SDV ASSOCIES	687		687	
401SOBO SOBOMAR	320	980	-660	-67
401SOMA SOMABO	156		156	
401SOULARD SARL SOULARD RIGOUIN	192		192	
401SPRE SPRE	236		236	
401SUE SUEZ	287		287	
401TACT TACTEO	84	120	-36	-30
401TER TERRE AZUR	214	587	-374	-64
401TOT TOTAL DIRECT ENERG		2 982	-2 982	-100
401ZIN ZINAELEC33	2 070	2 070		
40800000 FACTURE A RECEVOIR		4 407	-4 407	-100
40810000 FOURN FACTURES NON PARVENUES	4 000		4 000	
Dettes fiscales et sociales	178 662	93 261	85 401	92
42100000 PERSONNEL REMUNERATIONS DUES		17 392	-17 392	-100
421ALTER ALTERNI ALESSANDRA	1 640		1 640	
421BAKARI BAKARI DJOUNGA	336		336	
421BAYEM BAYEM NZEYA LOUIS DESIRE	71		71	
421BREHANT BREHANT KEVIN	1 744		1 744	
421CONCHY CONCHY IRIS	786		786	
421EPEE EPEE ENDENE DAVID	1 769		1 769	
421FORAIS FORAIS MATHIEU	279		279	
421JOYEUX JOYEUX JUSTINE	1 320		1 320	
421MARGARI MARGARI GIORGIO	790		790	
421MOUDJOK MOUDJOKO CLAUVIS BERLIN	878		878	
421NGAH NGAH ABANDA BIENVENU	728		728	
421ORGAER ORGAER LAURENT	2 000		2 000	
421PACIULO PACIULLO COSIMO	2 080		2 080	
421PUA PUAUD LOUIS	736		736	
421RAMA RAMA DENIS	2 542		2 542	
421SPOSATO SPOSATO ANGELO	553		553	
421THOMAS THOMAS DOS SANTOS COSTA DANIEL	1 468		1 468	
421VANQUA VANQUATEM MYRIAM BRIGITE	1 241		1 241	
42820000 DETTES PROVB0 POUR CONGES PAYE	17 554	10 573	6 981	66
43100000 URSSAF	78 114	38 287	39 827	104
43720000 MUTUELLE + PREVOYANCE GAN	4 005	1 164	2 841	244
43730000 RETRAITE KLESIA	7 092	6 373	719	11
43760000 PREVOYANCE GAN		1 343	-1 343	-100
43820000 CHARGES SOCIALES S/CONGES	4 115	2 179	1 936	89

BILAN - PASSIF DÉTAILLÉ

TIMELO

Du 01/11/2022 au 31/10/2023

PASSIF	Valeurs au 31/10/23	Valeurs au 31/10/22	Variation	
			en valeur	en %
43860000 ORGANISMES SOCIAUX A PAYER	307	1 894	-1 587	-84
44210000 PRELEVEMENT A LA SOURCE	591		591	
44551000 TVA A DECAISSER	13 317	6 327	6 990	110
44571000 TVA COLLECTEE 20%		6 002	-6 002	-100
44571500 TVA A REGULARISER / VENTES	30 222		30 222	
44710000 PRELEVEMENT A LA SOURCE PAS		370	-370	-100
44860000 ETAT CHARGE A PAYER	2 383	1 357	1 026	76
Autres dettes	148 740	2 337	146 403	
46700000 DEBITEUR SARL FAITU	148 703	790	147 913	
46710000 DEBITEUR DIVERS LOYERS		1 178	-1 178	-100
46750000 DEBITEUR MIMIZIEME		333	-333	-100
46860000 CHARGES A PAYER	37	37		1
TOTAL DETTES	532 564	462 137	70 427	15
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	332 754	392 523	-59 769	-15

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

TIMELO

Du 01/11/2022 au 31/10/2023

	Du 01/11/22 Au 31/10/23	% CA	Du 01/11/21 Au 31/10/22	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises	17 859	2	1 501		16 358	
70700000 VENTES MARCHANDISES	17 188	2			17 189	
70702000 VENTES HUILES USAGEES CEE	670		1 501		-830	-55
Production vendue (biens et services)	867 029	98	977 543	100	-110 514	-11
70600000 PRESTATIONS 10 %	648 693	73	800 263	82	-151 569	-19
70610000 PRESTATIONS 20 %	127 297	14	139 822	14	-12 525	-9
70620000 VENTES A EMPORTER 5.5 %	846		27		819	
70630000 VENTE DELIVEROO	65 516	7			65 517	
70840000 MISE A DISPOSITION 20 %	24 677	3	37 432	4	-12 755	-34
Montant net du chiffre d'affaires	884 887	100	979 044	100	-94 157	-10
Reprises sur prov. (amorts), transf. charges	45 611	5	32 612	3	12 999	40
79100000 TRANSFERT DE CHARGES	30 864	3	32 612	3	-1 748	-5
79110000 AVANTAGE EN NATURE	14 747	2			14 748	
Autres produits	4 089		33		4 056	
75800000 PRODUITS DIVERS DE GESTION COU	4 089		33		4 056	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	934 588	106	1 011 690	103	-77 102	-8
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises	300 954	34	356 611	36	-55 658	-16
60700000 ACHATS MARCHANDISES	16 713	2			16 713	
60705000 ACHATS BOISSONS 5.5 %	8 237	1	8 403	1	-166	-2
60705100 ACHATS ALIMENTAIRES 5.5 %	225 132	25	292 412	30	-67 280	-23
60711000 ACHATS ALIMENTAIRES 20 %			721		-721	-100
60720000 ACHATS BOISSONS ALCOOLISEES 20	51 208	6	55 075	6	-3 868	-7
60870000 FRAIS ANNEXES/ACHATS MARCHAND	186				186	
60970000 RRRO S/ACHATS MARCHANDISES	-522				-522	
Achats de mat. premières et autres appro.	3 306		9 993	1	-6 687	-67
60261000 EMBALLAGES & CONSIGNES	3 306		9 993	1	-6 687	-67
Variation de stocks	-2 959		4 750		-7 709	-162
60310000 VARIATION STOCK MATIERES PREM	-2 471		2 267		-4 738	-209
60320000 VARIATION STOCKS CONSOMMABLES	-488		2 483		-2 971	-120
Autres achats et charges externes	197 991	22	259 532	27	-61 541	-24
60400000 ACHATS PRESTATIONS SERVICE	427		5 170	1	-4 744	-92
60610000 EAU, GAZ, ELECTRICITE			23 564	2	-23 564	-100
60611000 ELECTRICITE	16 462	2			16 462	
60612000 GAZ	2 283				2 283	
60613000 CARBURANTS	127				127	
60614000 EAU	3 018				3 018	
60620000 CARBURANT	85		167		-82	-49
60630000 PETIT OUTILLAGE, PDT ENTRETIEN	22 609	3	22 898	2	-289	-1
60630100 PETIT MATERIEL ACQUIS INTRA			76		-76	-100
60630200 FOURNITURES SERVIETTES	1 648		1 906		-257	-14
60640000 FOURNITURES BUREAU	596		1 563		-967	-62
60640100 FOURNITURES BUREAU INTRACO			265		-265	-100
60650000 VETEMENTS DE TRAVAIL			129		-129	-100
61110000 MISSION SOCIALE			8 424	1	-8 424	-100
61320000 LOCATION IMMOBILIERE	50 598	6	71 880	7	-21 281	-30
61350000 LOCATIONS MATERIEL	532		776		-244	-31
61351000 LOCATION ALARME COFINTEX	707		525		181	35
61353100 LOCATION GRENKE 135034086	500				500	
61354000 LOCATION GRENKE CT 135014688	5 036	1	5 036	1		
61354100 LOCATION GRENKE CT 135025502	535		535			
61354200 LOCATION GRENKE CT 135025541	2 748		2 748			
61355000 LOCATION SPOTIFY	164		107		57	54

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

TIMELO

Du 01/11/2022 au 31/10/2023

	Du 01/11/22 Au 31/10/23	% CA	Du 01/11/21 Au 31/10/22	% CA	Variation	
					en valeur	en %
61356000 LOCATION DISH ORDER	343		490		-147	-30
61357000 LOCATION LOCAM CT 1601167	1 308		1 308			
61358000 LOCATION GRENKE CT 135025075	1 031		1 031			
61359000 LOCATION GRENKE CT 135025110	7 796	1	7 796	1		
61359100 LOCATION GRENKE FOUR	1 619				1 619	
61400000 CHARGES LOCATIVES	1 657		1 195		461	39
61520000 ENT REPARATION IMMEUBLE	2 492		3 732		-1 240	-33
61550000 ENTRETIEN REPBO MATERIEL	12 251	1	10 647	1	1 605	15
61560000 MAINTENANCE	654		572		83	14
61600000 ASSURANCES	5 575	1	5 140	1	435	8
61610000 ASSURANCES SUR EMPRUNTS	1 470		1 043		427	41
62260000 HONORAIRES COMPTABLES	4 318		13 860	1	-9 542	-69
62261000 HONORAIRES JURIDIQUES	1 260		680		580	85
62262000 HONORAIRES SOCIAL	4 011				4 011	
62268000 HONORAIRES DIVERS	2 750		4 517		-1 767	-39
62270000 FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX	613		8		604	
62280000 FRAIS TICKETS RESTO			2 826		-2 826	-100
62281000 COMMISSIONS FOODORA/DELIVEROO	17 057	2	37 972	4	-20 915	-55
62310000 PUBLICITE	3 329		1 829		1 500	82
62340000 CADEAUX A LA CLIENTELE	311				311	
62341000 CADEAUX FOURNISSEURS	9				9	
62360000 CATALOGUES ET IMPRIMES	633				633	
62380000 DONS POURBOIRES	50				50	
62410000 FRAIS DE TRANSPORTS	515		3 733		-3 218	-86
62510000 FRAIS DE DEPLACEMENTS	23		708		-685	-97
62520000 FRAIS DE REPAS	811		1 910		-1 098	-58
62570000 RECEPTIONS	685				685	
62600000 FRAIS POSTAUX TELEPHONE	893		797		97	12
62770000 COMMISSIONS CB	4 957	1	5 076	1	-119	-2
62780000 FRAIS BANCAIRES	6 236	1	3 763		2 473	66
62781000 FRAIS TR	1 847				1 847	
62810000 COTISATIONS	114		650		-536	-82
62880000 TRAITEMENT DES DECHETS	3 301		2 484		817	33
Impôts, taxes et versements assimilés	9 989	1	9 074	1	914	10
63330000 FORMATION CONTINUE	2 416		2 697		-281	-10
63350000 TAXE APPRENTISSAGE	2 664		2 988		-323	-11
63511000 COTISATION FONCIERE ENTREPRISE	2 654		1 492		1 162	78
63513000 AUTRES IMPOTS LOCAUX	1 065		953		112	12
63780000 TAXES REDEVANCES DECHETS	1 189		945		244	26
Salaires et traitements	415 714	47	421 750	43	-6 036	-1
64100000 SALAIRES	391 881	44	406 633	42	-14 752	-4
64120000 CONGES PAYES	6 981	1	-6 949	-1	13 930	200
64130000 PRIME STAGIAIRE			300		-300	-100
64140000 INDEMNITE RUPTURE CONVENTIONN			3 667		-3 667	-100
64141000 PRIME INFLATION			900		-900	-100
64144000 INDEMNITES DE LICENCIEMENT	1 069				1 069	
64160000 REMUNERATIONS N DARTOUT	15 784	2	17 200	2	-1 416	-8
Charges sociales	86 467	10	96 419	10	-9 952	-10
64510000 COTISATIONS URSSAF	65 431	7	75 975	8	-10 544	-14
64520000 COTISATIONS MUTUELLE GAN			1 735		-1 735	-100
64530000 COTISATIONS RETRAITE KLESIA	14 611	2	17 121	2	-2 509	-15
64560000 COTISATIONS PREVOYANCE	3 710		1 608		2 102	131
64750000 MEDECINE DE TRAVAIL	778		1 246		-467	-38
64820000 CHARGES SUR CONGES PAYES	1 936		-1 265		3 201	253
Dot. aux amortissements et dépréc.						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	35 674	4	38 515	4	-2 841	-7
68112000 DOTBO AUX AMORTS IMMOB CORP	35 674	4	38 515	4	-2 841	-7
Autres charges	6 666	1	1 628		5 038	309
65160000 DROITS AUTEURS SACEM/SPRE	1 323		1 287		35	3
65800000 CHARGES DIVERSES GESTION COUR	5 343	1	341		5 002	

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

TIMELO

Du 01/11/2022 au 31/10/2023

	Du 01/11/22 Au 31/10/23	% CA	Du 01/11/21 Au 31/10/22	% CA	Variation	
					en valeur	en %
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	1 053 801	119	1 198 273	122	-144 472	-12
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-119 213	-13	-186 583	-19	67 370	36
Quotes-parts résultat sur op. faites en commun						
Produits financiers						
Autres intérêts et produits assimilés			57		-57	-100
76800000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS			57		-57	-100
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			57		-57	-100
Charges financières						
Intérêts et charges assimilées	2 497		1 684		813	48
66110000 INTERETS SUR EMPRUNT	762		1 459		-697	-48
66150000 INTERETS DEBITEURS	1 734		225		1 509	671
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	2 497		1 684		813	48
RÉSULTAT FINANCIER	-2 497		-1 627		-870	-53
RÉSULTAT COURANT	-121 710	-14	-188 210	-19	66 501	35
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion			1 197		-1 197	-100
77180000 PRODUITS EXCEPTIONNELS			1 197		-1 197	-100
Sur opérations en capital			1 250		-1 250	-100
77520000 PRODUITS CESSB0 ELEMNTS ACTIFS			1 250		-1 250	-100
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS			2 447		-2 447	-100
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	4 129		11 963	1	-7 834	-65
67120000 PENALITES AMENDES NON DED	4 129		1 140		2 989	262
67180000 CHARGES EXCEPTION S/OPERB0			2 667		-2 667	-100
67210000 CHARGES S/EXCERCICE ANTERIEUR			8 156	1	-8 156	-100
Sur opérations en capital	1 860		1 208		652	54
67520000 VALEURS COMPT ELEMNTS ACTIF CE			1 208		-1 208	-100
67560000 VNC IMMOB FINANCIERES CEDEES	1 860				1 860	
Dotations amortissements, dépréciations, provisions	2 497				2 497	
68710000 DOT AMORT EXCEPT/IMMOB	2 497				2 497	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	8 486	1	13 171	1	-4 685	-36
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-8 486	-1	-10 724	-1	2 237	21
TOTAL DES PRODUITS	934 588	106	1 014 194	104	-79 606	-8
TOTAL DES CHARGES	1 064 784	120	1 213 128	124	-148 344	-12
Bénéfice ou Perte	-130 196	-15	-198 934	-20	68 738	35

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

TIMELO

Du 01/11/2022 au 31/10/2023

	Du 01/11/22 Au 31/10/23	en %	Du 01/11/21 Au 31/10/22	en %	Variation	
					en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	884 887	100	979 044	100	-94 157	-10
Ventes de marchandises	17 859	100	1 501	100	16 358	
- Coût d'achat des march. vendues	300 954		356 611		-55 658	-16
MARGE COMMERCIALE	-283 095		-355 110		72 015	20
Production vendue (biens et services) *	867 029	100	977 543	100	-110 515	-11
+ / - Production stockée *						
+ Production immobilisée *						
PRODUCTION DE L'EXERCICE *	867 029	100	977 543	100	-110 515	-11
CHIFFRE D'ACTIVITÉ	884 887	100	979 044	100	-94 157	-10
- Matières premières *	347		14 743	2	-14 396	-98
- Sous-traitance (directe) *	427		5 170	1	-4 744	-92
MARGE DE PRODUCTION *	866 255	100	957 630	98	-91 375	-10
MARGE BRUTE TOTALE	583 160	66	602 520	62	-19 360	-3
- Autres achats	46 827	5	50 566	5	-3 739	-7
- Charges externes	150 737	17	203 796	21	-53 058	-26
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	385 596	44	348 158	36	37 437	11
Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	9 989	1	9 074	1	914	10
- Salaires et traitements	415 714	47	421 750	43	-6 036	-1
- Charges sociales	86 467	10	96 419	10	-9 952	-10
Total	-512 170	-58	-527 244	-54	15 074	3
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	-126 574	-14	-179 086	-18	52 511	29
Reprises sur dép., prov., amortis						
+ Transferts de charges d'exploitation	45 611	5	32 612	3	12 999	40
+ Autres produits d'exploitation	4 089		33		4 056	
- Dotations amort. et dépréciations	35 674	4	38 515	4	-2 841	-7
- Autres charges d'exploitation	6 666	1	1 628		5 038	309
Total	7 361	1	-7 498	-1	14 859	198
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-119 213	-13	-186 583	-19	67 370	36
Opérations en commun						
+ Produits financiers			57		-57	-100
- Charges financières	2 497		1 684		813	48
Total	-2 497		-1 627		-870	-53
RÉSULTAT COURANT	-121 710	-14	-188 210	-19	66 501	35
+ Produits exceptionnels (1)			2 447		-2 447	-100
- Charges exceptionnelles (2)	8 486	1	13 171	1	-4 685	-36
- Participation des salariés						
- Impôt sur les bénéfices (IS)						
Total	-8 486	-1	-10 724	-1	2 237	21
RÉSULTAT EXERCICE	-130 196	-15	-198 934	-20	68 738	35

(1) dont produits cessions éléments cédés

(2) dont valeurs comptables éléments cédés

* La colonne en % correspond à la variation par rapport à la production de l'exercice

1 250

1 208

-1 250

652

-100

54

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION DÉTAILLÉS

TIMELO

Du 01/11/2022 au 31/10/2023

	Du 01/11/22 Au 31/10/23	en %	Du 01/11/21 Au 31/10/22	en %	Variation	
					en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	884 887	100	979 044	100	-94 157	-9.62
Ventes de marchandises	17 859	100	1 501	100	16 358	
70700000 VENTES MARCHANDISES	17 188	96			17 188	
70702000 VENTES HUILES USAGEES CEE	670	4	1 501	100	-831	-55
- Coût d'achat des marchandises vendues	300 954		356 611		-55 658	-16
60700000 ACHATS MARCHANDISES	16 713	94			16 713	
60705000 ACHATS BOISSONS 5.5 %	8 237	46	8 403	560	-166	-2
60705100 ACHATS ALIMENTAIRES 5.5 %	225 132		292 412		-67 280	-23
60711000 ACHATS ALIMENTAIRES 20 %			721	48	-721	-100
60720000 ACHATS BOISSONS ALCOOLISEES 20	51 208	287	55 075		-3 868	-7
60870000 FRAIS ANNEXES/ACHATS MARCHAND	186	1			186	
60970000 RRRO S/ACHATS MARCHANDISES	-522	-3			-522	
MARGE COMMERCIALE	-283 095		-355 110		72 015	-20
Production vendue (biens et services) *	867 029	100	977 543	100	-110 515	-11
70600000 PRESTATIONS 10 %	648 693	75	800 263	82	-151 570	-19
70610000 PRESTATIONS 20 %	127 297	15	139 822	14	-12 525	-9
70620000 VENTES A EMPORTER 5.5 %	846		27		819	
70630000 VENTE DELIVEROO	65 516	8			65 516	
70840000 MISE A DISPOSITION 20 %	24 677	3	37 432	4	-12 755	-34
PRODUCTION DE L'EXERCICE *	867 029	100	977 543	100	-110 515	-11
CHIFFRE D'ACTIVITÉ	884 887	100	979 044	100	-94 157	-10
- Matières premières *	347		14 743	2	-14 396	-98
60261000 EMBALLAGES & CONSIGNES	3 306		9 993	1	-6 687	-67
60310000 VARIATION STOCK MATIERES PREM	-2 471		2 267		-4 738	-209
60320000 VARIATION STOCKS CONSOMMABLES	-488		2 483		-2 971	-120
- Sous-traitance (directe) *	427		5 170	1	-4 744	-92
60400000 ACHATS PRESTATIONS SERVICE	427		5 170	1	-4 744	-92
MARGE DE PRODUCTION *	866 255	100	957 630	98	-91 375	-10
MARGE BRUTE TOTALE	583 160	66	602 520	62	-19 360	-3
- Autres achats	46 827	5	50 566	5	-3 739	-7
60610000 EAU, GAZ, ELECTRICITE			23 564	2	-23 564	-100
60611000 ELECTRICITE	16 462	2			16 462	
60612000 GAZ	2 283				2 283	
60613000 CARBURANTS	127				127	
60614000 EAU	3 018				3 018	
60620000 CARBURANT	85		167		-82	-49
60630000 PETIT OUTILLAGE, PDT ENTRETIEN	22 609	3	22 898	2	-289	-1
60630100 PETIT MATERIEL ACQUIS INTRA			76		-76	-100
60630200 FOURNITURES SERVIETTES	1 648		1 906		-257	-14
60640000 FOURNITURES BUREAU	596		1 563		-967	-62
60640100 FOURNITURES BUREAU INTRACO			265		-265	-100
60650000 VETEMENTS DE TRAVAIL			129		-129	-100
- Charges externes	150 737	17	203 796	21	-53 058	-26
61110000 MISSION SOCIALE			8 424	1	-8 424	-100
61320000 LOCATION IMMOBILIERE	50 598	6	71 880	7	-21 281	-30
61350000 LOCATIONS MATERIEL	532		776		-244	-31
61351000 LOCATION ALARME COFINTEX	707		525		181	35
61353100 LOCATION GRENKE 135034086	500				500	
61354000 LOCATION GRENKE CT 135014688	5 036	1	5 036	1		
61354100 LOCATION GRENKE CT 135025502	535		535			
61354200 LOCATION GRENKE CT 135025541	2 748		2 748			
61355000 LOCATION SPOTIFY	164		107		57	54
61356000 LOCATION DISH ORDER	343		490		-147	-30
61357000 LOCATION LOCAM CT 1601167	1 308		1 308			

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION DÉTAILLÉS

TIMELO

Du 01/11/2022 au 31/10/2023

	Du 01/11/22 Au 31/10/23	en %	Du 01/11/21 Au 31/10/22	en %	Variation	
					en valeur	en %
61358000 LOCATION GRENKE CT 135025075	1 031		1 031			
61359000 LOCATION GRENKE CT 135025110	7 796	1	7 796	1		
61359100 LOCATION GRENKE FOUR	1 619				1 619	
61400000 CHARGES LOCATIVES	1 657		1 195		461	39
61520000 ENT REPARATION IMMEUBLE	2 492		3 732		-1 240	-33
61550000 ENTRETIEN REPB0 MATERIEL	12 251	1	10 647	1	1 605	15
61560000 MAINTENANCE	654		572		83	14
61600000 ASSURANCES	5 575	1	5 140	1	435	8
61610000 ASSURANCES SUR EMPRUNTS	1 470		1 043		427	41
62260000 HONORAIRES COMPTABLES	4 318		13 860	1	-9 542	-69
62261000 HONORAIRES JURIDIQUES	1 260		680		580	85
62262000 HONORAIRES SOCIAL	4 011				4 011	
62268000 HONORAIRES DIVERS	2 750		4 517		-1 767	-39
62270000 FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX	613		8		604	
62280000 FRAIS TICKETS RESTO			2 826		-2 826	-100
62281000 COMMISSIONS FOODORA/DELIVEROO	17 057	2	37 972	4	-20 915	-55
62310000 PUBLICITE	3 329		1 829		1 500	82
62340000 CADEAUX A LA CLIENTELE	311				311	
62341000 CADEAUX FOURNISSEURS	9				9	
62360000 CATALOGUES ET IMPRIMES	633				633	
62380000 DONS POURBOIRES	50				50	
62410000 FRAIS DE TRANSPORTS	515		3 733		-3 218	-86
62510000 FRAIS DE DEPLACEMENTS	23		708		-685	-97
62520000 FRAIS DE REPAS	811		1 910		-1 098	-58
62570000 RECEPTIONS	685				685	
62600000 FRAIS POSTAUX TELEPHONE	893		797		97	12
62770000 COMMISSIONS CB	4 957	1	5 076	1	-119	-2
62780000 FRAIS BANCAIRES	6 236	1	3 763		2 473	66
62781000 FRAIS TR	1 847				1 847	
62810000 COTISATIONS	114		650		-536	-82
62880000 TRAITEMENT DES DECHETS	3 301		2 484		817	33
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	385 596	44	348 158	36	37 437	11
- Impôts, taxes et versements assimilés	9 989	1	9 074	1	914	10
63330000 FORMATION CONTINUE	2 416		2 697		-281	-10
63350000 TAXE APPRENTISSAGE	2 664		2 988		-323	-11
63511000 COTISATION FONCIERE ENTREPRISE	2 654		1 492		1 162	78
63513000 AUTRES IMPOTS LOCAUX	1 065		953		112	12
63780000 TAXES REDEVANCES DECHETS	1 189		945		244	26
- Salaires et traitements	415 714	47	421 750	43	-6 036	-1
64100000 SALAIRES	391 881	44	406 633	42	-14 752	-4
64120000 CONGES PAYES	6 981	1	-6 949	-1	13 930	-200
64130000 PRIME STAGIAIRE			300		-300	-100
64140000 INDEMNITE RUPTURE CONVENTIONN			3 667		-3 667	-100
64141000 PRIME INFLATION			900		-900	-100
64144000 INDEMNITES DE LICENCIEMENT	1 069				1 069	
64160000 REMUNERATIONS N DARTOUT	15 784	2	17 200	2	-1 416	-8
- Charges sociales	86 467	10	96 419	10	-9 952	-10
64510000 COTISATIONS URSSAF	65 431	7	75 975	8	-10 544	-14
64520000 COTISATIONS MUTUELLE GAN			1 735		-1 735	-100
64530000 COTISATIONS RETRAITE KLESIA	14 611	2	17 121	2	-2 509	-15
64560000 COTISATIONS PREVOYANCE	3 710		1 608		2 102	131
64750000 MEDECINE DE TRAVAIL	778		1 246		-467	-38
64820000 CHARGES SUR CONGES PAYES	1 936		-1 265		3 201	-253
Total	-512 170	-58	-527 244	-54	15 074	-3
EXCÉDENT BRUT D'EXPL.	-126 574	-14	-179 086	-18	52 511	-29
+ Transferts de charges d'exploitation	45 611	5	32 612	3	12 999	40
79100000 TRANSFERT DE CHARGES	30 864	3	32 612	3	-1 748	-5
79110000 AVANTAGE EN NATURE	14 747	2			14 747	

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION DÉTAILLÉS

TIMELO

Du 01/11/2022 au 31/10/2023

	Du 01/11/22 Au 31/10/23	en %	Du 01/11/21 Au 31/10/22	en %	Variation	
					en valeur	en %
+ Autres produits d'exploitation	4 089		33		4 056	
75800000 PRODUITS DIVERS DE GESTION COU	4 089		33		4 056	
- Dotations amortissements et dépréciations	35 674	4	38 515	4	-2 841	-7
68112000 DOTB0 AUX AMORTS IMMOB CORP	35 674	4	38 515	4	-2 841	-7
- Autres charges d'exploitation	6 666	1	1 628		5 038	309
65160000 DROITS AUTEURS SACEM/SPRE	1 323		1 287		35	3
65800000 CHARGES DIVERSES GESTION COUR	5 343	1	341		5 002	
Total	7 361	1	-7 498	-1	14 859	-198
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-119 213	-13	-186 583	-19	67 370	-36
+ Produits financiers			57		-57	-100
76800000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS			57		-57	-100
- Charges financières	2 497		1 684		813	48
66110000 INTERETS SUR EMPRUNT	762		1 459		-697	-48
66150000 INTERETS DEBITEURS	1 734		225		1 509	671
Total	-2 497		-1 627		-870	53
RÉSULTAT COURANT	-121 710	-14	-188 210	-19	66 501	-35
+ Produits exceptionnels (1)			2 447		-2 447	-100
77180000 PRODUITS EXCEPTIONNELS			1 197		-1 197	-100
77520000 PRODUITS CESSB0 ELEMNTS ACTIFS			1 250		-1 250	-100
- Charges exceptionnelles (2)	8 486	1	13 171	1	-4 685	-36
67120000 PENALITES AMENDES NON DED	4 129		1 140		2 989	262
67180000 CHARGES EXCEPTION S/OPERB0			2 667		-2 667	-100
67210000 CHARGES S/EXCERCICE ANTERIEUR			8 156	1	-8 156	-100
67520000 VALEURS COMPT ELEMNTS ACTIF CE			1 208		-1 208	-100
67560000 VNC IMMOB FINANCIERES CEDEES	1 860				1 860	
68710000 DOT AMORT EXCEPT/IMMOB	2 497				2 497	
Total	-8 486	-1	-10 724	-1	2 237	-21
RÉSULTAT EXERCICE	-130 196	-15	-198 934	-20	68 738	-35
(1) dont produits cessions éléments cédés			1 250		-1 250	-100
(2) dont valeurs comptables éléments cédés	1 860		1 208		652	54

* La colonne en % correspond à la variation par rapport à la production de l'exercice

IMPRIMES FISCAUX

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité		Formulaire à déposer en double exemplaire		IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS		N° 2065 - SD 2023  N° 11084* 24 Formulaire obligatoire (art.223 du Code général des impôts)							
Exercice ouvert le		01/11/22		et clos le		31/10/23		Régime simplifié d'imposition					
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe								Régime réel normal		X			
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre													
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209- 0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case													
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE													
Désignation de la société :						Adresse du siège social :							
TIMELO 32 Rue Gaspard Philippe 33000 BORDEAUX													
SIRET 8 1 2 2 7 1 9 2 2 0 0 0 1 3						Mél : administration@poggetti.fr							
Adresse du principal établissement :						Ancienne adresse en cas de changement :							
REGIME FISCAL DES GROUPES													
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)													
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante													
Pour les sociétés filiales , désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :													
						SIRET							
B ACTIVITE													
Activités exercées						Restauration de type rapide						Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)													
1 Résultat fiscal				Bénéfice imposable au taux normal				Déficit		126 067			
Bénéfice imposable à 15 %				Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %									
2 Plus-values													
PV à long terme imposables à 15 %				PV à long terme imposables à 19 %				PV exonérées (art. 238 quinquies)					
Autres PV imposables à 19 %				PV à long terme imposables à 0 %									
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches													
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>sexies</i>				Jeunes entreprises innovantes, art. 44 <i>sexies-0 A</i>									
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>septies</i>				Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 <i>quaterdecies</i>				Zone de restructuration de la défense, art. 44 <i>terdecies</i>					
				Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 <i>sexdecies</i>				Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art . 44 <i>octies A</i>					
				Zone de développement prioritaire, art.44 <i>septdecies</i>				Autres dispositifs					
Société d'investissement immobilier cotée				Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %					
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 <i>quater W</i> du CGI (cocher la case)													
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)													
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts													
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.													
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)													
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %													
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)													
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %													
G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)													
1- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquièmes C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre													
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée													
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquièmes C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre													
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe						Nom / Adresse							
						N°							
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE													
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI X NON Si oui, indication du logiciel utilisé ISACOMPTA CONNECT													
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr . S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .													
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :						Nom et adresse du conseil :							
SDV ASSOCIES - ACCEL Parc Technoclub Bat A 1 avenue de l'Hippodrome 33170 GRADIGNAN													
Tél : 0556161656						Tél :							
OGA/OMGA						Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)							
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :						Date : 15/03/24 Lieu : BORDEAUX							
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné						Qualité et nom du signataire : CO GERANT DARTOUT NICOLAS							
						Signature							
Examen de conformité fiscale (ECF)						prestataire :							

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065 - SD

I	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS									
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres		b				
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)						c				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d				
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)						e				
						f				
						g				
						h				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)						i				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j				
Montant des revenus répartis (5)						Total (a à h)				
J	REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants			Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :					
					à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
1			2	3	4	5	6	7	8	
K	DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)										
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
L	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION									
REMUNERATIONS					MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 0 %, 15 % ou 19%					
					0%	15%	19%			
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)					MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice					
					MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice					
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)					MVLT réalisée au cours de l'exercice					
					MVLT restant à reporter					
M	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)									
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice										
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice										

Copyright Groupe ISA 2023 ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise : <u>TIMELO</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise <u>32 Rue Gaspard Philippe 33000 BORDEAUX</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>				
Numéro SIRET* <u>81227192200013</u>		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le, <u>31/10/2023</u>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA				
AC.IIF IMMOBILISÉES *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC		
		Frais de développement*	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI	97 000	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	24 832	12 277
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	172 847	117 196
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV		
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE	22	22
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	13 180	13 180
		TOTAL (II)		BJ	437 355	BK
AC.IIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	20 095	BM	20 095
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
		Marchandises	BT		BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	4 940	BY	4 940
		Autres créances (3)	BZ	35 778	CA	35 778
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
		Disponibilités	CF	30 112	CG	30 112
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	2 153	CI	2 153
		TOTAL (III)	CJ	93 078	CK	93 078
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW				
Primes de remboursement des obligations (V)		CM				
Ecarts de conversion actif * (VI)		CN				
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	530 434	1A	197 680	332 754
Renvois :	(1) Dont droit au bail :	97 000	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise TIMELONéant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :17 250.....)	DA	17 250
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	32 750
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	1 725
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	-121 339
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	-130 196
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	-199 810
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	107 805
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	20 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	77 356
	Dettes fiscales et sociales	DY	178 662
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	148 740
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	532 564
	Ecarts de conversion passif *	ED	
	TOTAL (V)	EE	332 754
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		
REINVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	481 346
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	20 531

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : TIMELO

Néant ☐ *

		Exercice N							
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA	17 859	FB		FC	17 859	
	Production vendue {	biens *	FD		FE		FF		
		services *	FG	867 029	FH		FI	867 029	
		Chiffres d'affaires nets *	FJ	884 887	FK		FL	884 887	
	Production stockée *						FM		
	Production immobilisée *						FN		
	Subventions d'exploitation						FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)						FP	45 611	
	Autres Produits (1) (11)						FQ	4 089	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	934 588	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS	300 954	
	Variation de stocks (marchandises) *						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	3 306	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *						FV	-2 959	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	197 991	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	9 989	
	Salaires et traitements *						FY	415 714	
	Charges sociales (10)						FZ	86 467	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	35 674	
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	6 666	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 053 801	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	-119 213		
Operations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
Total des produits financiers (V)						GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	2 497	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
Total des charges financières (VI)						GU	2 497		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-2 497		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	-121 710		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>TIMELO</u>										Néant ☐ *		
										Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	4 129	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	1 860	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG	2 497	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	8 486	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	-8 486	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ		
Impôts sur les bénéfices *										HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	934 588	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	1 064 784	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)										HN	-130 196	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO		
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							HY		
	(3)	Dont	{ - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier							1G		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HP		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								HQ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1H		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)								1J		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)								1K		
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)								1X		
	(9)	Dont transfert de charges								RC		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)								RD		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A1	45 611	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A2		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles Facultatives A6 Obligatoires A9								A3		
		dont cotisations facultatives Madelin A7								A4	1 323	
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8										
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :									Exercice N	
										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	PENALITES NON DED									4 129		
	MISES AU REBUT									1 860		
DOT° MISES AU REBUT									2 497			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N		
									Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise										TIMELO										Néant ☐ *			
CADRE A			IMMOBILISATIONS							Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice				Augmentations									
										1				2				3					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement							TOTAL I		CZ				D8				D9					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles							TOTAL II		KD	97 000			KE				KF					
CORPORELLES	Terrains									KG				KH				KI					
	Constructions	Sur sol propre		[Dont Composants		L9				KJ				KK				KL					
		Sur sol d'autrui		[Dont Composants		M1				KM				KN				KO					
		Installations gales, agencts*, aménagts des constructions				[Dont Composants		M2				KP				KQ							
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				[Dont Composants		M3				KS	44 093			KT				KU				
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *									KV	273 027			KW				KX				
		Matériel de transport *									KY	1 149			KZ				LA				
		Matériel de bureau et mobilier informatique									LB	19 586			LC				LD	583			
		Emballages récupérables et divers *									LE				LF				LG				
	Immobilisations corporelles en cours									LH				LI				LJ					
	Avances et acomptes									LK				LL				LM					
	TOTAL III									LN	337 855			LO				LP	583				
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence									8G				8M				8T				
		Autres participations									8U				8V				8W				
Autres titres immobilisés									1P	22			1R				1S						
Prêts et autres immobilisations financières									1T	15 040			1U				1V						
TOTAL IV									LQ	15 062			LR				LS						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)												ØG	449 917			ØH				ØJ	583		
CADRE B		IMMOBILISATIONS					Diminutions					Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice			Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence								
							par virements de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence			3			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice								
							1		2						4								
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I		IN			CØ			DØ			D7						
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II		IO			LV			LW	97 000		1X						
CORPORELLES	Terrains							IP			LX			LY			LZ						
	Constructions	Sur sol propre		IQ				MA			MB			MC									
		Sur sol d'autrui		IR				MD			ME			MF									
		Inst. gales, agencts et am. des constructions				IS				MG			MH										
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT				MJ	6 983		MK	37 110		ML							
	Autres immobi-lisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers		IU				MM			MN	273 027		MO									
		Matériel de transport		IV				MP	1 149		MQ			MR									
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW				MS	3 153		MT	17 017		MU									
		Emballages récupérables et divers *		IX				MV			MW			MX									
	Immobilisations corporelles en cours					MY				MZ			NA			NB							
	Avances et acomptes					NC				ND			NE			NF							
TOTAL III					IY				NG	11 285		NH	327 153		NI								
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ				ØU			M7			ØW							
	Autres participations					IØ				ØX			ØY			ØZ							
	Autres titres immobilisés					I1				2B			2C	22		2D							
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		960		2E	900		2F	13 180		2G							
	TOTAL IV					I3		960		NJ	900		NK	13 202		2H							
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										I4		960		ØK	12 185		ØL	437 355		ØM			

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : TIMELO					Néant ☒ *	
Exercice N clos le 31/10/2023						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".						
CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....					-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....					=	
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l' entrepriseTIMELO

Néant☐*

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	25 359	QA	6 456	QB	6 983	QC	24 832
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	134 959	QE	27 058	QF		QG	162 017
	Matériel de transport	QH	424	QI	725	QJ	1 149	QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	10 051	QM	3 933	QN	3 153	QO	10 831
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	170 794	QV	38 171	QW	11 285	QX	197 680
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	170 794	ØP	38 171	ØQ	11 285	ØR	197 680

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobili-sations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissement	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV		
Autres immobilisations incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD		
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d' autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales,agenc am. divers	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc et am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat.bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL						NM						NO		
TOTAL III															
Total général (I + II + III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW				Total général non ventilé (NS+NT+NU)	NY				Total général non ventilé (NW-NY)	NZ				

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *

		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise								TIMELO		Néant ☒ *	
Nature des provisions			Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *		3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*		3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *		3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires		3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d' installation (art. 39 quinques H du CGI)		IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)		3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I		3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges		4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients		4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme		4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités		4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change		4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires		4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)		5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *		5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions		EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *		5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)		5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II		5Z		TV		TW		TX		
	Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
- corporelles			6E		6F		6G		6H		
- Titres mis en équivalence			Ø2		Ø3		Ø4		Ø5		
- titres de participation			9U		9V		9W		9X		
- autres immobilisations financières (1) *			Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
Sur stocks et en cours		6N		6P		6R		6S			
Sur comptes clients		6T		6U		6V		6W			
Autres provisions pour dépréciation (1)*		6X		6Y		6Z		7A			
TOTAL III		7B		TY		TZ		UA			
TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD			
Dont dotations et reprises		{	- d'exploitation	UE		UF					
			- financières	UG		UH					
			- exceptionnelles	UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l' article 39-1-5e du C.G.I.									10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l' année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l' état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l' article 38 II de l' annexe III au CGI.											

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise : TIMELO										Néant ☐ *		
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières				UT	13 180	UV		UW	13 180		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA							
	Autres créances clients				UX	4 940		4 940				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)				Z1							
	Personnel et comptes rattachés				UY	3 242		3 242				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ							
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	16 669		16 669				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN							
		Divers			VP							
	Groupe et associés (2)				VC							
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	15 867		15 867					
Charges constatées d'avance					VS	2 153		2 153				
TOTAUX					VT	56 051	VU	42 871	VV	13 180		
RENVUIS	(1)	Montant	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		des	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF						
CADRE B			ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)			7Y									
Autres emprunts obligatoires (1)			7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG									
	à plus d'1 an à l'origine		VH	107 805		56 587		51 218				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A									
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	77 356		77 356						
Personnel et comptes rattachés			8C	38 515		38 515						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	93 633		93 633						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	43 539		43 539						
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	2 974		2 974						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J									
Groupe et associés (2)			VI	20 000		20 000						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	148 740		148 740						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *			Z2									
Produits constatés d'avance			8L									
TOTAUX			VY	532 564	VZ	481 346		51 218				
RENVUIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques			VL	20 000		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	35 970	* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD							

Désignation de l' entreprise : TIMELO

Formulaire déposé au titre de l'IR
(cocher la case ci-contre)

ET☐

Néant☐*

Exercice N, clos le :
31/10/2023

Charges non admises en déduction du résultat fiscal

Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)

Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)

WD

Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles

WE

Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)

WF

Taxe sur les voitures de sociétés (entreprises à l' IS)

WG

Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option

RA

(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D du CGI)

RB

)

Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)

WI

Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)

XX

Amendes et pénalités

WJ

4 129

Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI) *

XZ

Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *

XY

Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n°2032-NOT-SD)

I7

Quote-part

Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE

WL

Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI

L7

Régimes particuliers / impositions antérieures

Moins-values nettes à long terme

- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises à l'IR)

- imposées aux taux à 0 %

Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*

- Plus-values nettes à court terme

- Plus-values soumises au régime des fusions

I8

ZN

WN

WO

Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l' IS)

XR

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *

Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)

SU

Zones d'entreprises* (activité exonérée)

SW

Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro

M8

Y1

Y3

Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage

Y1

Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage

Y3

TOTAL I

WR

4 129

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. et quote-part comptabilisée du bénéfice distribué par ces organismes*

WS

130 196

Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l' exercice (cf. tableau 2058- B-SD, cadre III)

WT

Régimes imposition particuliers et impositions antérieures

Plus-values nettes à long terme

- imposées aux taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l' IR)

- imposées aux taux de 0 %

- imposées aux taux de 19 %

- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures

- imputées sur les déficits antérieurs

Autres plus-values imposées aux taux de 19 %

Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*

Régime des sociétés mères et des filiales *
Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation

2A

)

Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)

Mesures d'incitation

Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *.

Majoration d'amortissement*

Reprise d'entreprises en difficulté (art.44 septies)

K9

Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)

L2

J.E.I. (art.44 sexies A)

L5

ZFU-TE (art. 44 octies A)

ØV

S.I.I.C. (art. 208C)

K3

Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)

PA

Bassin d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)

Bassin d'emploi à redynamiser (art 44 quodecies)

1F

Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)

XC

Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)

PP

Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)

PC

Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies)

PB

XS

XF

Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l' IS)

XS

Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé

dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)

X9

dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)

YH

dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)

YA

dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)

YC

dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)

YB

dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)

YD

dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)

YI

Créance dé gagée par le report en arrière de déficit

ZI

dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)

YL

Y2

Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage

Y2

III. RÉSULTAT FISCAL

TOTAL II

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II)
déficit (II moins I)

XI

XJ

126 067

Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l' IS)*

ZL

XL

Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l' IS) *

XL

RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)

XN

XO

126 067

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

43/56

Désignation de l'entreprise		TIMELO		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	267 115
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice ⁽²⁾ K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A-SD)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	267 115
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A-SD, ligne XO)				YJ	126 067
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)				YK	393 182
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1.1e bis al. 1er du CGI, dotations de l'exercice				ZT	21 669
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. le bis al. 2 du CGI *			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *					
			8X		8Y
			8Z		9A
			9B		9C
Provisions pour dépréciation *					
			9D		9E
			9F		9G
			9H		9J
Charges à payer					
			9K		9L
			9M		9N
			9P		9R
			9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A-SD :			YN		YO
			↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case correspond au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise																												TIMELO						
Néant ☐ *																																		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie									ØC						AFFECTATIONS	{ - Réserves légales - Autres réserves										ZB							
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie									ØD		-198 934						ZD	-77 595															
	Prélèvements sur les réserves									ØE								ZE																
										ØF		-198 934						ZF																
	TOTAL I																	ZG	-121 339															
																		ZH	-198 934															
RENSEIGNEMENTS DIVERS																																		
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail J7) YQ																																	
	- Engagements de crédit-bail immobilier YR																																	
	- Effets portés à l'escompte et non échus YS																																	
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance YT																			427														
	- Locations, charges locatives et de copropriété dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8) XQ																			74 573														
	- Personnel extérieur à l'entreprise YU																																	
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions) SS																			30 009														
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages YV																																	
	- Autres comptes dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES 114) ST																			92 983														
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD ZJ																			197 991														
	IMPÔTS ET TAXES	- CFE, CVAE YW																			2 654													
		- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS) 9Z																			7 334													
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052-SD YX																			9 989													
T.V.A.		- Montant de la T.V.A. collectée YY																			105 300													
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations YZ																			50 323														
																				391 881														
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2022) ØB																												391 881					
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition * ØS																																	
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société * ZK																																	
	- Numéro de centre agréé * XP														- Filiales et participations : (Liste au tableau 2059-G-SD prévu à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI)														ZR					
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice RG																																	
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI RH																																	
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA									Plus-values à 15 % JK				Plus-values à 0 % JL																				
										Plus-values à 19 % JM				Imputations JC																				
	Groupe : résultat d'ensemble. JD									Plus-values à 15 % JN				Plus-values à 0 % JO																				
										Plus-values à 19 % JP				Imputations JF																				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH									N° SIRET de la société mère du groupe JJ																								

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : TIMELO

Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations *	1	SERVIETTES NOIRES	1 000		1 000	
	2	VAISSELLE PT MATE	3 883		3 883	
	3	MACHINE SOUS VIDE	2 100		2 100	
	4	SCOOTER UNIVERSA	1 149		1 149	
	5	PC PORTABLE ACER A	583		583	
	6	CHAISE FDB	1 830		1 830	
	7	PIETEMENT BISTROT	57		57	
	8	PIETEMENT BISTROT	69		69	
	9	DOCK DESIGN TABL	614		614	
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	⑪
I. Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨						
	Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩						
	Cadre C : autres plus-values taxable à 19 % ⑪						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C du CGI.

[illegible]

Désignation de l'entreprise : TIMELO

Néant ☒ *

Rappel de la plus-value de l'exercice relevant du taux de 15 % 1 ou 12,80 % 2 .	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) 1	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) 1	

- 1 Entreprises soumises à l'IS
2 Entreprises soumises à l'IR

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine 1		Moins-values à 12,80 % 2	Imputation sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % 3	Solde des moins-values à 12,80 % 4
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine 1		Moins values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 6 = 2 + 3 - 4 - 5 6
		À 19 % ou à 15 % 2	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice 3	À 15 % ou 19 % 4		
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : TIMELO				Néant ☒ *			
I							
SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
			Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
			taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19 %	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)		6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					
II							
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS *(5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)							
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	montants prélevés sur la réserve				montant de la réserve à la clôture de l'exercice	
①	②	donnant lieu à complément d'impôt	③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt	④	⑤	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : TIMELO															Néant ☐ *											
Exercice ouvert le :01/11/2022.....										et clos le :31/10/2023.....					Durée en nombre de mois <table border="1"><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>					1	2					
1	2																									
DÉCLARATION DES EFFECTIFS																										
Effectif moyen du personnel * :															YP		14									
Dont apprentis															YF											
Dont handicapés															YG											
Effectifs affectés à l'activité artisanale															RL											
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE																										
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE																										
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises															OA		884 887									
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés															OK											
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante															OL											
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges															OT											
TOTAL 1															OX		884 887									
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																										
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)															OH		4 089									
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation															OE											
Subventions d'exploitation reçues															OF											
Variation positive des stocks															OD		2 959									
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée															OI											
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation															XT											
TOTAL 2															OM		7 048									
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾																										
Achats															ON		351 514									
Variation négative des stocks															OQ											
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances															OR		77 821									
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois															OS											
Taxes déductibles de la valeur ajoutée															OZ											
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)															OW		6 666									
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée															OU											
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois															O9											
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante															OY											
TOTAL 3															OJ		436 000									
IV - Valeur ajoutée produite																										
Calcul de la Valeur Ajoutée (Total 1 + total 2 - total 3)															OG		455 935									
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																										
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF.															SA		455 935									
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE																										
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.																										
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD																										
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre															EV		X									
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)															GX		884 887			Effectifs au sens de la CVAE *		EY		14		
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)															HX											
Période de référence															GY		0 1 / 1 1 / 2 0 2 2			GZ		3 1 / 1 0 / 2 0 2 3				
Date de cessation															HR		/ / / / / / / /									

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD au § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1

1

(1)

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/10/2023

N° SIRET

8122719220013

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

TIMELO

ADRESSE (voie)

32 Rue Gaspard Philippe

CODE POSTAL

33000

VILLE

BORDEAUX

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	1000
Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	150

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

SARL

Dénomination

FAITU

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

86.9565

Nb de parts ou actions

1 000.00

Adresse :

N°

16

Voie

RUE CLARE

Code Postal

33800

Commune

BORDEAUX

Pays

France

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

MR

Nom patronymique

JOULIE

Prénom(s)

GREGOIRE

Nom marital

% de détention

13.0435

Nb de parts ou actions

150.00

Naissance :

Date

13/01/1973

N° Département

78

Commune

LE CHESNAY-ROCQUENCO

Pays

France

Adresse :

N°

20

Voie

RUE DU PARLEMENT

Code Postal

33000

Commune

BORDEAUX

Pays

France

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

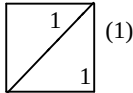
Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD.



☒ Néant *

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

N° SIRET :

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	P5	
--	----	--

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotéer chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2032-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise	TIMELO
Numéro de siret	81227192200013

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

Exercice du 01/11/2022 au 31/10/2023

Désignations	Montant
Total des produits à recevoir	

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice du 01/11/2022 au 31/10/2023

Désignations	Montant
OD Clôture Emprunt EMPRUNT PGE 220106101433 - 164	33
OD Clôture Emprunt EMPRUNT SG 219331102222 - 1642	1
Facture à recevoir PRORATA FACT 23/11/23 - 06/23	644
Facture à recevoir COFINTEX 05/23+07/23	113
Facture à recevoir BOUCHERIE ALI	120
Facture à recevoir BOUYGUES 12/22+06/23	159
Facture à recevoir SAS 210 05-06-07/23	1 670
Facture à recevoir HIGH TECH CONCEPT	478
Facture à recevoir JASO AG 2023	816
PROV CP	17 554
PROV CP	4 115
PROV CFE 2023	2 383
OD Clôture Emprunt EMPRUNT PGE 220106101433 - 164	36
OD Clôture Emprunt EMPRUNT SG 219331102222 - 1642	1
Total des charges à payer	28 123

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice du 01/11/2022 au 31/10/2023

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
CCA TAXE TERRASSE			179		
CCA AHI			111		
CCA sur achats et chges extern LOCATIONS MATERI			34		
CCA sur achats et chges extern LOCATIONS MATERI			64		
CCA sur achats et chges extern LOCATION ALARME C			47		
CCA sur achats et chges extern REDEVANCE GRENK			19		
CCA sur achats et chges extern LOCATION GRENKE 1			122		
CCA sur achats et chges extern LOCATION GRENKE C			420		
CCA sur achats et chges extern LOCATION GRENKE C			45		
CCA sur achats et chges extern LOCATION GRENKE C			229		
CCA sur achats et chges extern LOCATION GRENKE C			86		
CCA sur achats et chges extern LOCATION GRENKE C			650		
CCA sur achats et chges extern MAINTENANCE 2023			33		
CCA sur achats et chges extern LOCATION GRENKE C			115		
Total des charges constatées d'avance			2 153		

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice du 01/11/2022 au 31/10/2023

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
Total des produits constatés d'avance					

TIMELO

32 Rue Gaspard Philippe

33000 BORDEAUX

Exercice clos le : 31 octobre 2024

APE : 5610C

SIRET : 81227192200013

SOMMAIRE

TIMELO

Du 01/11/2023 au 31/10/2024

COMPTES ANNUELS	3
Attestation	4
Bilan - Actif	5
Bilan - Passif	6
Compte de résultat synthétique	7
Compte de résultat synthétique	8
ANNEXE COMPTABLE	9
Annexe des comptes annuels	10
DETAIL DES COMPTES	17
Bilan - Actif détaillé	18
Bilan - Passif détaillé	19
Compte de résultat détaillé	20
Soldes Intermédiaires de Gestion	23
Soldes Intermédiaires de Gestion détaillés	24
IMPRIMES FISCAUX	27
Liasse fiscale	28

COMPTES ANNUELS

ATTESTATION

TIMELO

Du 01/11/2023 au 31/10/2024

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

TIMELO

Pour l'exercice du 01/11/2023 au 31/10/2024

et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

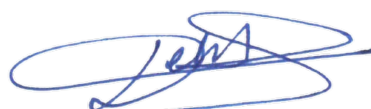
Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	277 537 €
Chiffre d'affaires	754 137 €
Résultat net comptable	-70 724 €

Fait à Gradignan,
Le 20/12/2024.

Sophie DEBORD,
Expert-comptable.



BILAN - ACTIF

TIMELO

Du 01/11/2023 au 31/10/2024

ACTIF	Valeurs au 31/10/24			Valeurs au 31/10/23
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)	97 000		97 000	97 000
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels	32 830	21 621	11 210	12 277
Autres immobilisations corporelles	285 349	199 217	86 132	117 196
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				22
Prêts				
Autres immobilisations financières	11 600		11 600	13 180
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	426 780	220 838	205 942	239 675
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	13 500		13 500	20 095
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients	3 886		3 886	4 940
Clients douteux, litigieux				
Clients Factures à établir				
Personnel et comptes rattachés	2 189		2 189	3 242
Créances fiscales et sociales	11 704		11 704	16 669
Fournisseurs débiteurs	4 031		4 031	2 038
Débiteurs divers	14 037		14 037	13 829
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	20 829		20 829	30 112
Charges constatées d'avance (3)	1 420		1 420	2 153
TOTAL ACTIF CIRCULANT	71 596		71 596	93 078
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	498 376	220 838	277 537	332 754

BILAN - PASSIF

TIMELO

Du 01/11/2023 au 31/10/2024

PASSIF	Valeurs au 31/10/24	Valeurs au 31/10/23
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 17 250)	17 250	17 250
Primes d'émission, de fusion, d'apport	32 750	32 750
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	1 725	1 725
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-251 535	-121 339
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-70 724	-130 196
SITUATION NETTE	-270 534	-199 810
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-270 534	-199 810
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	67 868	107 805
Emprunts et dettes financières diverses		
Groupe et associés	20 000	20 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs	80 740	73 356
Fournisseurs, factures non parvenues	7 939	4 000
Dettes fiscales et sociales	235 156	178 662
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	136 369	148 740
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	548 071	532 564
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	277 537	332 754

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

TIMELO

Du 01/11/2023 au 31/10/2024

	Du 01/11/23 Au 31/10/24	% CA	Du 01/11/22 Au 31/10/23	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises			17 859	2	-17 859	-100
Production vendue (biens et services)	754 137	100	867 029	98	-112 892	-13
Montant net du chiffre d'affaires	754 137	100	884 887	100	-130 750	-15
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	9 831	1	45 611	5	-35 780	-78
Autres produits	6 297	1	4 089		2 208	54
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	770 265	102	934 588	106	-164 323	-18
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises	199 225	26	300 954	34	-101 728	-34
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	4 150	1	3 306		844	26
Variation de stocks	6 595	1	-2 959		9 554	323
Autres achats et charges externes	189 066	25	197 991	22	-8 925	-5
Impôts, taxes et versements assimilés	8 977	1	9 989	1	-1 011	-10
Salaires et traitements	318 227	42	415 714	47	-97 487	-23
Charges sociales	69 469	9	86 467	10	-16 998	-20
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	32 033	4	35 674	4	-3 641	-10
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	4 656	1	6 666	1	-2 010	-30
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	832 399	110	1 053 801	119	-221 402	-21
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-62 134	-8	-119 213	-13	57 079	48
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

TIMELO

Du 01/11/2023 au 31/10/2024

	Du 01/11/23 Au 31/10/24	% CA	Du 01/11/22 Au 31/10/23	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo.						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS						
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées	2 343		2 497		-154	-6
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	2 343		2 497		-154	-6
RÉSULTAT FINANCIER	-2 343		-2 497		154	6
RÉSULTAT COURANT avant impôts	-64 477	-9	-121 710	-14	57 233	47
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	5 992	1			5 992	
Sur opérations en capital	772				772	
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	6 764	1			6 764	
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	7 667	1	4 129		3 538	86
Sur opérations en capital	1 602		1 860		-258	-14
Dot. amortissements, dépréciations, prov.	3 743		2 497		1 245	50
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	13 012	2	8 486	1	4 525	53
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-6 248	-1	-8 486	-1	2 239	26
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices						
TOTAL DES PRODUITS	777 029	103	934 588	106	-157 559	-17
TOTAL DES CHARGES	847 753	112	1 064 784	120	-217 030	-20
Bénéfice ou Perte	-70 724	-9	-130 196	-15	59 472	46

ANNEXE COMPTABLE

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/10/2024 dont le total est de 277 537.43 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -70 724.19 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/11/2023 au 31/10/2024.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/10/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériels et outillages	2 à 5 ans
- Installations générales	3 à 10 ans
- Matériel de bureau et mobilier	3 à 10 ans

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

TIMELO

Du 01/11/2023 au 31/10/2024

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

TIMELO

Du 01/11/2023 au 31/10/2024

CADRE A		IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations			
					suite à réévaluation	acquisitions		
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL	97 000			
CORPORELLES	Terrains							
	Constructions	Sur sol propre						
		Sur sol d'autrui						
	Inst. générales, agencts & aménagts construct.							
	Installations techniques, matériel & outillage industriels			37 110		3 644		
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers		273 027				
		Matériel de transport						
		Matériel de bureau & mobilier informatique		17 017				
Emballages récupérables & divers								
Immobilisations corporelles en cours								
Avances et acomptes								
TOTAL				327 153	3 644			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence							
	Autres participations							
	Autres titres immobilisés			22				
	Prêts et autres immobilisations financières			13 180				
TOTAL				13 202				
TOTAL GENERAL				437 355	3 644			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine	
				par virt poste	par cessions			
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.		TOTAL					
	Autres postes d'immob. incorporelles		TOTAL			97 000		
CORPORELLES	Terrains							
	Constructions	Sur sol propre						
		Sur sol d'autrui						
	Inst. gal. agen. amé. cons							
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			7 923		32 830		
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers			3 642		269 385	
		Matériel de transport						
		Mat. bureau, inform., mobilier			1 052		15 965	
Emb. récupérables & divers								
Immobilisations corporelles en cours								
Avances et acomptes								
TOTAL				12 617	318 180			
FINANCIERE	Particip. évaluées par mise en équivalence							
	Autres participations							
	Autres titres immobilisés			22				
	Prêts & autres immob. financières			1 580		11 600		
TOTAL				1 602	11 600			
TOTAL GENERAL				14 219	426 780			

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

TIMELO

Du 01/11/2023 au 31/10/2024

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Constructions	Sur sol propre			
	Sur sol d'autrui			
	Inst. générales agen. aménag.			
Inst. techniques matériel et outil. industriels	24 832	4 712	7 923	21 621
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	28 300	3 642	186 675
	Matériel de transport			
	Mat. bureau et informatiq., mob.	2 764	1 052	12 542
	Emballages récupérables divers			
TOTAL	197 680	35 776	12 617	220 838
TOTAL GENERAL	197 680	35 776	12 617	220 838

CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

TIMELO

Du 01/11/2023 au 31/10/2024

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	11 600		11 600
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	3 886	3 886	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	2 189	2 189	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres coll. publiques	11 704	11 704	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	18 067	18 067	
	Charges constatées d'avance	1 420	1 420	
TOTAUX		48 867	37 267	11 600
Renvois	(1) Montant des	- Créances représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

TIMELO

Du 01/11/2023 au 31/10/2024

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	67 868	51 618	16 250	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		88 679	88 679		
Personnel & comptes rattachés		39 535	39 535		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		149 903	149 903		
Etat &	Impôts sur les bénéfices				
autres	Taxe sur la valeur ajoutée	40 243	40 243		
collectiv.	Obligations cautionnées				
publiques	Autres impôts, tax & assimilés	5 475	5 475		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)		20 000	20 000		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		136 369	136 369		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		548 071	531 821	16 250	
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exer.	36 023			
	(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

TIMELO

Du 01/11/2023 au 31/10/2024

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	20
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 939
Dettes fiscales et sociales	24 573
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	36
TOTAL DES CHARGES À PAYER	32 568

DETAIL DES COMPTES

BILAN - ACTIF DÉTAILLÉ

TIMELO

Du 01/11/2023 au 31/10/2024

ACTIF	Valeurs nettes au 31/10/24	Valeurs nettes au 31/10/23	Variation	
			en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial (1)	97 000	97 000		
20600000 DROIT AU BAIL	97 000	97 000		
Immobilisations corporelles				
Installations tech., matériel et outillages indus.	11 210	12 277	-1 068	-9
21540000 MATERIEL INDUSTRIEL	32 830	37 110	-4 279	-12
28154000 AMORTS MATERIEL ET OUTILLAGE	-21 621	-24 832	3 212	13
Autres immobilisations corporelles	86 132	117 196	-31 064	-27
21810000 A A I DIVERS	266 862	270 504	-3 642	-1
21810100 A A I INTRACO	2 523	2 523		
21840000 MOBILIER	15 965	17 017	-1 052	-6
28181000 AMORT INSTBO GEN AAI	-185 463	-161 057	-24 406	-15
28181010 AMORT INSTBO GEN AAI INTRA	-1 212	-960	-252	-26
28184000 AMORT MOBILIER	-12 542	-10 831	-1 712	-16
Immobilisations financières				
Autres titres immobilisés		22	-22	-100
27100000 PARTS SOCIALES		22	-22	-100
Autres immobilisations financières	11 600	13 180	-1 580	-12
27510000 DEPOT DE GARANTIE	1 600	2 700	-1 100	-41
27550000 CAUTION	10 000	10 480	-480	-5
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	205 942	239 675	-33 734	-14
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.	13 500	20 095	-6 595	-33
31000000 STOCKS MATIERES PREMIERES	12 000	18 100	-6 100	-34
32600000 STOCK EMBALLAGES	1 500	1 995	-495	-25
Créances				
Clients	3 886	4 940	-1 054	-21
Personnel et comptes rattachés	2 189	3 242	-1 054	-32
Créances fiscales et sociales	11 704	16 669	-4 965	-30
Fournisseurs débiteurs	4 031	2 038	1 993	98
Débiteurs divers	14 037	13 829	208	2
Disponibilités	20 829	30 112	-9 284	-31
53100000 CAISSE	16 153	19 793	-3 640	-18
58320000 CB SG		1 871	-1 871	-100
58330000 REMISE ANCV	4 630	1 555	3 076	198
58400000 REMISES TITRES RESTAURANTS	46	6 894	-6 848	-99
Charges constatées d'avance (3)	1 420	2 153	-732	-34
48600000 CHARGES CONTATEES D AVANCE	1 420	2 153	-732	-34
TOTAL ACTIF CIRCULANT	71 596	93 078	-21 483	-23
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	277 537	332 754	-55 216	-17

BILAN - PASSIF DÉTAILLÉ

TIMELO

Du 01/11/2023 au 31/10/2024

PASSIF	Valeurs au 31/10/24	Valeurs au 31/10/23	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 17 250)	17 250	17 250		
10130000 CAPITAL APPELE VERSE	17 250	17 250		
Primes d'émission, de fusion, d'apport	32 750	32 750		
10410000 PRIME EMISSION	32 750	32 750		
Réserves				
Réserve légale	1 725	1 725		
10610000 RESERVE LEGALE	1 725	1 725		
Report à nouveau	-251 535	-121 339	-130 196	-107
11900000 REPORT A NOUVEAU	-251 535	-121 339	-130 196	-107
Résultat de l'exercice (bénéfice/perte)	-70 724	-130 196	59 472	46
SITUATION NETTE	-270 533	-199 809	-70 724	-35
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-270 534	-199 810	-70 724	-35
AUTRES FONDS PROPRES				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES				
Empr. et dettes aup. des établiss.crédit (2)	67 868	107 805	-39 937	-37
16420000 PRET SG 219331102222	2 468	5 990	-3 523	-59
16430000 PRET SG PGE 220106101433	48 750	81 250	-32 500	-40
16884000 INTERETS COURUS A PAYER	20	34	-15	-43
51200000 CREDIT MUTUEL		3 977	-3 977	-100
51210000 SOCIETE GENERALE	16 631	16 554	77	
Groupe et associés	20 000	20 000		
Fournisseurs	80 740	73 356	7 384	10
Fournisseurs, factures non parvenues	7 939	4 000	3 940	99
Dettes fiscales et sociales	235 156	178 662	56 493	32
Créditeurs divers	136 369	148 740	-12 372	-8
TOTAL DETTES	548 071	532 564	15 508	3
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	277 537	332 754	-55 216	-17

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

TIMELO

Du 01/11/2023 au 31/10/2024

	Du 01/11/23 Au 31/10/24	% CA	Du 01/11/22 Au 31/10/23	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises			17 859	2	-17 858	-100
70700000 VENTES MARCHANDISES			17 188	2	-17 188	-100
70702000 VENTES HUILES USAGEES CEE			670		-670	-100
Production vendue (biens et services)	754 137	100	867 029	98	-112 891	-13
70600000 PRESTATIONS 10 %	567 061	75	648 693	73	-81 632	-13
70600004 PRESTATIONS 5.5 %	3				3	
70610000 PRESTATIONS 20 %	108 872	14	127 297	14	-18 425	-14
70620000 VENTES A EMPORTER FACTURE	203		846		-642	-76
70630000 VENTE DELIVEROO	66 535	9	65 516	7	1 019	2
70840000 MISE A DISPOSITION 20 %	11 463	2	24 677	3	-13 213	-54
Montant net du chiffre d'affaires	754 137	100	884 887	100	-130 750	-15
Reprises sur prov. (amorts), transf. charges	9 831	1	45 611	5	-35 780	-78
79100000 TRANSFERT DE CHARGES	2 500		30 864	3	-28 363	-92
79110000 AVANTAGE EN NATURE	7 331	1	14 747	2	-7 416	-50
Autres produits	6 297	1	4 089		2 208	54
75800000 PRODUITS DIVERS DE GESTION COU	6 297	1	4 089		2 208	54
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	770 265	102	934 588	106	-164 323	-18
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises	199 225	26	300 954	34	-101 728	-34
60700000 ACHATS MARCHANDISES			16 713	2	-16 713	-100
60705000 ACHATS BOISSONS 5.5 %	5 455	1	8 237	1	-2 782	-34
60705100 ACHATS ALIMENTAIRES 5.5 %	165 164	22	225 132	25	-59 968	-27
60720000 ACHATS BOISSONS ALCOOLISEES 20	28 477	4	51 208	6	-22 731	-44
60870000 FRAIS ANNEXES/ACHATS MARCHAND	129		186		-57	-31
60970000 RRRO S/ACHATS MARCHANDISES			-522		522	100
Achats de mat. premières et autres appro.	4 150	1	3 306		844	26
60261000 EMBALLAGES & CONSIGNES	4 150	1	3 306		844	26
Variation de stocks	6 595	1	-2 959		9 554	323
60310000 VARIATION STOCK MATIERES PREM	6 100	1	-2 471		8 571	347
60320000 VARIATION STOCKS CONSOMMABLES	495		-488		983	201
Autres achats et charges externes	189 066	25	197 991	22	-8 925	-5
60400000 ACHATS PRESTATIONS SERVICE	436		427		9	2
60611000 ELECTRICITE	23 438	3	16 462	2	6 976	42
60612000 GAZ	3 508		2 283		1 225	54
60613000 CARBURANTS	869		127		743	585
60614000 EAU	2 677		3 018		-340	-11
60620000 CARBURANT			85		-85	-100
60630000 PETIT OUTILLAGE, PDT ENTRETIEN	13 514	2	22 609	3	-9 095	-40
60630200 FOURNITURES SERVIETTES			1 648		-1 648	-100
60640000 FOURNITURES BUREAU	589		596		-7	-1
61320000 LOCATION IMMOBILIERE	44 073	6	50 598	6	-6 525	-13
61350000 LOCATIONS MATERIEL	1 378		532		846	159
61351000 LOCATION ALARME COFINTEX	-47		707		-753	-107
61353100 LOCATION GRENKE 135034086	1 599		500		1 099	220
61354000 LOCATION GRENKE CT 135014688	3 357		5 036	1	-1 679	-33
61354100 LOCATION GRENKE CT 135025502	535		535			
61354200 LOCATION GRENKE CT 135025541	2 061		2 748		-687	-25
61354300 GRENKE CONTRAT 135036808	509				509	
61355000 LOCATION SPOTIFY	165		164		2	1
61356000 LOCATION DISH ORDER			343		-343	-100
61357000 LOCATION LOCAM CT 1601167	436		1 308		-872	-67
61358000 LOCATION GRENKE CT 135025075	1 031		1 031			
61359000 LOCATION GRENKE CT 135025110	7 796	1	7 796	1		

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

TIMELO

Du 01/11/2023 au 31/10/2024

	Du 01/11/23 Au 31/10/24	% CA	Du 01/11/22 Au 31/10/23	% CA	Variation	
					en valeur	en %
61359100 LOCATION GRENKE FOUR	4 223	1	1 619		2 604	161
61400000 CHARGES LOCATIVES	1 076		1 657		-581	-35
61520000 ENT REPARATION IMMEUBLE	2 725		2 492		233	9
61550000 ENTRETIEN REPB0 MATERIEL	6 301	1	12 251	1	-5 951	-49
61560000 MAINTENANCE	841		654		187	29
61600000 ASSURANCES	2 920		5 575	1	-2 655	-48
61610000 ASSURANCES SUR EMPRUNTS	1 147		1 470		-322	-22
62260000 HONORAIRES COMPTABLES	7 580	1	4 318		3 262	76
62261000 HONORAIRES JURIDIQUES	10 503	1	1 260		9 243	734
62262000 HONORAIRES SOCIAL	6 840	1	4 011		2 829	71
62268000 HONORAIRES DIVERS			2 750		-2 750	-100
62270000 FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX	634		613		22	4
62281000 COMMISSIONS FOODORA/DELIVEROO	16 667	2	17 057	2	-391	-2
62310000 PUBLICITE	399		3 329		-2 930	-88
62340000 CADEAUX A LA CLIENTELE			311		-311	-100
62341000 CADEAUX FOURNISSEURS			9		-9	-100
62360000 CATALOGUES ET IMPRIMES			633		-633	-100
62380000 DONS POURBOIRES			50		-50	-100
62410000 FRAIS DE TRANSPORTS	175		515		-340	-66
62510000 FRAIS DE DEPLACEMENTS	187		23		164	719
62520000 FRAIS DE REPAS	1 590		811		778	96
62570000 RECEPTIONS			685		-685	-100
62600000 FRAIS POSTAUX TELEPHONE	980		893		86	10
62770000 COMMISSIONS CB	5 619	1	4 957	1	662	13
62780000 FRAIS BANCAIRES	4 925	1	6 236	1	-1 311	-21
62781000 FRAIS TR	2 632		1 847		785	42
62810000 COTISATIONS	57		114		-57	-50
62880000 TRAITEMENT DES DECHETS	3 122		3 301		-179	-5
Impôts, taxes et versements assimilés	8 977	1	9 989	1	-1 011	-10
63330000 FORMATION CONTINUE	1 770		2 416		-646	-27
63350000 TAXE APPRENTISSAGE	2 091		2 664		-574	-22
63511000 COTISATION FONCIERE ENTREPRISE	2 467		2 654		-188	-7
63511200 CET-COTISATION VAL AJOUTEE ENT	67				67	
63513000 AUTRES IMPOTS LOCAUX	1 546		1 065		481	45
63780000 TAXES REDEVANCES DECHETS	1 037		1 189		-152	-13
Salaires et traitements	318 227	42	415 714	47	-97 487	-23
64100000 SALAIRES			391 881	44	-391 881	-100
64110000 SALAIRES APPOINTEMENTS	299 173	40			299 173	
64115000 AVANTAGE EN NATURE	6 826	1			6 826	
64120000 CONGES PAYES	-1 922		6 981	1	-8 902	-128
64130000 PRIMES ET GRATIFICATIONS	1 459				1 459	
64140000 INDEMNITE RUPTURE CONVENTIONN	620				620	
64144000 INDEMNITES DE LICENCIEMENT	1 544		1 069		475	44
64160000 REMUNERATIONS N DARTOUT	10 526	1	15 784	2	-5 258	-33
Charges sociales	69 469	9	86 467	10	-16 998	-20
64510000 COTISATIONS URSSAF	53 964	7	65 431	7	-11 467	-18
64530000 COTISATIONS RETRAITE KLESIA	11 907	2	14 611	2	-2 704	-19
64560000 COTISATIONS PREVOYANCE	3 102		3 710		-608	-16
64750000 MEDECINE DE TRAVAIL	807		778		28	4
64820000 CHARGES SUR CONGES PAYES	-311		1 936		-2 247	-116
Dot. aux amortissements et dépréc.						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	32 033	4	35 674	4	-3 641	-10
68112000 DOTB0 AUX AMORTS IMMOB CORP	32 033	4	35 674	4	-3 641	-10
Autres charges	4 656	1	6 666	1	-2 010	-30
65160000 DROITS AUTEURS SACEM/SPRE	546		1 323		-777	-59
65800000 CHARGES DIVERSES GESTION COUR	4 110	1	5 343	1	-1 233	-23
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	832 399	110	1 053 801	119	-221 402	-21
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-62 134	-8	-119 213	-13	57 079	48
Quotes-parts résultat sur op. faites en commun						

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

TIMELO

Du 01/11/2023 au 31/10/2024

	Du 01/11/23 Au 31/10/24	% CA	Du 01/11/22 Au 31/10/23	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS						
Charges financières						
Intérêts et charges assimilées	2 343		2 497		-154	-6
66110000 INTERETS SUR EMPRUNT	443		762		-319	-42
66150000 INTERETS DEBITEURS	1 900		1 734		166	10
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	2 343		2 497		-154	-6
RÉSULTAT FINANCIER	-2 343		-2 497		154	6
RÉSULTAT COURANT	-64 477	-9	-121 710	-14	57 233	47
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	5 992	1			5 992	
77180000 AUTRES PROD EXCEP S/OP GESTION	5 992	1			5 992	
Sur opérations en capital	772				772	
77560000 IMMOBILISATIONS FINANCIERES	772				772	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	6 764	1			6 764	
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	7 667	1	4 129		3 538	86
67120000 PENALITES AMENDES NON DED	7 667	1	4 129		3 538	86
Sur opérations en capital	1 602		1 860		-258	-14
67560000 VNC IMMOB FINANCIERES CEDEES	1 602		1 860		-258	-14
Dotations amortissements, dépréciations, provisions	3 743		2 497		1 245	50
68710000 DOT AMORT EXCEPT/IMMOB	3 743		2 497		1 245	50
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	13 012	2	8 486	1	4 525	53
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-6 248	-1	-8 486	-1	2 239	26
TOTAL DES PRODUITS	777 029	103	934 588	106	-157 559	-17
TOTAL DES CHARGES	847 753	112	1 064 784	120	-217 030	-20
Bénéfice ou Perte	-70 724	-9	-130 196	-15	59 472	46

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

TIMELO

Du 01/11/2023 au 31/10/2024

	Du 01/11/23 Au 31/10/24	en %	Du 01/11/22 Au 31/10/23	en %	Variation	
					en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	754 137	100	884 887	100	-130 750	-15
Ventes de marchandises			17 859	100	-17 859	-100
- Coût d'achat des march. vendues	199 225		300 954		-101 728	-34
MARGE COMMERCIALE	-199 225		-283 095		83 870	30
Production vendue (biens et services) *	754 137	100	867 029	100	-112 892	-13
+ / - Production stockée *						
+ Production immobilisée *						
PRODUCTION DE L'EXERCICE *	754 137	100	867 029	100	-112 892	-13
CHIFFRE D'ACTIVITÉ	754 137	100	884 887	100	-130 750	-15
- Matières premières *	10 745	1	347		10 398	
- Sous-traitance (directe) *	436		427		9	2
MARGE DE PRODUCTION *	742 957	99	866 255	100	-123 298	-14
MARGE BRUTE TOTALE	543 731	72	583 160	66	-39 429	-7
- Autres achats	44 596	6	46 827	5	-2 232	-5
- Charges externes	144 035	19	150 737	17	-6 702	-4
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	355 100	47	385 596	44	-30 495	-8
Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	8 977	1	9 989	1	-1 011	-10
- Salaires et traitements	318 227	42	415 714	47	-97 487	-23
- Charges sociales	69 469	9	86 467	10	-16 998	-20
Total	-396 673	-53	-512 170	-58	115 497	23
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	-41 573	-6	-126 574	-14	85 001	67
Reprises sur dép., prov., amortis						
+ Transferts de charges d'exploitation	9 831	1	45 611	5	-35 780	-78
+ Autres produits d'exploitation	6 297	1	4 089		2 208	54
- Dotations amort. et dépréciations	32 033	4	35 674	4	-3 641	-10
- Autres charges d'exploitation	4 656	1	6 666	1	-2 010	-30
Total	-20 561	-3	7 361	1	-27 922	-379
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-62 134	-8	-119 213	-13	57 079	48
Opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières	2 343		2 497		-154	-6
Total	-2 343		-2 497		154	6
RÉSULTAT COURANT	-64 477	-9	-121 710	-14	57 233	47
+ Produits exceptionnels (1)	6 764	1			6 764	
- Charges exceptionnelles (2)	13 012	2	8 486	1	4 525	53
- Participation des salariés						
- Impôt sur les bénéfices (IS)						
Total	-6 248	-1	-8 486	-1	2 239	26
RÉSULTAT EXERCICE	-70 724	-9	-130 196	-15	59 472	46

(1) dont produits cessions éléments cédés

(2) dont valeurs comptables éléments cédés

* La colonne en % correspond à la variation par rapport à la production de l'exercice

772

1 602

1 860

772

-258

-14

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION DÉTAILLÉS

TIMELO

Du 01/11/2023 au 31/10/2024

	Du 01/11/23 Au 31/10/24	en %	Du 01/11/22 Au 31/10/23	en %	Variation	
					en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	754 137	100	884 887	100	-130 750	-14.78
Ventes de marchandises			17 859	100	-17 859	-100
70700000 VENTES MARCHANDISES			17 188	96	-17 188	-100
70702000 VENTES HUILES USAGEES CEE			670	4	-670	-100
- Coût d'achat des marchandises vendues	199 225		300 954		-101 728	-34
60700000 ACHATS MARCHANDISES			16 713	94	-16 713	-100
60705000 ACHATS BOISSONS 5.5 %	5 455		8 237	46	-2 782	-34
60705100 ACHATS ALIMENTAIRES 5.5%	165 164		225 132		-59 968	-27
60720000 ACHATS BOISSONS ALCOOLISEES 20	28 477		51 208	287	-22 731	-44
60870000 FRAIS ANNEXES/ACHATS MARCHAND	129		186	1	-57	-31
60970000 RRRO S/ACHATS MARCHANDISES			-522	-3	522	-100
MARGE COMMERCIALE	-199 225		-283 095		83 870	-30
Production vendue (biens et services) *	754 137	100	867 029	100	-112 892	-13
70600000 PRESTATIONS 10 %	567 061	75	648 693	75	-81 632	-13
70600004 PRESTATIONS 5.5%	3				3	
70610000 PRESTATIONS 20 %	108 872	14	127 297	15	-18 425	-14
70620000 VENTES A EMPORTER FACTURE	203		846		-642	-76
70630000 VENTE DELIVEROO	66 535	9	65 516	8	1 019	2
70840000 MISE A DISPOSITION 20 %	11 463	2	24 677	3	-13 213	-54
PRODUCTION DE L'EXERCICE *	754 137	100	867 029	100	-112 892	-13
CHIFFRE D'ACTIVITÉ	754 137	100	884 887	100	-130 750	-15
- Matières premières *	10 745	1	347		10 398	
60261000 EMBALLAGES & CONSIGNES	4 150	1	3 306		844	26
60310000 VARIATION STOCK MATIERES PREM	6 100	1	-2 471		8 571	-347
60320000 VARIATION STOCKS CONSOMMABLES	495		-488		983	-201
- Sous-traitance (directe) *	436		427		9	2
60400000 ACHATS PRESTATIONS SERVICE	436		427		9	2
MARGE DE PRODUCTION *	742 957	99	866 255	100	-123 298	-14
MARGE BRUTE TOTALE	543 731	72	583 160	66	-39 429	-7
- Autres achats	44 596	6	46 827	5	-2 232	-5
60611000 ELECTRICITE	23 438	3	16 462	2	6 976	42
60612000 GAZ	3 508		2 283		1 225	54
60613000 CARBURANTS	869		127		743	585
60614000 EAU	2 677		3 018		-340	-11
60620000 CARBURANT			85		-85	-100
60630000 PETIT OUTILLAGE, PDT ENTRETIEN	13 514	2	22 609	3	-9 095	-40
60630200 FOURNITURES SERVIETTES			1 648		-1 648	-100
60640000 FOURNITURES BUREAU	589		596		-7	-1
- Charges externes	144 035	19	150 737	17	-6 702	-4
61320000 LOCATION IMMOBILIERE	44 073	6	50 598	6	-6 525	-13
61350000 LOCATIONS MATERIEL	1 378		532		846	159
61351000 LOCATION ALARME COFINTEX	-47		707		-753	-107
61353100 LOCATION GRENKE 135034086	1 599		500		1 099	220
61354000 LOCATION GRENKE CT 135014688	3 357		5 036	1	-1 679	-33
61354100 LOCATION GRENKE CT 135025502	535		535			
61354200 LOCATION GRENKE CT 135025541	2 061		2 748		-687	-25
61354300 GRENKE CONTRAT 135036808	509				509	
61355000 LOCATION SPOTIFY	165		164		2	1
61356000 LOCATION DISH ORDER			343		-343	-100
61357000 LOCATION LOCAM CT 1601167	436		1 308		-872	-67
61358000 LOCATION GRENKE CT 135025075	1 031		1 031			
61359000 LOCATION GRENKE CT 135025110	7 796	1	7 796	1		
61359100 LOCATION GRENKE FOUR	4 223	1	1 619		2 604	161
61400000 CHARGES LOCATIVES	1 076		1 657		-581	-35

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION DÉTAILLÉS

TIMELO

Du 01/11/2023 au 31/10/2024

	Du 01/11/23 Au 31/10/24	en %	Du 01/11/22 Au 31/10/23	en %	Variation	
					en valeur	en %
61520000 ENT REPARATION IMMEUBLE	2 725		2 492		233	9
61550000 ENTRETIEN REPB0 MATERIEL	6 301	1	12 251	1	-5 951	-49
61560000 MAINTENANCE	841		654		187	29
61600000 ASSURANCES	2 920		5 575	1	-2 655	-48
61610000 ASSURANCES SUR EMPRUNTS	1 147		1 470		-322	-22
62260000 HONORAIRES COMPTABLES	7 580	1	4 318		3 262	76
62261000 HONORAIRES JURIDIQUES	10 503	1	1 260		9 243	734
62262000 HONORAIRES SOCIAL	6 840	1	4 011		2 829	71
62268000 HONORAIRES DIVERS			2 750		-2 750	-100
62270000 FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX	634		613		22	4
62281000 COMMISSIONS FOODORA/DELIVEROO	16 667	2	17 057	2	-391	-2
62310000 PUBLICITE	399		3 329		-2 930	-88
62340000 CADEAUX A LA CLIENTELE			311		-311	-100
62341000 CADEAUX FOURNISSEURS			9		-9	-100
62360000 CATALOGUES ET IMPRIMES			633		-633	-100
62380000 DONS POURBOIRES			50		-50	-100
62410000 FRAIS DE TRANSPORTS	175		515		-340	-66
62510000 FRAIS DE DEPLACEMENTS	187		23		164	719
62520000 FRAIS DE REPAS	1 590		811		778	96
62570000 RECEPTIONS			685		-685	-100
62600000 FRAIS POSTAUX TELEPHONE	980		893		86	10
62770000 COMMISSIONS CB	5 619	1	4 957	1	662	13
62780000 FRAIS BANCAIRES	4 925	1	6 236	1	-1 311	-21
62781000 FRAIS TR	2 632		1 847		785	42
62810000 COTISATIONS	57		114		-57	-50
62880000 TRAITEMENT DES DECHETS	3 122		3 301		-179	-5
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	355 100	47	385 596	44	-30 495	-8
- Impôts, taxes et versements assimilés	8 977	1	9 989	1	-1 011	-10
63330000 FORMATION CONTINUE	1 770		2 416		-646	-27
63350000 TAXE APPRENTISSAGE	2 091		2 664		-574	-22
63511000 COTISATION FONCIERE ENTREPRISE	2 467		2 654		-188	-7
63511200 CET-COTISATION VAL AJOUTEE ENT	67				67	
63513000 AUTRES IMPOTS LOCAUX	1 546		1 065		481	45
63780000 TAXES REDEVANCES DECHETS	1 037		1 189		-152	-13
- Salaires et traitements	318 227	42	415 714	47	-97 487	-23
64100000 SALAIRES			391 881	44	-391 881	-100
64110000 SALAIRES APPOINTEMENTS	299 173	40			299 173	
64115000 AVANTAGE EN NATURE	6 826	1			6 826	
64120000 CONGES PAYES	-1 922		6 981	1	-8 902	-128
64130000 PRIMES ET GRATIFICATIONS	1 459				1 459	
64140000 INDEMNITE RUPTURE CONVENTIONN	620				620	
64144000 INDEMNITES DE LICENCIEMENT	1 544		1 069		475	44
64160000 REMUNERATIONS N DARTOUT	10 526	1	15 784	2	-5 258	-33
- Charges sociales	69 469	9	86 467	10	-16 998	-20
64510000 COTISATIONS URSSAF	53 964	7	65 431	7	-11 467	-18
64530000 COTISATIONS RETRAITE KLESIA	11 907	2	14 611	2	-2 704	-19
64560000 COTISATIONS PREVOYANCE	3 102		3 710		-608	-16
64750000 MEDECINE DE TRAVAIL	807		778		28	4
64820000 CHARGES SUR CONGES PAYES	-311		1 936		-2 247	-116
Total	-396 673	-53	-512 170	-58	115 497	-23
EXCÉDENT BRUT D'EXPL.	-41 573	-6	-126 574	-14	85 001	-67
+ Transferts de charges d'exploitation	9 831	1	45 611	5	-35 780	-78
79100000 TRANSFERT DE CHARGES	2 500		30 864	3	-28 364	-92
79110000 AVANTAGE EN NATURE	7 331	1	14 747	2	-7 416	-50

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION DÉTAILLÉS

TIMELO

Du 01/11/2023 au 31/10/2024

	Du 01/11/23 Au 31/10/24	en %	Du 01/11/22 Au 31/10/23	en %	Variation	
					en valeur	en %
+ Autres produits d'exploitation	6 297	1	4 089		2 208	54
75800000 PRODUITS DIVERS DE GESTION COU	6 297	1	4 089		2 208	54
- Dotations amortissements et dépréciations	32 033	4	35 674	4	-3 641	-10
68112000 DOTB0 AUX AMORTS IMMOB CORP	32 033	4	35 674	4	-3 641	-10
- Autres charges d'exploitation	4 656	1	6 666	1	-2 010	-30
65160000 DROITS AUTEURS SACEM/SPRE	546		1 323		-777	-59
65800000 CHARGES DIVERSES GESTION COUR	4 110	1	5 343	1	-1 233	-23
Total	-20 561	-3	7 361	1	-27 922	-379
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-62 134	-8	-119 213	-13	57 079	-48
- Charges financières	2 343		2 497		-154	-6
66110000 INTERETS SUR EMPRUNT	443		762		-319	-42
66150000 INTERETS DEBITEURS	1 900		1 734		166	10
Total	-2 343		-2 497		154	-6
RÉSULTAT COURANT	-64 477	-9	-121 710	-14	57 233	-47
+ Produits exceptionnels (1)	6 764	1			6 764	
77180000 AUTRES PROD EXCEP S/OP GESTION	5 992	1			5 992	
77560000 IMMOBILISATIONS FINANCIERES	772				772	
- Charges exceptionnelles (2)	13 012	2	8 486	1	4 525	53
67120000 PENALITES AMENDES NON DED	7 667	1	4 129		3 538	86
67560000 VNC IMMOB FINANCIERES CEDEES	1 602		1 860		-258	-14
68710000 DOT AMORT EXCEPT/IMMOB	3 743		2 497		1 245	50
Total	-6 248	-1	-8 486	-1	2 239	-26
RÉSULTAT EXERCICE	-70 724	-9	-130 196	-15	59 472	-46
(1) dont produits cessions éléments cédés	772				772	
(2) dont valeurs comptables éléments cédés	1 602		1 860		-258	-14

* La colonne en % correspond à la variation par rapport à la production de l'exercice

IMPRIMES FISCAUX

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité		Formulaire à déposer en double exemplaire		N° 2065 - SD 2024  N° 11084* 25 Formulaire obligatoire (art.223 du Code général des impôts)	
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS					
Timbre à date du service					
Exercice ouvert le		01/11/23		et clos le	
		31/10/24		Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
				X	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209- 0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société :				Adresse du siège social :	
TIMELO 32 Rue Gaspard Philippe 33000 BORDEAUX					
SIRET 8 1 2 2 7 1 9 2 2 0 0 0 1 3				Mél : administration@poggetti.fr	
Adresse du principal établissement :				Ancienne adresse en cas de changement :	
REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :					
SIRET					
B ACTIVITE					
Activités exercées				Restauration de type rapide	
				Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	
		63 057			
Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %			
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies	
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies		Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art . 44 octies A	
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Autres dispositifs	
Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %					
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité teritoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %					
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %					
G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNEES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulairee n°2065-SD)					
1- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre					
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée					
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe					
Nom / Adresse					
N°					
4-Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258- SD, indiquer la désignation, l'État de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays					
Nom / Adresse					
État de résidence					
N°					
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI X NON					
Si oui, indication du logiciel utilisé ISACOMPTA CONNECT					

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :				Nom et adresse du conseil :			
SDV ASSOCIES - ACCEL Parc Technoclub Bat A 1 avenue de l'Hippodrome 33170 GRADIGNAN Tél : 0556161656				Tél :			
OGA/OMGA		Viseur conventionné		(Cocher la case correspondante)			
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné : N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné				Date : 20/12/24 Lieu : BORDEAUX			
				Qualité et nom du signataire : CO GERANT DARTOUT NICOLAS			
				Signature			
Examen de conformité fiscale (ECF)							

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :										Nom et adresse du conseil :																			
SDV ASSOCIES - ACCEL Parc Technoclub Bat A 1 avenue de l'Hippodrome 33170 GRADIGNAN																													
Tél : 0556161656										Tél :																			
OGA/OMGA				Viseur conventionné				(Cocher la case correspondante)		Identité du déclarant :																			
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné : N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné										Date : 20/12/24 Lieu : BORDEAUX																			
										Qualité et nom du signataire :										CO GERANT DARTOUT NICOLAS									
										Signature																			
Examen de conformité fiscale (ECF)										☐		prestataire :																	

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065 - SD

I	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS									
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres		b			
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)							c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							d			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)							e			
							f			
							g			
							h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)							i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI							j			
Montant des revenus répartis (5)							Total (a à h)			
J	REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants			Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :					
					à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
1			2	3	4	5	6	7	8	
K	DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)										
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
L	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION									
REMUNERATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 0 %, 15 % ou 19%						
					0%	15%	19%			
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)				MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice						
				MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice						
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)				MVLT réalisée au cours de l'exercice						
				MVLT restant à reporter						
M	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)									
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice										
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice										

Désignation de l'entreprise : <u>TIMELO</u>			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>						
Adresse de l'entreprise <u>32 Rue Gaspard Philippe 33000 BORDEAUX</u>			Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>						
Numéro SIRET* <u>81227192200013</u>			Néant ☐ *						
			Exercice N clos le, <u>31/10/2024</u>						
			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)			AA						
AC.IIF IMMOBILISÉ * IMMOBILISATIONS INCORPORELLES IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Frais d'établissement*	AB		AC					
		Frais de développement*	CX		CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG				
		Fonds commercial (1)	AH	97 000	AI		97 000		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	Terrains	AN		AO					
		Constructions	AP		AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	32 830	AS	21 621	11 210		
		Autres immobilisations corporelles	AT	285 349	AU	199 217	86 132		
		Immobilisations en cours	AV		AW				
		Avances et acomptes	AX		AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT					
		Autres participations	CU		CV				
		Créances rattachées à des participations	BB		BC				
		Autres titres immobilisés	BD		BE				
		Prêts	BF		BG				
		Autres immobilisations financières*	BH	11 600	BI		11 600		
	TOTAL (II)			BJ	426 780	BK	220 838	205 942	
AC.IIF CIRCULANT STOCKS* CRÉANCES DIVERS	Matières premières, approvisionnements	BL	13 500	BM		13 500			
		En cours de production de biens	BN		BO				
		En cours de production de services	BP		BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
		Marchandises	BT		BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW					
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	3 886	BY		3 886		
		Autres créances (3)	BZ	31 960	CA		31 960		
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC					
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE				
		Disponibilités	CF	20 829	CG		20 829		
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 420	CI		1 420		
		TOTAL (III)	CJ	71 596	CK		71 596		
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW							
Primes de remboursement des obligations (V)		CM							
Ecarts de conversion actif * (VI)		CN							
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	498 376	1A	220 838	277 537			
Renvois : (1) Dont droit au bail :		97 000	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:		CP	(3) Part à plus d'1 an :		CR	
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :	Stocks :			Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise TIMELO

Néant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES		Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :17 250.....)	DA	17 250
		Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	32 750
		Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
		Réserve légale (3)	DD	1 725
		Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
		Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
		Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	
		Report à nouveau	DH	-251 535
		RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	-70 724
		Subventions d'investissement	DJ	
		Provisions réglementées *	DK	
			TOTAL (I)	DL
Autres fonds propres		Produit des émissions de titres participatifs	DM	
		Avances conditionnées	DN	
		TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges		Provisions pour risques	DP	
		Provisions pour charges	DQ	
		TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)		Emprunts obligataires convertibles	DS	
		Autres emprunts obligataires	DT	
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	67 868
		Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	20 000
		Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	88 679
		Dettes fiscales et sociales	DY	235 156
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
		Autres dettes	EA	136 369
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	548 071	
	Ecarts de conversion passif *	TOTAL (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	277 537	
REINVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	531 821
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	16 631	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : TIMELO

Néant ☐ *

		Exercice N					
		France			Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF	
		FG	754 137	FH		FI	754 137
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	754 137	FK		FL	754 137
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	9 831
	Autres Produits (1) (11)					FQ	6 297
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	770 265
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	199 225
	Variation de stocks (marchandises) *					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	4 150
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV	6 595
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	189 066
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	8 977
	Salaires et traitements *					FY	318 227
	Charges sociales (10)					FZ	69 469
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3) indiqué dans la case HS) *	HS		GA	32 033
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)					GE	4 656
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	832 399
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	-62 134
Operations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 343
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	2 343
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-2 343
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	-64 477

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>TIMELO</u>										Néant ☐ *		
										Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	5 992	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	772	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	6 764	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	7 667	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	1 602	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG	3 743	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	13 012	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	-6 248	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	777 029	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	847 753	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)										HN	-70 724	
RENVois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO		
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							HY		
	(3)	Dont	{ - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier							1G		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HP		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								HQ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1H		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)								1J		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)								1K		
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)								1X		
	(9)	Dont transfert de charges								RC		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)								RD		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A1	9 831	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A2		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles Facultatives A6 Obligatoires A9								A3		
		dont cotisations facultatives Madelin A7								A4	546	
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8										
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :									Exercice N	
										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	PENALITES & AMENDES									7 667		
	VNC IMPOS FINANCIERES CEDEES									1 602		
DOTATION AMORT EXCEPT SUR IMPOS									3 743			
AUTRES PRODUITS EXCEP SUR OP DE GESTION										5 992		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES										772		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N		
									Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise										TIMELO										Néant ☐ *			
CADRE A			IMMOBILISATIONS							Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice				Augmentations									
										1				2				3					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement							TOTAL I		CZ				D8				D9					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles							TOTAL II		KD	97 000			KE				KF					
CORPORELLES	Terrains									KG				KH				KI					
	Constructions	Sur sol propre		[Dont Composants		L9				KJ				KK				KL					
		Sur sol d'autrui		[Dont Composants		M1				KM				KN				KO					
		Installations gales, agencts*, aménagnts des constructions				[Dont Composants		M2				KP				KQ							
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				[Dont Composants		M3				KS	37 110			KT				KU	3 644			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *									KV	273 027			KW				KX				
		Matériel de transport *									KY				KZ				LA				
		Matériel de bureau et mobilier informatique									LB	17 017			LC				LD				
		Emballages récupérables et divers *									LE				LF				LG				
	Immobilisations corporelles en cours									LH				LI				LJ					
	Avances et acomptes									LK				LL				LM					
	TOTAL III									LN	327 153			LO				LP	3 644				
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence									8G				8M				8T				
		Autres participations									8U				8V				8W				
Autres titres immobilisés									1P	22			1R				1S						
Prêts et autres immobilisations financières									1T	13 180			1U				1V						
TOTAL IV									LQ	13 202			LR				LS						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)												ØG	437 355			ØH				ØJ	3 644		
CADRE B		IMMOBILISATIONS					Diminutions					Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice			Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence								
							par virements de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence			3			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice								
							1		2						4								
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I		IN			CØ			DØ			D7						
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II		IO			LV			LW	97 000		1X						
CORPORELLES	Terrains							IP			LX			LY			LZ						
	Constructions	Sur sol propre		IQ				MA			MB			MC									
		Sur sol d'autrui		IR				MD			ME			MF									
		Inst. gales, agencts et am. des constructions				IS				MG			MH										
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT				MJ	7 923		MK	32 830		ML							
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers		IU				MM	3 642		MN	269 385		MO									
		Matériel de transport		IV				MP			MQ			MR									
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW				MS	1 052		MT	15 965		MU									
		Emballages récupérables et divers *		IX				MV			MW			MX									
	Immobilisations corporelles en cours					MY				MZ			NA			NB							
	Avances et acomptes					NC				ND			NE			NF							
TOTAL III					IY				NG	12 617		NH	318 180		NI								
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ				ØU			M7			ØW							
	Autres participations					IØ				ØX			ØY			ØZ							
	Autres titres immobilisés					I1				2B	22		2C			2D							
	Prêts et autres immobilisations financières					I2				2E	1 580		2F	11 600		2G							
	TOTAL IV					I3				NJ	1 602		NK	11 600		2H							
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										I4				ØK	14 219		ØL	426 780		ØM			

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : TIMELO					Néant ☒ *	
Exercice N clos le 31/10/2024						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".						
CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....					-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....					=	
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise TIMELO												Néant ☐ *			
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES				Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement				CY			EL			EM			EN		
Fonds commercial				RE			RF			RI			RJ		
Autres immobilisations incorporelles				PE			PF			PG			PH		
TOTAL I				RK			RM			RN			RO		
Terrains				PI			PJ			PK			PL		
Constructions	Sur sol propre			PM			PN			PO			PQ		
	Sur sol d'autrui			PR			PS			PT			PU		
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions			PV			PW			PX			PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels				PZ	24 832		QA	4 712		QB	7 923		QC	21 621	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagements divers			QD	162 017		QE	28 300		QF	3 642		QG	186 675	
	corporelles	Matériel de transport			QH			QI			QJ			QK	
Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL	10 831		QM	2 764		QN	1 052		QO	12 542		
Emballages récupérables et divers			QP			QR			QS			QT			
TOTAL II				QU	197 680		QV	35 776		QW	12 617		QX	220 838	
TOTAL GENERAL (I + II)				ØN	197 680		ØP	35 776		ØQ	12 617		ØR	220 838	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissement		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d' autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales,agenc am. divers	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
	Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
	Inst.gales,agenc et am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat.bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
	TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW						NY							
Total général non ventilé (NS+NT+NU)															
Total général non ventilé (NW-NY)															
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *													
				Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler										Z9			Z8		
Primes de remboursement des obligations										SP			SR		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise								TIMELO		Néant ☒ *	
Nature des provisions			Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *		3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*		3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *		3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires		3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d' installation (art. 39 quinquies H du CGI)		IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)		3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I		3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges		4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients		4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme		4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités		4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change		4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires		4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)		5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *		5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions		EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *		5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)		5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II		5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D		
		- corporelles	6E		6F		6G		6H		
		- Titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5		
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X		
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours		6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients		6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1)*		6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III		7B		TY		TZ		UA		
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD		
Dont dotations et reprises		{	- d'exploitation	UE		UF					
			- financières	UG		UH					
			- exceptionnelles	UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l' article 39-1-5e du C.G.I.									10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l' année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l' état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l' article 38 II de l' annexe III au CGI.											

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise : TIMELO										Néant ☐ *		
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières				UT	11 600	UV		UW	11 600		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA							
	Autres créances clients				UX	3 886		3 886				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO				Z1							
	Personnel et comptes rattachés				UY	2 189		2 189				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ							
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	11 704		11 704				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN							
		Divers			VP							
	Groupe et associés (2)				VC							
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	18 067		18 067					
Charges constatées d'avance					VS	1 420		1 420				
TOTAUX					VT	48 867	VU	37 267	VV	11 600		
RENVUIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF								
CADRE B			ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)			7Y									
Autres emprunts obligatoires (1)			7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG									
	à plus d'1 an à l'origine		VH	67 868		51 618		16 250				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A									
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	88 679		88 679						
Personnel et comptes rattachés			8C	39 535		39 535						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	149 903		149 903						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	40 243		40 243						
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	5 475		5 475						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J									
Groupe et associés (2)			VI	20 000		20 000						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	136 369		136 369						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *			Z2									
Produits constatés d'avance			8L									
TOTAUX			VY	548 071	VZ	531 821		16 250				
RENVUIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	36 023	* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD						

Désignation de l' entreprise :TIMELO

Formulaire déposé au titre de l'IR
(cocher la case ci-contre)

ET☐

Néant☐*

Exercice N, clos le :
31/10/2024

Charges non admises en déduction du résultat fiscal

Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)

Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)

WD

Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles

WE

Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)

WF

Taxe sur les voitures de sociétés (entreprises à l' IS)

WG

Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option

RA

(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D du CGI)

RB

)

Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)

WI

Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)

XX

Amendes et pénalités

WJ

7 667

Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI) *

XZ

Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *

XY

Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n°2032-NOT-SD)

I7

Quote-part

Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE

WL

Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI

L7

Régimes particuliers / impositions antérieures

Moins-values nettes à long terme

- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises à l'IR)

- imposées aux taux à 0 %

Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*

- Plus-values nettes à court terme

- Plus-values soumises au régime des fusions

Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l' IS)

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *

Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)

SU

Zones d'entreprises* (activité exonérée)

SW

Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro

M8

Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage

Y1

Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage

Y3

TOTAL I

WR

7 667

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. et quote-part comptabilisée du bénéfice distribué par ces organismes*

Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l' exercice (cf. tableau 2058- B-SD, cadre III)

Régimes imposition particuliers et impositions antérieures

Plus-values nettes à long terme

- imposées au taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l' IR)

- imposées au taux de 0 %

- imposées au taux de 19 %

- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures

- imputées sur les déficits antérieurs

Autres plus-values imposées aux taux de 19 %

Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*

Régime des sociétés mères et des filiales *
Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation2A))

Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)

Mesures d'incitation

Déduction au titre des investissements et souscriptions réalisés outre-mer *

Majoration d'amortissement*

Reprise d'entreprises en difficulté (art.44 septies)

K9

Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)

L2

J.E.I. (art.44 sexies A)

L5

ZFU-TE (art. 44 octies A)

ØV

S.I.I.C. (art. 208C)

K3

Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)

PA

Bassin d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)

1F

Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)

XC

Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)

PP

Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)

PC

Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies)

PB

Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l' IS)

Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)X9dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)YAdont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)YBdont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)YIdont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)YLDont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)YHdont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)YCdont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)YD Créance dé gagée par le report en arrière de déficitZI

Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage

Y2

TOTAL II

XH

70 724

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II)déficit (II moins I)XI

Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l' IS)*ZL

Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l' IS) *ZL

RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)XN

XJ

63 057

XL

XO

63 057

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

40/53

Désignation de l'entreprise				TIMELO		Néant ☐ *			
I. SUIVI DES DÉFICITS									
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)						K4	393 182		
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)				K4 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)			
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A-SD)						K5			
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)						K6	393 182		
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A-SD, ligne XO)						YJ	63 057		
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)						YK	456 239		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES									
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1.1e bis al. 1er du CGI, dotations de l'exercice						ZT	19 435		
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT									
(à détailler sur feuillet séparé)						Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. le bis al. 2 du CGI *						ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *									
						8X		8Y	
						8Z		9A	
						9B		9C	
Provisions pour dépréciation *									
						9D		9E	
						9F		9G	
						9H		9J	
Charges à payer									
						9K		9L	
						9M		9N	
						9P		9R	
						9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A-SD :						YN		YO	
						↓ ligne WI		↓ ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case correspond au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise <u>TIMELO</u>																		Néant ☐ *					
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC	-121 339			AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves			ZB											
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	-130 196				Dividendes			ZD											
	Autres répartitions											ZE											
	Prélèvements sur les réserves			ØE					Report à nouveau			ZF											
	TOTAL I			ØF	-251 535				TOTAL II			ZH	-251 535										
RENSEIGNEMENTS DIVERS																		Exercice N :					
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail)										J7				)	YQ							
	- Engagements de crédit-bail immobilier															YR							
	- Effets portés à l'escompte et non échus															YS							
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance															YT	436						
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)										J8	68 192			)	XQ	68 192						
	- Personnel extérieur à l'entreprise															YU							
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)															SS	42 224						
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages															YV							
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)										ES	57			)	ST	78 214						
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD															ZJ	189 066						
	- CFE, CVAE															YW	2 534						
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)										ZS				)	9Z	6 444						
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052-SD															YX	8 977						
I.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée															YY	87 450						
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations															YZ	38 105						
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2023)															ØB	307 458						
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *															ØS							
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *															ZK							
	- Numéro de centre agréé *			XP							- Filiales et participations : (Liste au tableau 2059-G-SD prévu à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI)			- Si oui, indiquer 1, sinon 0			ZR						
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice															RG							
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI															RH							
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.			JA				Plus-values à 15 %			JK				Plus-values à 0 %			JL					
								Plus-values à 19 %			JM				Imputations			JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.			JD				Plus-values à 15 %			JN				Plus-values à 0 %			JO					
								Plus-values à 19 %			JP				Imputations			JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH				N° SIRET de la société mère du groupe			JJ												

Désignation de l'entreprise : TIMELO

Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1	TRANCHEUR PSV SM	1 300		1 300	
	2	CELLULE DE REFROI	1 993		1 993	
	3	FROID CLIM MACHIN	2 422		2 422	
	4	ARMOIRE REFRIGER	1 530		1 530	
	5	RACHAT CB ARKEA D	678		678	
	6	CHASSIS SUPPORT M	530		530	
	7	BLOC PORTE FICHET F	3 112		3 112	
	8	FOURNITURE PANNE	1 052		1 052	
	9	PARTS SOCIALES CM	22			22
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	⑪
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9	22					
	10						
	11						
	12						
II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨						
	Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩		(A)	(B) avec une ventilation par taux			(C)
	Cadre C : autres plus-values taxable à 19 % ⑪						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C du CGI.

Désignation de l'entreprise : TIMELO

Formulaire déposé au titre de l'IR

EU

Néant ☒ *

AÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie sur 3 ans (entreprises à l'IR) sur 10 ans sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI) TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI)	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
N-8					
N-9					
TOTAL 2					

BPLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS
(Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.)
☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement), cochez la case ci-contre
☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés), cochez la case ci-contre

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

Désignation de l'entreprise : TIMELO

Néant ☒ *

Rappel de la plus-value de l'exercice relevant du taux de 15 % 1 ou 12,80 % 2 .	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) 1	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) 1	

- 1 Entreprises soumises à l'IS
- 2 Entreprises soumises à l'IR

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine 1		Moins-values à 12,80 % 2	Imputation sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % 3	Solde des moins-values à 12,80 % 4
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine 1		Moins values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 6 = 2 + 3 - 4 - 5 6
		À 19 % ou à 15 % 2	À 19 % ou 15 % imposables sur le résultat de l'exercice 3	À 15 % ou 19 % 4		
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : TIMELO				Néant ☒ *			
I							
SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
			Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
			taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19 %	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)		6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					
II							
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS *(5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)							
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve				montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤	
		donnant lieu à complément d'impôt ③		ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : TIMELO		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le :01/11/2023.....		et clos le :31/10/2024.....	
Durée en nombre de mois		1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	12
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	754 137
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	754 137
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	6 297
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	6 297
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	248 407
Variation négative des stocks		OQ	6 595
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	76 919
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	4 656
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	336 577
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée (Total 1 + total 2 - total 3)		OG	423 857
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF.		SA	423 857
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	754 137
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	12
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	0 1 / 1 1 / 2 0 2 3 GZ 3 1 / 1 0 / 2 0 2 4
Date de cessation		HR	/ / / / / / / / / /
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD au § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.			

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1

1

(1)

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/10/2024

N° SIRET

8122719220013

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

TIMELO

ADRESSE (voie)

32 Rue Gaspard Philippe

CODE POSTAL

33000

VILLE

BORDEAUX

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

1000

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

150

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

SARL

Dénomination

FAITU

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

86.9565

Nb de parts ou actions

1 000.00

Adresse :

N°

16

Voie

RUE CLARE

Code Postal

33800

Commune

BORDEAUX

Pays

France

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

MR

Nom patronymique

JOULIE

Prénom(s)

GREGOIRE

Nom marital

% de détention

13.0435

Nb de parts ou actions

150.00

Naissance :

Date

13/01/1973

N° Département

78

Commune

LE CHESNAY-ROCQUENCO

Pays

France

Adresse :

N°

20

Voie

RUE DU PARLEMENT

Code Postal

33000

Commune

BORDEAUX

Pays

France

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotéer chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD.

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA

Copyright Groupe ESA (2024) ISACOMPTA

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

☒ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/10/2024

N° SIRET :

81227192200013

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

TIMELO

ADRESSE (voie)

32 Rue Gaspard Philippe

CODE POSTAL

33000

VILLE

BORDEAUX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2032-NOT-SD.

DÉTAIL DU TABLEAU 2058A

RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	(ligne WQ)	
	TOTAL	

DÉDUCTIONS DIVERSES	(ligne XG)	
	TOTAL	

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice du 01/11/2023 au 31/10/2024

Désignations	Montant
INTERETS COURUS A PAYER	20
FOURN FACTURES NON PARVENUES	7 939
DETTES PROVB0 POUR CONGES PAYE	15 632
CHARGES SOCIALES S/CONGES	3 803
ORGANISMES SOCIAUX A PAYER	220
ETAT CHARGE A PAYER	4 917
CHARGES A PAYER	36
Total des charges à payer	32 568

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice du 01/11/2023 au 31/10/2024

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONTATEES D AVANCE			1 420		
Total des charges constatées d'avance			1 420		

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice du 01/11/2023 au 31/10/2024

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
Total des produits constatés d'avance					

TIMELO

32 Rue Gaspard Philippe

33000 BORDEAUX

Exercice clos le : 31 octobre 2025

APE : 5610C

SIRET : 81227192200013

SOMMAIRE

TIMELO

Du 01/11/2024 au 31/10/2025

COMPTES ANNUELS	3
Attestation	4
Bilan - Actif	5
Bilan - Passif	6
Compte de résultat synthétique	7
Compte de résultat synthétique	8
DETAIL DES COMPTES	9
Bilan - Actif détaillé	10
Bilan - Passif détaillé	11
Compte de résultat détaillé	12
Soldes Intermédiaires de Gestion	15
Soldes Intermédiaires de Gestion détaillés	16
IMPRIMES FISCAUX	19
Liasse fiscale	20

COMPTES ANNUELS

ATTESTATION

TIMELO

Du 01/11/2024 au 31/10/2025

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

TIMELO

Pour l'exercice du 01/11/2024 au 31/10/2025

et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

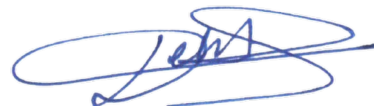
Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	256 510 €
Chiffre d'affaires	610 514 €
Résultat net comptable	-93 131 €

Fait à Gradignan,
Le 31/01/2026.

Sophie DEBORD,
Expert-comptable.



BILAN - ACTIF

TIMELO

Du 01/11/2024 au 31/10/2025

ACTIF	Valeurs au 31/10/25			Situation au 31/10/24
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)	97 000		97 000	97 000
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels	32 830	25 725	7 106	11 210
Autres immobilisations corporelles	291 150	227 185	63 965	86 132
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 600		1 600	11 600
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	422 580	252 910	169 671	205 942
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	9 016		9 016	13 500
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients	2 945		2 945	3 886
Clients douteux, litigieux				
Clients Factures à établir				
Personnel et comptes rattachés				2 189
Créances fiscales et sociales	6 761		6 761	11 704
Fournisseurs débiteurs	1 640		1 640	4 031
Débiteurs divers	58 716		58 716	14 037
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	6 431		6 431	20 829
Charges constatées d'avance (3)	1 330		1 330	1 420
TOTAL ACTIF CIRCULANT	86 839		86 839	71 596
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	509 420	252 910	256 510	277 537

BILAN - PASSIF

TIMELO

Du 01/11/2024 au 31/10/2025

PASSIF	Valeurs au 31/10/25	Situation au 31/10/24
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 17 250)	17 250	17 250
Primes d'émission, de fusion, d'apport	32 750	32 750
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	1 725	1 725
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-322 259	-251 535
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-93 131	-70 724
SITUATION NETTE	-363 665	-270 534
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-363 665	-270 534
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	43 672	67 868
Emprunts et dettes financières diverses		
Groupe et associés	20 000	20 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs	59 291	80 740
Fournisseurs, factures non parvenues	5 137	7 939
Dettes fiscales et sociales	267 725	235 156
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	224 350	136 369
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	620 174	548 071
Écarts de conversion passif		
Ajustement de N à la durée de N-1		
TOTAL GÉNÉRAL	256 510	277 537

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

TIMELO

Du 01/11/2024 au 31/10/2025

	Du 01/11/24 Au 31/10/25	% CA	Sit. Du 01/11/23 Au 31/10/24	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	610 514	100	754 137	100	-143 623	-19
Montant net du chiffre d'affaires	610 514	100	754 137	100	-143 623	-19
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	3 410	1	9 831	1	-6 422	-65
Autres produits	5 484	1	6 297	1	-813	-13
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	619 407	101	770 265	102	-150 858	-20
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises			199 225	26	-199 225	-100
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	199 005	33	4 150	1	194 855	
Variation de stocks	4 484	1	6 595	1	-2 111	-32
Autres achats et charges externes	200 148	33	189 066	25	11 081	6
Impôts, taxes et versements assimilés	8 278	1	8 977	1	-699	-8
Salaires et traitements	268 975	44	318 227	42	-49 252	-15
Charges sociales	60 885	10	69 469	9	-8 583	-12
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	32 072	5	32 033	4	39	
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	2 902		4 656	1	-1 755	-38
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	776 749	127	832 399	110	-55 650	-7
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-157 341	-26	-62 134	-8	-95 208	-153
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

TIMELO

Du 01/11/2024 au 31/10/2025

	Du 01/11/24 Au 31/10/25	% CA	Sit. Du 01/11/23 Au 31/10/24	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo.						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS						
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées	901		2 343		-1 442	-62
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	901		2 343		-1 442	-62
RÉSULTAT FINANCIER	-901		-2 343		1 442	62
RÉSULTAT COURANT avant impôts	-158 242	-26	-64 477	-9	-93 766	-145
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	65 482	11	5 992	1	59 490	993
Sur opérations en capital			772		-772	-100
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	65 482	11	6 764	1	58 718	868
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	370		7 667	1	-7 297	-95
Sur opérations en capital			1 602		-1 602	-100
Dot. amortissements, dépréciations, prov.			3 743		-3 743	-100
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	370		13 012	2	-12 642	-97
RESULTAT EXCEPTIONNEL	65 112	11	-6 248	-1	71 359	
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices						
TOTAL DES PRODUITS	684 889	112	777 029	103	-92 140	-12
TOTAL DES CHARGES	778 020	127	847 753	112	-69 734	-8
Bénéfice ou Perte	-93 131	-15	-70 724	-9	-22 406	-32

DETAIL DES COMPTES

BILAN - ACTIF DÉTAILLÉ

TIMELO

Du 01/11/2024 au 31/10/2025

ACTIF	Valeurs nettes au 31/10/25	Situation nette au 31/10/24	Variation	
			en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial (1)	97 000	97 000		
20600000 DROIT AU BAIL	97 000	97 000		
Immobilisations corporelles				
Installations tech., matériel et outillages indus.	7 106	11 210	-4 104	-37
21540000 MATERIEL INDUSTRIEL	32 830	32 830		
28154000 AMORTS MATERIEL ET OUTILLAGE	-25 725	-21 621	-4 104	-19
Autres immobilisations corporelles	63 965	86 132	-22 167	-26
21810000 A A I DIVERS	270 024	266 862	3 162	1
21810100 A A I INTRACO	2 523	2 523		
21830000 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMAT	2 639		2 639	
21840000 MOBILIER	15 965	15 965		
28181000 AMORT INSTB0 GEN AAI	-210 959	-185 463	-25 496	-14
28181010 AMORT INSTB0 GEN AAI INTRA	-1 464	-1 212	-252	-21
28183000 AMORT MAT BUREAU ET INFORMAT	-862		-862	
28184000 AMORT MOBILIER	-13 900	-12 542	-1 357	-11
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	1 600	11 600	-10 000	-86
27510000 DEPOT DE GARANTIE	1 600	1 600		
27550000 CAUTION		10 000	-10 000	-100
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	169 671	205 942	-36 271	-18
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.	9 016	13 500	-4 484	-33
31000000 STOCKS MATIERES PREMIERES	9 016	12 000	-2 984	-25
32600000 STOCK EMBALLAGES		1 500	-1 500	-100
Créances				
Clients	2 945	3 886	-941	-24
Personnel et comptes rattachés		2 189	-2 189	-100
Créances fiscales et sociales	6 761	11 704	-4 943	-42
Fournisseurs débiteurs	1 640	4 031	-2 391	-59
Débiteurs divers	58 716	14 037	44 679	318
Disponibilités	6 431	20 829	-14 398	-69
51210000 SOCIETE GENERALE	3 635		3 635	
53100000 CAISSE	2 371	16 153	-13 782	-85
58330000 REMISE ANCV	380	4 630	-4 250	-92
58400000 REMISES TITRES RESTAURANTS	45	46	-1	-2
Charges constatées d'avance (3)	1 330	1 420	-90	-6
48600000 CHARGES CONTATEES D AVANCE	1 330	1 420	-90	-6
TOTAL ACTIF CIRCULANT	86 839	71 596	15 244	21
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	256 510	277 537	-21 028	-8

BILAN - PASSIF DÉTAILLÉ

TIMELO

Du 01/11/2024 au 31/10/2025

PASSIF	Valeurs au 31/10/25	Situation au 31/10/24	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 17 250)	17 250	17 250		
10130000 CAPITAL APPELE VERSE	17 250	17 250		
Primes d'émission, de fusion, d'apport	32 750	32 750		
10410000 PRIME EMISSION	32 750	32 750		
Réserves				
Réserve légale	1 725	1 725		
10610000 RESERVE LEGALE	1 725	1 725		
Report à nouveau	-322 259	-251 535	-70 724	-28
11900000 REPORT A NOUVEAU	-322 259	-251 535	-70 724	-28
Résultat de l'exercice (bénéfice / perte)	-93 131	-70 724	-22 406	-32
SITUATION NETTE	-363 664	-270 533	-93 131	-34
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-363 665	-270 534	-93 131	-34
AUTRES FONDS PROPRES				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES				
Empr. et dettes aup. des établiss.crédit (2)	43 672	67 868	-24 196	-36
16420000 PRET SG 219331102222	1 282	2 468	-1 186	-48
16430000 PRET SG PGE 220106101433	32 500	48 750	-16 250	-33
16884000 INTERETS COURUS A PAYER		20	-20	-100
51210000 SOCIETE GENERALE		16 631	-16 631	-100
51211000 SG DECOUVERT RJ	9 890	9 890		
Groupe et associés	20 000	20 000		
Fournisseurs	59 291	80 740	-21 449	-27
Fournisseurs, factures non parvenues	5 137	7 939	-2 802	-35
Dettes fiscales et sociales	267 725	235 156	32 569	14
Créditeurs divers	224 350	136 369	87 981	65
TOTAL DETTES	620 174	548 071	72 103	13
Ajustement de N à la durée de N-1				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	256 510	277 537	-21 028	-8

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

TIMELO

Du 01/11/2024 au 31/10/2025

	Du 01/11/24 Au 31/10/25	% CA	Sit. Du 01/11/23 Au 31/10/24	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation						
Production vendue (biens et services)	610 514	100	754 137	100	-143 623	-19
70100100 VENTES 10%	484 080	79	567 061	75	-82 981	-15
70100200 VENTE 20%	115 446	19	108 872	14	6 575	6
70100400 VENTE DELIVEROO	8 779	1	66 535	9	-57 756	-87
70100550 VENTES 5.5%			3		-2	-100
70100700 AUTRES VENTES	209		203		6	3
70800000 PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	2 000				2 000	
70840000 MISE A DISPOSITION 20 %			11 463	2	-11 463	-100
Montant net du chiffre d'affaires	610 514	100	754 137	100	-143 623	-19
Reprises sur prov. (amorts), transf. charges	3 410	1	9 831	1	-6 421	-65
79100000 TRANSFERT DE CHARGES			2 500		-2 500	-100
79110000 AVANTAGE EN NATURE	3 410	1	7 331	1	-3 921	-53
Autres produits	5 484	1	6 297	1	-813	-13
75800000 PRODUITS DIVERS DE GESTION COU	5 484	1	6 297	1	-813	-13
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	619 407	101	770 265	102	-150 858	-20
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises			199 225	26	-199 225	-100
60705000 ACHATS BOISSONS 5.5 %			5 455	1	-5 455	-100
60705100 ACHATS ALIMENTAIRES 5.5%			165 164	22	-165 164	-100
60720000 ACHATS BOISSONS ALCOOLISEES 20			28 477	4	-28 477	-100
60870000 FRAIS ANNEXES/ACHATS MARCHAND			129		-129	-100
Achats de mat. premières et autres appro.	199 005	33	4 150	1	194 855	
60100200 ACHATS STOCK MAT PRE FOURN TR	163 708	27			163 708	
60100500 ACHATS STOCK MAT PRE FOURN TN	33 963	6			33 963	
60261000 EMBALLAGES & CONSIGNES	1 261		4 150	1	-2 888	-70
60810000 FRAIS ANNEXES/ACHATS STOCKES	73				73	
Variation de stocks	4 484	1	6 595	1	-2 111	-32
60310000 VARIATION STOCK MATIERES PREM	2 984		6 100	1	-3 116	-51
60320000 VARIATION STOCKS CONSOMMABLES	1 500		495		1 005	203
Autres achats et charges externes	200 148	33	189 066	25	11 081	6
60400000 ACHATS PRESTATIONS SERVICE	15 561	3	436		15 125	
60611000 ELECTRICITE	22 234	4	23 438	3	-1 204	-5
60612000 GAZ	2 917		3 508		-592	-17
60613000 CARBURANTS	899		869		30	3
60614000 EAU	738		2 677		-1 939	-72
60630000 PETIT OUTILLAGE, PDT ENTRETIEN	15 907	3	13 514	2	2 393	18
60640000 FOURNITURES BUREAU	545		589		-44	-7
61320000 LOCATION IMMOBILIERE	42 190	7	44 073	6	-1 883	-4
61350000 LOCATIONS MATERIEL	-32		1 378		-1 409	-102
61351000 LOCATION ALARME COFINTEX	2 953		-47		3 000	
61353100 LOCATION GRENKE 135034086	1 464		1 599		-135	-8
61354000 LOCATION GRENKE CT 135014688			3 357		-3 357	-100
61354100 LOCATION GRENKE CT 135025502	535		535			
61354200 LOCATION GRENKE CT 135025541			2 061		-2 061	-100
61354300 GRENKE CONTRAT 135036808	540		509		31	6
61355000 LOCATION SPOTIFY	102		165		-63	-38
61357000 LOCATION LOCAM CT 1601167			436		-436	-100
61358000 LOCATION GRENKE CT 135025075	1 031		1 031			
61359000 LOCATION GRENKE CT 135025110	7 796	1	7 796	1		
61359100 LOCATION GRENKE FOUR	3 637	1	4 223	1	-585	-14
61400000 CHARGES LOCATIVES	1 091		1 076		15	1
61520000 ENT REPARATION IMMEUBLE	2 685		2 725		-40	-1
61550000 ENTRETIEN REPB0 MATERIEL	12 795	2	6 301	1	6 494	103

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

TIMELO

Du 01/11/2024 au 31/10/2025

	Du 01/11/24 Au 31/10/25	% CA	Sit. Du 01/11/23 Au 31/10/24	% CA	Variation	
					en valeur	en %
61560000 MAINTENANCE	1 037		841		196	23
61600000 ASSURANCES	6 119	1	2 920		3 199	110
61610000 ASSURANCES SUR EMPRUNTS	533		1 147		-614	-54
62260000 HONORAIRES COMPTABLES	10 435	2	7 580	1	2 855	38
62261000 HONORAIRES JURIDIQUES	13 680	2	10 503	1	3 177	30
62262000 HONORAIRES SOCIAL	11 405	2	6 840	1	4 565	67
62270000 FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX	464		634		-170	-27
62281000 COMMISSIONS FOODORA/DELIVEROO	4 305	1	16 667	2	-12 362	-74
62310000 PUBLICITE	357		399		-42	-11
62410000 FRAIS DE TRANSPORTS	309		175		134	77
62510000 FRAIS DE DEPLACEMENTS	305		187		118	63
62520000 FRAIS DE REPAS	684		1 590		-906	-57
62600000 FRAIS POSTAUX TELEPHONE	1 010		980		30	3
62770000 COMMISSIONS CB	4 286	1	5 619	1	-1 334	-24
62780000 FRAIS BANCAIRES	4 741	1	4 925	1	-183	-4
62781000 FRAIS TR	1 090		2 632		-1 542	-59
62810000 COTISATIONS	47		57		-10	-17
62880000 TRAITEMENT DES DECHETS	3 752	1	3 122		631	20
Impôts, taxes et versements assimilés	8 278	1	8 977	1	-699	-8
63330000 FORMATION CONTINUE	1 933		1 770		163	9
63350000 TAXE APPRENTISSAGE	1 831		2 091		-260	-12
63511000 COTISATION FONCIERE ENTREPRISE	3 000		2 467		534	22
63511200 CET-COTISATION VAL AJOUTEE ENT	-67		67		-134	-200
63513000 AUTRES IMPOTS LOCAUX	1 582		1 546		36	2
63780000 TAXES REDEVANCES DECHETS			1 037		-1 037	-100
Salaires et traitements	268 975	44	318 227	42	-49 252	-15
64110000 SALAIRES APPOINTEMENTS	263 108	43	299 173	40	-36 065	-12
64115000 AVANTAGE EN NATURE	3 410	1	6 826	1	-3 417	-50
64120000 CONGES PAYES	-4 580	-1	-1 922		-2 658	-138
64130000 PRIMES ET GRATIFICATIONS	2 730		1 459		1 271	87
64140000 INDEMNITE RUPTURE CONVENTIONN			620		-620	-100
64144000 INDEMNITES DE LICENCIEMENT	4 308	1	1 544		2 764	179
64160000 REMUNERATIONS N DARTOUT			10 526	1	-10 526	-100
Charges sociales	60 885	10	69 469	9	-8 583	-12
64510000 COTISATIONS URSSAF	48 408	8	53 964	7	-5 556	-10
64530000 COTISATIONS RETRAITE KLESIA	11 059	2	11 907	2	-848	-7
64560000 COTISATIONS PREVOYANCE	2 524		3 102		-578	-19
64580000 COTISATIONS AUTRES ORG.SOCIAUX	164				164	
64750000 MEDECINE DE TRAVAIL			807		-807	-100
64820000 CHARGES SUR CONGES PAYES	-1 269		-311		-958	-308
Dot. aux amortissements et dépréc.						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	32 072	5	32 033	4	39	
68112000 DOTBO AUX AMORTS IMMOB CORP	32 072	5	32 033	4	39	
Autres charges	2 902		4 656	1	-1 755	-38
65160000 DROITS AUTEURS SACEM/SPRE	2 484		546		1 938	355
65800000 CHARGES DIVERSES GESTION COUR	417		4 110	1	-3 693	-90
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	776 749	127	832 399	110	-55 650	-7
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-157 341	-26	-62 134	-8	-95 208	-153
Quotes-parts résultat sur op. faites en commun						
Produits financiers						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS						
Charges financières						

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

TIMELO

Du 01/11/2024 au 31/10/2025

	Du 01/11/24 Au 31/10/25	% CA	Sit. Du 01/11/23 Au 31/10/24	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Intérêts et charges assimilées	901		2 343		-1 442	-62
66110000 INTERETS SUR EMPRUNT	114		443		-329	-74
66150000 INTERETS DEBITEURS	787		1 900		-1 113	-59
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	901		2 343		-1 442	-62
RÉSULTAT FINANCIER	-901		-2 343		1 442	62
RÉSULTAT COURANT	-158 242	-26	-64 477	-9	-93 766	-145
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	65 482	11	5 992	1	59 490	993
77180000 AUTRES PROD EXCEP S/OP GESTION	65 482	11	5 992	1	59 490	993
Sur opérations en capital			772		-772	-100
77560000 IMMOBILISATIONS FINANCIERES			772		-772	-100
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	65 482	11	6 764	1	58 718	868
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	370		7 667	1	-7 297	-95
67120000 PENALITES AMENDES NON DED	370		7 667	1	-7 297	-95
Sur opérations en capital			1 602		-1 602	-100
67560000 VNC IMMOB FINANCIERES CEDEES			1 602		-1 602	-100
Dotations amortissements, dépréciations, provisions			3 743		-3 743	-100
68710000 DOT AMORT EXCEPT/IMMOB			3 743		-3 743	-100
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	370		13 012	2	-12 642	-97
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	65 112	11	-6 248	-1	71 359	
TOTAL DES PRODUITS	684 889	112	777 029	103	-92 140	-12
TOTAL DES CHARGES	778 020	127	847 753	112	-69 734	-8
Bénéfice ou Perte	-93 131	-15	-70 724	-9	-22 406	-32

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

TIMELO

Du 01/11/2024 au 31/10/2025

	Du 01/11/24 Au 31/10/25	en %	Du 01/11/23 Au 31/10/24	en %	Variation	
					en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	610 514	100	754 137	100	-143 623	-19
Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des march. vendues			199 225		-199 225	-100
MARGE COMMERCIALE			-199 225		199 225	100
Production vendue (biens et services) *	610 514	100	754 137	100	-143 623	-19
+ / - Production stockée *						
+ Production immobilisée *						
PRODUCTION DE L'EXERCICE *	610 514	100	754 137	100	-143 623	-19
CHIFFRE D'ACTIVITÉ	610 514	100	754 137	100	-143 623	-19
- Matières premières *	203 489	33	10 745	1	192 745	
- Sous-traitance (directe) *	15 561	3	436		15 125	
MARGE DE PRODUCTION *	391 463	64	742 957	99	-351 493	-47
MARGE BRUTE TOTALE	391 463	64	543 731	72	-152 268	-28
- Autres achats	43 241	7	44 596	6	-1 355	-3
- Charges externes	141 346	23	144 035	19	-2 689	-2
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	206 877	34	355 100	47	-148 224	-42
Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	8 278	1	8 977	1	-699	-8
- Salaires et traitements	268 975	44	318 227	42	-49 252	-15
- Charges sociales	60 885	10	69 469	9	-8 583	-12
Total	-338 139	-55	-396 673	-53	58 534	15
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	-131 262	-22	-41 573	-6	-89 689	-216
Reprises sur dép., prov., amortis						
+ Transferts de charges d'exploitation	3 410	1	9 831	1	-6 422	-65
+ Autres produits d'exploitation	5 484	1	6 297	1	-813	-13
- Dotations amort. et dépréciations	32 072	5	32 033	4	39	
- Autres charges d'exploitation	2 902		4 656	1	-1 755	-38
Total	-26 079	-4	-20 561	-3	-5 518	-27
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-157 341	-26	-62 134	-8	-95 208	-153
Opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières	901		2 343		-1 442	-62
Total	-901		-2 343		1 442	62
RÉSULTAT COURANT	-158 242	-26	-64 477	-9	-93 766	-145
+ Produits exceptionnels (1)	65 482	11	6 764	1	58 718	868
- Charges exceptionnelles (2)	370		13 012	2	-12 642	-97
- Participation des salariés						
- Impôt sur les bénéfices (IS)						
Total	65 112	11	-6 248	-1	71 359	
RÉSULTAT EXERCICE	-93 131	-15	-70 724	-9	-22 406	-32

(1) dont produits cessions éléments cédés

(2) dont valeurs comptables éléments cédés

* La colonne en % correspond à la variation par rapport à la production de l'exercice

772

1 602

-772

-1 602

-100

-100

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION DÉTAILLÉS

TIMELO

Du 01/11/2024 au 31/10/2025

	Du 01/11/24 Au 31/10/25	en %	Du 01/11/23 Au 31/10/24	en %	Variation	
					en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	610 514	100	754 137	100	-143 623	-19,04
- Coût d'achat des marchandises vendues			199 225		-199 225	-100
60705000 ACHATS BOISSONS 5.5 %			5 455		-5 455	-100
60705100 ACHATS ALIMENTAIRES 5.5%			165 164		-165 164	-100
60720000 ACHATS BOISSONS ALCOOLISEES 20			28 477		-28 477	-100
60870000 FRAIS ANNEXES/ACHATS MARCHAND			129		-129	-100
MARGE COMMERCIALE			-199 225		199 225	100
Production vendue (biens et services) *	610 514	100	754 137	100	-143 623	-19
70100100 VENTES 10%	484 080	79	567 061	75	-82 981	-15
70100200 VENTE 20%	115 446	19	108 872	14	6 575	6
70100400 VENTE DELIVEROO	8 779	1	66 535	9	-57 756	-87
70100550 VENTES 5.5%			3		-3	-100
70100700 AUTRES VENTES	209		203		6	3
70800000 PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	2 000				2 000	
70840000 MISE A DISPOSITION 20 %			11 463	2	-11 463	-100
PRODUCTION DE L'EXERCICE *	610 514	100	754 137	100	-143 623	-19
CHIFFRE D'ACTIVITÉ	610 514	100	754 137	100	-143 623	-19
- Matières premières *	203 489	33	10 745	1	192 745	
60100200 ACHATS STOCK MAT PRE FOURN TR	163 708	27			163 708	
60100500 ACHATS STOCK MAT PRE FOURN TN	33 963	6			33 963	
60261000 EMBALLAGES & CONSIGNES	1 261		4 150	1	-2 888	-70
60310000 VARIATION STOCK MATIERES PREM	2 984		6 100	1	-3 116	-51
60320000 VARIATION STOCKS CONSOMMABLES	1 500		495		1 005	203
60810000 FRAIS ANNEXES/ACHATS STOCKES	73				73	
- Sous-traitance (directe) *	15 561	3	436		15 125	
60400000 ACHATS PRESTATIONS SERVICE	15 561	3	436		15 125	
MARGE DE PRODUCTION *	391 463	64	742 957	99	-351 493	-47
MARGE BRUTE TOTALE	391 463	64	543 731	72	-152 268	-28
- Autres achats	43 241	7	44 596	6	-1 355	-3
60611000 ELECTRICITE	22 234	4	23 438	3	-1 204	-5
60612000 GAZ	2 917		3 508		-592	-17
60613000 CARBURANTS	899		869		30	3
60614000 EAU	738		2 677		-1 939	-72
60630000 PETIT OUTILLAGE, PDT ENTRETIEN	15 907	3	13 514	2	2 393	18
60640000 FOURNITURES BUREAU	545		589		-44	-7
- Charges externes	141 346	23	144 035	19	-2 689	-2
61320000 LOCATION IMMOBILIERE	42 190	7	44 073	6	-1 883	-4
61350000 LOCATIONS MATERIEL	-32		1 378		-1 409	-102
61351000 LOCATION ALARME COFINTEX	2 953		-47		3 000	
61353100 LOCATION GRENKE 135034086	1 464		1 599		-135	-8
61354000 LOCATION GRENKE CT 135014688			3 357		-3 357	-100
61354100 LOCATION GRENKE CT 135025502	535		535			
61354200 LOCATION GRENKE CT 135025541			2 061		-2 061	-100
61354300 GRENKE CONTRAT 135036808	540		509		31	6
61355000 LOCATION SPOTIFY	102		165		-63	-38
61357000 LOCATION LOCAM CT 1601167			436		-436	-100
61358000 LOCATION GRENKE CT 135025075	1 031		1 031			
61359000 LOCATION GRENKE CT 135025110	7 796	1	7 796	1		
61359100 LOCATION GRENKE FOUR	3 637	1	4 223	1	-585	-14
61400000 CHARGES LOCATIVES	1 091		1 076		15	1
61520000 ENT REPARATION IMMEUBLE	2 685		2 725		-40	-1
61550000 ENTRETIEN REPB0 MATERIEL	12 795	2	6 301	1	6 494	103

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION DÉTAILLÉS

TIMELO

Du 01/11/2024 au 31/10/2025

	Du 01/11/24 Au 31/10/25	en %	Du 01/11/23 Au 31/10/24	en %	Variation	
					en valeur	en %
61560000 MAINTENANCE	1 037		841		196	23
61600000 ASSURANCES	6 119	1	2 920		3 199	110
61610000 ASSURANCES SUR EMPRUNTS	533		1 147		-614	-54
62260000 HONORAIRES COMPTABLES	10 435	2	7 580	1	2 855	38
62261000 HONORAIRES JURIDIQUES	13 680	2	10 503	1	3 177	30
62262000 HONORAIRES SOCIAL	11 405	2	6 840	1	4 565	67
62270000 FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX	464		634		-170	-27
62281000 COMMISSIONS FOODORA/DELIVEROO	4 305	1	16 667	2	-12 362	-74
62310000 PUBLICITE	357		399		-42	-11
62410000 FRAIS DE TRANSPORTS	309		175		134	77
62510000 FRAIS DE DEPLACEMENTS	305		187		118	63
62520000 FRAIS DE REPAS	684		1 590		-906	-57
62600000 FRAIS POSTAUX TELEPHONE	1 010		980		30	3
62770000 COMMISSIONS CB	4 286	1	5 619	1	-1 334	-24
62780000 FRAIS BANCAIRES	4 741	1	4 925	1	-183	-4
62781000 FRAIS TR	1 090		2 632		-1 542	-59
62810000 COTISATIONS	47		57		-10	-17
62880000 TRAITEMENT DES DECHETS	3 752	1	3 122		631	20
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	206 877	34	355 100	47	-148 224	-42
- Impôts, taxes et versements assimilés	8 278	1	8 977	1	-699	-8
63330000 FORMATION CONTINUE	1 933		1 770		163	9
63350000 TAXE APPRENTISSAGE	1 831		2 091		-260	-12
63511000 COTISATION FONCIERE ENTREPRISE	3 000		2 467		534	22
63511200 CET-COTISATION VAL AJOUTEE ENT	-67		67		-134	-200
63513000 AUTRES IMPOTS LOCAUX	1 582		1 546		36	2
63780000 TAXES REDEVANCES DECHETS			1 037		-1 037	-100
- Salaires et traitements	268 975	44	318 227	42	-49 252	-15
64110000 SALAIRES APPOINTEMENTS	263 108	43	299 173	40	-36 065	-12
64115000 AVANTAGE EN NATURE	3 410	1	6 826	1	-3 417	-50
64120000 CONGES PAYES	-4 580	-1	-1 922		-2 658	-138
64130000 PRIMES ET GRATIFICATIONS	2 730		1 459		1 271	87
64140000 INDEMNITE RUPTURE CONVENTIONN			620		-620	-100
64144000 INDEMNITES DE LICENCIEMENT	4 308	1	1 544		2 764	179
64160000 REMUNERATIONS N DARTOUT			10 526	1	-10 526	-100
- Charges sociales	60 885	10	69 469	9	-8 583	-12
64510000 COTISATIONS URSSAF	48 408	8	53 964	7	-5 556	-10
64530000 COTISATIONS RETRAITE KLESIA	11 059	2	11 907	2	-848	-7
64560000 COTISATIONS PREVOYANCE	2 524		3 102		-578	-19
64580000 COTISATIONS AUTRES ORG.SOCIAUX	164				164	
64750000 MEDECINE DE TRAVAIL			807		-807	-100
64820000 CHARGES SUR CONGES PAYES	-1 269		-311		-958	-308
Total	-338 139	-55	-396 673	-53	58 534	15
EXCÉDENT BRUT D'EXPL.	-131 262	-22	-41 573	-6	-89 689	-216
+ Transferts de charges d'exploitation	3 410	1	9 831	1	-6 422	-65
79100000 TRANSFERT DE CHARGES			2 500		-2 500	-100
79110000 AVANTAGE EN NATURE	3 410	1	7 331	1	-3 922	-53
+ Autres produits d'exploitation	5 484	1	6 297	1	-813	-13
75800000 PRODUITS DIVERS DE GESTION COU	5 484	1	6 297	1	-813	-13
- Dotations amortissements et dépréciations	32 072	5	32 033	4	39	
68112000 DOTBO AUX AMORTS IMMOB CORP	32 072	5	32 033	4	39	
- Autres charges d'exploitation	2 902		4 656	1	-1 755	-38
65160000 DROITS AUTEURS SACEM/SPRE	2 484		546		1 938	355
65800000 CHARGES DIVERSES GESTION COUR	417		4 110	1	-3 693	-90

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION DÉTAILLÉS

TIMELO

Du 01/11/2024 au 31/10/2025

	Du 01/11/24 Au 31/10/25	en %	Du 01/11/23 Au 31/10/24	en %	Variation	
					en valeur	en %
Total	-26 079	-4	-20 561	-3	-5 518	-27
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-157 341	-26	-62 134	-8	-95 208	-153
- Charges financières	901		2 343		-1 442	-62
66110000 INTERETS SUR EMPRUNT	114		443		-329	-74
66150000 INTERETS DEBITEURS	787		1 900		-1 113	-59
Total	-901		-2 343		1 442	62
RÉSULTAT COURANT	-158 242	-26	-64 477	-9	-93 766	-145
+ Produits exceptionnels (1)	65 482	11	6 764	1	58 718	868
77180000 AUTRES PROD EXCEP S/OP GESTION	65 482	11	5 992	1	59 490	993
77560000 IMMOBILISATIONS FINANCIERES			772		-772	-100
- Charges exceptionnelles (2)	370		13 012	2	-12 642	-97
67120000 PENALITES AMENDES NON DED	370		7 667	1	-7 297	-95
67560000 VNC IMMOB FINANCIERES CEDEES			1 602		-1 602	-100
68710000 DOT AMORT EXCEPT/IMMOB			3 743		-3 743	-100
Total	65 112	11	-6 248	-1	71 359	
RÉSULTAT EXERCICE	-93 131	-15	-70 724	-9	-22 406	-32
(1) dont produits cessions éléments cédés			772		-772	-100
(2) dont valeurs comptables éléments cédés			1 602		-1 602	-100
* La colonne en % correspond à la variation par rapport à la production de l'exercice						

IMPRIMES FISCAUX

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité		Formulaire à déposer en double exemplaire		IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS		N° 2065 - SD 2025  N° 11084* 26 Formulaire obligatoire (art.223 du Code général des impôts)							
Exercice ouvert le		01/11/24		et clos le		31/10/25		Régime simplifié d'imposition					
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe								Régime réel normal		X			
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre													
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209- 0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case													
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE													
Désignation de la société :						Adresse du siège social :							
TIMELO 32 Rue Gaspard Philippe 33000 BORDEAUX													
SIRET 8 1 2 2 7 1 9 2 2 0 0 0 1 3						Mél : administration@poggetti.fr							
Adresse du principal établissement :						Ancienne adresse en cas de changement :							
REGIME FISCAL DES GROUPES													
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)													
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante													
Pour les sociétés filiales , désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :													
						SIRET							
B ACTIVITE													
Activités exercées						Restauration de type rapide						Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)													
1 Résultat fiscal				Bénéfice imposable au taux normal				Déficit		92 761			
Bénéfice imposable à 15 %				Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %									
2 Plus-values													
PV à long terme imposables à 15 %				PV à long terme imposables à 19 %				PV exonérées (art. 238 quinquies)					
Autres PV imposables à 19 %				PV à long terme imposables à 0 %									
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations													
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies				Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A				Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies					
Société d'investissement immobilier cotée				Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies				Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies					
Autres dispositifs				Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies				Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A					
Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies				Zone de développement prioritaire, art.44 septdecies				France ruralités revitalisation FRR, art. 44 quinquies A					
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %									
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)													
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)													
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts													
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité teritoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.													
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)													
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %						N°							
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE													
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?						OUI X NON		Si oui, indication du logiciel utilisé		ISACOMPTA CONNECT			
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr . S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .													
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :						Nom et adresse du conseil :							
SDV ASSOCIES - ACCEL Parc Technoclub Bat A 1 avenue de l'Hippodrome 33170 GRADIGNAN						Tél : 0556161656							
OGA/OMGA						Viseur conventionné		(Cocher la case correspondante)		Identité du déclarant :			
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :						Date : 31/01/26 Lieu : BORDEAUX							
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné						Qualité et nom du signataire : CO GERANT DARTOUT NICOLAS							
Signature													
Examen de conformité fiscale (ECF)						prestataire :							

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065 - SD

G										RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS																					
Montant global brut des distributions (1)					payées par la société elle-même					a							payées par un établissement chargé du service des titres					b									
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)										c																					
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées										d																					
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)																				e											
																				f											
																				g											
																				h											
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)										i																					
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI										j																					
Montant des revenus répartis (5)										Total (a à h)																					
H										REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																					
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants										Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.																			
										Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.		Année au cours de laquelle le versement a été effectué		Montant des sommes versées :																	
														à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6													
1										2		3		4		5		6		7		8									
I										DIVERS																					
										* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)																					
										* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																					
J										CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION																					
										REMUNERATIONS										MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 0 %, 15 % ou 19%											
																				0%		15%		19%							
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)										MVLТ restant à reporter à l'ouverture de l'exercice																					
										MVLТ imputée sur les PVLТ de l'exercice																					
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)										MVLТ réalisée au cours de l'exercice																					
										MVLТ restant à reporter																					
K										CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONС (article 222 bis du CGI)																					
										Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice																					
										Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice																					

Désignation de l'entreprise : <u>TIMELO</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>					
Adresse de l'entreprise <u>32 Rue Gaspard Philippe 33000 BORDEAUX</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>					
Numéro SIRET* <u>81227192200013</u>		Néant ☐ *					
		Exercice N clos le, <u>31/10/2025</u>					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA					
AC.IIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC			
		Frais de développement*	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI	97 000		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	25 725	7 106	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	227 185	63 965	
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	BI		1 600	
		TOTAL (II)		BJ	BK	252 910	169 671
AC.IIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	9 016		
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	2 945		
		Autres créances (3)	BZ	CA	67 117		
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
		Disponibilités	CF	CG	6 431		
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	1 330		
		TOTAL (III)	CJ	CK	86 839		
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW					
Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
Ecarts de conversion actif * (VI)		CN					
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	252 910	256 510		
Renvois : (1) Dont droit au bail : 97 000		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes: CP		(3) Part à plus d'1 an : CR			
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

Désignation de l'entreprise		TIMELO		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :17 250.....)			DA	17 250	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	32 750	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	1 725	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	-322 259	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	-93 131	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	-363 665	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	43 672	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	20 000	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	64 428	
	Dettes fiscales et sociales			DY	267 725	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	224 350	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	620 174		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	256 510		
REINVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			Ecart de réévaluation libre		1D	
			Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	620 174	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	9 890	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : TIMELO							Néant ☐ *		
		Exercice N							
		France			Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC		
	Production vendue	{ biens * services *	FD	608 514	FE		FF	608 514	
			FG	2 000	FH		FI	2 000	
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	610 514	FK		FL	610 514	
	Production stockée *						FM		
	Production immobilisée *						FN		
	Subventions d'exploitation						FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)						FP	3 410	
	Autres Produits (1) (11)						FQ	5 484	
			Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	619 407
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS		
	Variation de stocks (marchandises) *						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	199 005	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *						FV	4 484	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	200 148	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	8 278	
	Salaires et traitements *						FY	268 975	
	Charges sociales (10)						FZ	60 885	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements * (14)				GA	32 072	
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			
	Autres charges (12)						GE	2 902	
			Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	776 749
			1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	-157 341
Operations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
			Total des produits financiers (V)					GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	901	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
			Total des charges financières (VI)					GU	901
		2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	-901	
		3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	-158 242	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

25/45

Désignation de l'entreprise										TIMELO										Néant ☐ *												
CADRE A		IMMOBILISATIONS								Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice				Augmentations																		
										1				Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence				2				Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				3						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement								TOTAL I				CZ					D8					D9									
	Autres postes d'immobilisations incorporelles								TOTAL II				KD	97 000				KE					KF									
CORPORELLES	Terrains								KG								KH					KI										
	Constructions	Sur sol propre		[Dont Composants		L9				]]		KJ				KK				KL												
		Sur sol d'autrui		[Dont Composants		M1				]]		KM				KN				KO												
		Installations gales, agencts*, aménagts des constructions				[Dont Composants		M2				]]		KP				KQ				KR										
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				[Dont Composants		M3				]]		KS				KT				KU										
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *								KV				269 385				KW					KX	3 162								
		Matériel de transport *								KY								KZ					LA									
		Matériel de bureau et mobilier informatique								LB				15 965				LC					LD	2 639								
		Emballages récupérables et divers *								LE								LF					LG									
	Immobilisations corporelles en cours								LH								LI					LJ										
	Avances et acomptes								LK								LL					LM										
	TOTAL III								LN				318 180				LO					LP	5 801									
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence								8G								8M					8T									
Autres participations								8U								8V					8W											
Autres titres immobilisés								1P								1R					1S											
Prêts et autres immobilisations financières								1T				11 600				1U					1V											
TOTAL IV								LQ				11 600				LR					LS											
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										ØG				426 780				ØH					ØJ	5 801								
CADRE B		IMMOBILISATIONS								Diminutions								Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice				Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence										
										par virements de poste à poste				par cession à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				3				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice										
										1				2								4										
INCORP.	Frais d'établissement et de développement								TOTAL I				IN					CØ					DØ					D7				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles								TOTAL II				IO					LV					LW	97 000				1X				
CORPORELLES	Terrains								IP								LX					LY					LZ					
	Constructions	Sur sol propre		IQ						MA								MB					MC									
		Sur sol d'autrui		IR						MD								ME					MF									
		Inst. gales, agencts et am. des constructions				IS				MG								MH					MI									
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT				MJ								MK	32 830				ML									
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers		IU						MM								MN	272 547				MO									
		Matériel de transport		IV						MP								MQ					MR									
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW						MS								MT	18 603				MU									
		Emballages récupérables et divers *		IX						MV								MW					MX									
	Immobilisations corporelles en cours								MY								MZ					NA					NB					
	Avances et acomptes								NC								ND					NE					NF					
	TOTAL III								IY								NG					NH	323 980				NI					
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence								IZ								ØU					M7					ØW				
Autres participations								IØ								ØX					ØY					ØZ						
Autres titres immobilisés								I1								2B					2C					2D						
Prêts et autres immobilisations financières								I2								2E	10 000				2F	1 600				2G						
TOTAL IV								I3								NJ	10 000				NK	1 600				2H						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										I4								ØK	10 000				ØL	422 580				ØM				

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : TIMELO					Néant ☒ *	
Exercice N clos le 31/10/2025						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : - le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".						
CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....						-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....						=
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise TIMELO											Néant ☐ *				
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement			CY			EL			EM			EN			
Fonds commercial			RE			RF			RI			RJ			
Autres immobilisations incorporelles			PE			PF			PG			PH			
TOTAL I			RK			RM			RN			RO			
Terrains			PI			PJ			PK			PL			
Constructions	Sur sol propre		PM			PN			PO			PQ			
	Sur sol d'autrui		PR			PS			PT			PU			
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions		PV			PW			PX			PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	21 621		QA	4 104		QB			QC	25 725		
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD	186 675		QE	25 748		QF			QG	212 423		
	Matériel de transport		QH			QI			QJ			QK			
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	12 542		QM	2 220		QN			QO	14 762		
	Emballages récupérables et divers		QP			QR			QS			QT			
TOTAL II			QU	220 838		QV	32 072		QW			QX	252 910		
TOTAL GENERAL (I + II)			ØN	220 838		ØP	32 072		ØQ			ØR	252 910		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissement		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d' autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales,agenc am. divers	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc et am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat.bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO	
TOTAL III															
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW						NY							
Total général non ventilé (NS+NT+NU)															
Total général non ventilé (NW-NY)															
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *													
			Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler									Z9			Z8			
Primes de remboursement des obligations									SP			SR			

Désignation de l'entreprise TIMELO								Néant ☒ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- Titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA		
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C		UB		UC		UD		
Dont dotations et reprises		{	- d'exploitation	UE		UF				
			- financières	UG		UH				
			- exceptionnelles	UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.										

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise : TIMELO										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières				UT	1 600	UV		UW	1 600	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA						
	Autres créances clients				UX	2 945		2 945			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)				Z1						
	Personnel et comptes rattachés				UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM						
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	5 366		5 366			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN						
		Divers			VP	1 396		1 396			
	Groupe et associés (2)				VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	60 355		60 355			
Charges constatées d'avance				VS	1 330		1 330				
TOTAUX				VT	72 992	VU	71 392	VV	1 600		
RENVUIS	(1)	Montant	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
		des	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)				7Y							
Autres emprunts obligatoires (1)				7Z							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine			VG	17 532		17 532				
	à plus d'1 an à l'origine			VH	26 140		26 140				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A							
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	64 428		64 428				
Personnel et comptes rattachés				8C	27 770		27 770				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	186 079		186 079				
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E							
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	47 526		47 526				
	Obligations cautionnées			VX							
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	6 350		6 350				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J							
Groupe et associés (2)				VI	20 000		20 000				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	224 350		224 350				
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *				Z2							
Produits constatés d'avance				8L							
TOTAUX				VY	620 174	VZ	620 174				
RENVUIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	17 436	* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD					

Désignation de l' entreprise :TIMELO

Formulaire déposé au titre de l'IR
(cocher la case ci-contre)

ET☐

Néant☐*

Exercice N, clos le :
31/10/2025

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L' EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal

Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)

Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)

WD

Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles

WE

Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)

WF

Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l' IS)

WG

Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option

RA

(Part des loyers dispensés de réintégration (art. 239 sexies D du CGI)

RB

)

Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)

WI

Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)

XX

Amendes et pénalités

WJ

370

Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI) *

XZ

Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *

XY

Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n°2032-NOT-SD)

I7

Quote-part

Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE

WL

Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI

L7

Régimes particuliers / impositions autres

Moins-values nettes à long terme

- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises à l'IR)

- imposées aux taux à 0 %

Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*

- Plus-values nettes à court terme

- Plus-values soumises au régime des fusions

I8

ZN

WN

WO

Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l' IS)

XR

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *

Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du CGI)

SU

Zones d'entreprises* (activité exonérée)

SW

Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro

M8

WQ

Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage

Y1

Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage

Y3

TOTAL I

WR

370

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. et quote-part comptabilisée du bénéfice distribué par ces organismes*

WT

Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l' exercice (cf. tableau 2058- B-SD, cadre III)

WU

Régimes particuliers et impositions autres

Plus-values nettes à long terme

- imposées au taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l' IR)

- imposées au taux de 0 %

- imposées au taux de 19 %

- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures

- imputées sur les déficits antérieurs

Autres plus-values imposées aux taux de 19 %

Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*

Régime des sociétés mères et des filiales *
Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation

2A

)

Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)

WV

WH

WP

WW

XB

I6

WZ

XA

ZX

ZY

XD

Mesures d'incitation

Abattement sur le bénéfice et exonérations*

France ruralités revitalisation - FRR (art.44 quindecies A)

HT

Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)

L2

J.E.I. (art.44 sexies A)

L5

ZFU-TE (art. 44 octies A)

ØV

S.I.I.C. (art. 208C)

K3

Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)

PA

Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)

PP

Bassin d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)

1F

Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)

XC

Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies)

PB

XF

Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l' IS)

XS

Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé

dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)

X9

dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)

YH

dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)

YA

dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)

YC

dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)

YB

dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)

YD

dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)

YI

Créance dégagée par le report en arrière de déficit

ZI

dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)

YL

YG

Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage

Y2

III. RÉSULTAT FISCAL

TOTAL II

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II)
déficit (II moins I)

XI

XJ

92 761

Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l' IS)*

ZL

XL

Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l' IS) *

XL

RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)

XN

XO

92 761

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

31/45

Désignation de l'entreprise		TIMELO		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	456 239
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A-SD)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	456 239
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A-SD, ligne XO)				YJ	92 761
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)				YK	549 000
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1.1e bis al. 1er du CGI, dotations de l'exercice				ZT	13 586
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis al. 2 du CGI *			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *					
			8X		8Y
			8Z		9A
			9B		9C
Provisions pour dépréciation *					
			9D		9E
			9F		9G
			9H		9J
Charges à payer					
			9K		9L
			9M		9N
			9P		9R
			9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A-SD :			YN		YO
			↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case correspond au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise <u>TIMELO</u>														Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	-251 535	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (NB : le total I doit être égal au total II)	ZB									
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	-70 724			ZD									
	Prélèvements sur les réserves	ØE				ZE									
			ZF												
	TOTAL I	ØF	-322 259			TOTAL II	ZH	-322 259							
RENSEIGNEMENTS DIVERS														Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail)			J7		)	YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS								
DETAILS DES POSTES AUTRES CHARGES ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT	15 561							
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)			J8	58 385	)	XQ	61 307							
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU								
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	40 289							
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			ES	47	)	ST	82 990							
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD						ZJ	200 148							
	- CFE et CVAE						YW	2 933							
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques)			ZS		)	9Z	5 345							
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052-SD						YX	8 278							
I.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée						YY	72 776							
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	39 325							
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2024)*						ØB	269 247							
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%							
	- Numéro de centre agréé *			XP											
	- Filiales et participations : (Liste au tableau 2059-G-SD prévue à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI)							ZR							
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG								
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH								
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL						
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC						
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO						
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF						
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ								

Désignation de l'entreprise : TIMELONéant ☒ ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées ***

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	⑪
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨						
	Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩						
	Cadre C : autres plus-values taxable à 19 % ⑪						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application de l'article 208 C du CGI.

Désignation de l'entreprise : TIMELO		Formulaire déposé au titre de l'IR		EU		Néant ☒ *
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)						
Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter du CGI)					
TOTAL 1						
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 bis du CGI)	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
	N-9					
	TOTAL 2					
B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS (Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.) ☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement), cochez la case ci-contre ☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés), cochez la case ci-contre						
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer		
TOTAL						

Désignation de l'entreprise : TIMELO Néant ☒ *

- 1 Entreprises soumises à l'IS
- 2 Entreprises soumises à l'IR

Rappel de la plus-value de l'exercice relevant du taux de 15 % 1 ou 12,80 % 2 .	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) 1	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) 1	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine 1		Moins-values à 12,80 % 2	Imputation sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % 3	Solde des moins-values à 12,80 % 4
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine 1		Moins values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 6 = 2 + 3 - 4 - 5
		À 19 % ou à 15 % 2	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice 3	À 15 % ou 19 % 4		
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : TIMELO				Néant ☒ *			
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
			Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
			taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19 %	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)		6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS *(5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)							
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①		Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②		montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤	
				donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : TIMELO															Néant ☐ *			
Exercice ouvert le : 01/11/2024										et clos le : 31/10/2025					Durée en nombre de mois		1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS																		
Effectif moyen du personnel * :															YP	13		
Dont apprentis															YF			
Dont handicapés															YG			
Effectifs affectés à l'activité artisanale															RL			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE																		
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE																		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises															OA	610 514		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées															OK			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante															OL			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges															OT			
TOTAL 1															OX	610 514		
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)															OH	5 484		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation															OE			
Subventions d'exploitation reçues															OF			
Variation positive des stocks															OD			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée															OI			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation															XT			
TOTAL 2															OM	5 484		
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)																		
Achats															ON	257 807		
Variation négative des stocks															OQ	4 484		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances															OR	81 130		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois															OS	2 921		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée															OZ			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)															OW	2 902		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée															OU			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois															O9			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante															OY			
TOTAL 3															OJ	349 243		
IV - Valeur ajoutée produite																		
Calcul de la Valeur Ajoutée (Total 1 + total 2 - total 3)															OG	266 754		
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF.															SA	266 754		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE																		
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.																		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD																		
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre															EV	X		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)															GX	610 514		
Effectifs au sens de la CVAE *															EY	13		
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)															HX			
Période de référence															GY	0 1 / 1 1 / 2 0 2 4 GZ 3 1 / 1 0 / 2 0 2 5		
Date de cessation															HR	/ / / / / / / / / / / /		
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD au § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration																		

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/10/2025

N° SIRET

8 1 2 2 7 1 9 2 2 0 0 0 1 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

TIMELO

ADRESSE (voie)

32 Rue Gaspard Philippe

CODE POSTAL

33000

VILLE

BORDEAUX

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	P1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P3	1000
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	P2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P4	150
TOTAL DES LIGNES P1 + P2	P5	TOTAL DES LIGNES P3 + P4	P6	1150

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SARL Dénomination FAITU

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 86,9565 Nb de parts ou actions 1 000,00

Adresse : N° 16 Voie RUE CLARE

Code postal 33800 Commune BORDEAUX Pays France

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MR Nom de famille JOULIE Prénom(s) GREGOIRE

Nom d'usage % de détention 13,0435 Nb de parts ou actions 150,00

Naissance : Date 13/01/1973 N° Département 78 Commune LE CHESNAY-ROCQUENCO Pays France

Adresse : N° 20 Voie RUE DU PARLEMENT

Code postal 33000 Commune BORDEAUX Pays France

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD.

Copyright Groupe ISA (2025) ISACOMPTA



(1)

☒ Néant *

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/10/2025

N° SIRET : 81227192200013

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE TIMELO

ADRESSE (voie) 32 Rue Gaspard Philippe

CODE POSTAL 33000 VILLE BORDEAUX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2032-NOT-SD.

DÉTAIL DU TABLEAU 2058A

RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	(ligne WQ)	
TOTAL		

DÉDUCTIONS DIVERSES	(ligne XG)	
TOTAL		

Désignation de l'entreprise TIMELO
Numéro de siret 81227192200013

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR
Exercice du 01/11/2024 au 31/10/2025

Désignations	Montant
RRR A OBTENIR/AVOIRS NON RECUS	2 093
CLIENTS PROD NON ENCORE FACT	
Total des produits à recevoir	2 093

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice du 01/11/2024 au 31/10/2025

Désignations	Montant
FOURN FACTURES NON PARVENUES	5 137
DETTES PROVB0 POUR CONGES PAYE	11 052
CHARGES SOCIALES S/CONGES	2 534
ORGANISMES SOCIAUX A PAYER	463
ETAT CHARGE A PAYER	6 350
Total des charges à payer	25 536

Désignation de l'entreprise TIMELO
Numéro de siret 81227192200013

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE
Exercice du 01/11/2024 au 31/10/2025

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONTATEES D AVANCE			1 330		
Total des charges constatées d'avance			1 330		

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE
Exercice du 01/11/2024 au 31/10/2025

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
Total des produits constatés d'avance					

SARL TIMELO - REALISE 11/25 A 06/26

Désignation	Réalisé 11/25-06/26
Prestations vendues	331 637
CA 10%	279 157
CA 20%	52 480
Achats effectués de matières	104 294
Marge globale	227 343
Fournitures consommables	28 866
EMBALLAGES & CONSIGNES	362
ELECTRICITE	10 826
CARBURANTS	118
EAU	1 998
PETIT OUTILLAGE, PDT ENTRETIEN	13 583
FOURNITURES BUREAU	0
GAZ	1 980
Services extérieurs	74 945
PRESTATAIRE EXTERNE	7 070
LOCATION IMMOBILIERE	28 007
LOCATIONS MATERIEL	
LOCATION ALARME HOMIRIS	
LOCATION GRENKE 135034086	1 098
LOCATION GRENKE CT 135025502	401
GRENKE CONTRAT 135036808	405
LOCATION SPOTIFY	97
LOCATION GRENKE CT 135025075	773
LOCATION GRENKE CT 135025110	5 847
LOCATION GRENKE FOUR	
CHARGES LOCATIVES	339
ENT REPARATION IMMEUBLE	548
ENTRETIEN REPBO MATERIEL	4 110
MAINTENANCE	745
ASSURANCES	3 691
ASSURANCES SUR EMPRUNTS	579
HONORAIRES COMPTABLES	5 573
HONORAIRES SOCIAL	4 328
COMMISSIONS FOODORA/DELIVEROO	2 280
FRAIS DE GREFFE	394
PUBLICITE	34
FRAIS DE TRANSPORTS	67

Désignation	Réalisé 11/25-06/26
FRAIS DE DEPLACEMENTS	57
FRAIS POSTAUX TELEPHONE	564
COMMISSIONS CB	1 882
FRAIS BANCAIRES	1 425
FRAIS TR	505
TRAITEMENT DES DECHETS	4 126
Charges externes (Total)	103 812
Valeur ajoutée	123 531
Impôts et taxes	5 915
COTISATION FONCIERE ENTREPRISE	2 102
AUTRES IMPÔTS LOCAUX	1 087
Taxe d'apprentissage	1 007
Formation professionnelle	1 719
Salaires bruts (Salariés)	151 227
SALAIRES APPOINTEMENTS	151 227
Charges sociales (Salariés)	34 904
SALAIRES APPOINTEMENTS	34 904
Charges de personnel (Total)	186 131
Excédent brut d'exploitation	-68 514
Charges diverses de gestion courante	1 355
Produits divers de gestion courante	2
Dotations aux amortissements	19 549
Résultat d'exploitation	-89 416
Charges financières	9
Résultat financier	-9
Résultat courant	-89 425
Charges exceptionnelles	8 551
HONORAIRES MANDATAIRE	2 351
HONORAIRES AVOCAT	5 000
HONORAIRES COMPTABLES	1 200
Résultat exceptionnel	-8 551
Résultat net	-97 977
CAF	-78 427

Fait à Gradignan, le 03/09/2026

Sophie DEBORD
Expert-Comptable



SARL TIMELO - PREVISIONNEL COMPTE DE RESULTAT 10/2026 à 10/2027

Désignation	oct-26	nov-26	déc-26	janv-27	févr-27	mars-27	avr-27	mai-27	juin-27	juil-27	août-27	sept-27	oct-27	Total
Chiffre d'affaires	55 000	50 500	44 500	38 000	38 000	57 000	62 900	63 800	57 800	59 000	54 000	56 500	52 700	689 700
CA 10%	44 000	44 000	40 000	33 500	33 500	46 000	50 000	50 000	47 000	48 000	43 000	45 500	43 000	567 500
CA 20%	11 000	6 500	4 500	4 500	4 500	11 000	12 900	13 800	10 800	11 000	11 000	11 000	9 700	122 200
Achats effectués de matières	16 500	14 825	13 125	11 175	11 175	16 550	18 225	18 450	16 800	17 150	15 650	16 400	15 325	201 350
CA 10%	13 200	13 200	12 000	10 050	10 050	13 800	15 000	15 000	14 100	14 400	12 900	13 650	12 900	170 250
CA 20%	3 300	1 625	1 125	1 125	1 125	2 750	3 225	3 450	2 700	2 750	2 750	2 750	2 425	31 100
Marge globale	38 500	35 675	31 375	26 825	26 825	40 450	44 675	45 350	41 000	41 850	38 350	40 100	37 375	488 350
Fournitures consommables	3 310	3 310	3 310	3 310	3 310	3 310	3 310	3 310	3 310	3 310	3 310	3 310	3 310	43 035
EMBALLAGES & CONSIGNES	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	588
ELECTRICITE	1 353	1 353	1 353	1 353	1 353	1 353	1 353	1 353	1 353	1 353	1 353	1 353	1 353	17 593
CARBURANTS	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	191
EAU	250	250	250	250	250	250	250	250	250	250	250	250	250	3 246
PETIT OUTILLAGE, PDT ENTRETIEN	1 400	1 400	1 400	1 400	1 400	1 400	1 400	1 400	1 400	1 400	1 400	1 400	1 400	18 200
FOURNITURES BUREAU	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
GAZ	248	248	248	248	248	248	248	248	248	248	248	248	248	3 218
Services extérieurs	8 424	8 424	8 424	8 424	8 424	8 424	8 424	8 424	8 424	8 424	8 424	8 424	8 424	109 509
PRESTATAIRE EXTERNE	884	884	884	884	884	884	884	884	884	884	884	884	884	11 489
LOCATION IMMOBILIERE	3 501	3 501	3 501	3 501	3 501	3 501	3 501	3 501	3 501	3 501	3 501	3 501	3 501	45 512
LOCATIONS MATERIEL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LOCATION ALARME HOMIRIS	43	43	43	43	43	43	43	43	43	43	43	43	43	559
LOCATION GRENKE CT 135034086	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LOCATION GRENKE CT 135025502	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
GRENKE CONTRAT 135036808	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	585
LOCATION SPOTIFY	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	156
LOCATION GRENKE CT 135025075	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LOCATION GRENKE CT 135025110	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LOCATION GRENKE FOUR	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CHARGES LOCATIVES	90	90	90	90	90	90	90	90	90	90	90	90	90	1 170
ENT REPARATION IMMEUBLE	137	137	137	137	137	137	137	137	137	137	137	137	137	1 781
ENTRETIEN REPBO MATERIEL	517	517	517	517	517	517	517	517	517	517	517	517	517	6 723
MAINTENANCE	61	61	61	61	61	61	61	61	61	61	61	61	61	792
ASSURANCES	450	450	450	450	450	450	450	450	450	450	450	450	450	5 850
ASSURANCES SUR EMPRUNTS	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	579
HONORAIRES COMPTABLES	697	697	697	697	697	697	697	697	697	697	697	697	697	9 061
HONORAIRES SOCIAL	573	573	573	573	573	573	573	573	573	573	573	573	573	7 443
COMMISSIONS FOODORA/DELIVEROO	350	350	350	350	350	350	350	350	350	350	350	350	350	4 550
PUBLICITE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FRAIS DE TRANSPORTS	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	130
FRAIS DE DEPLACEMENTS	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	130
FRAIS POSTAUX TELEPHONE	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	910
COMMISSIONS CB	235	235	235	235	235	235	235	235	235	235	235	235	235	3 055
FRAIS BANCAIRES	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	2 340
FRAIS TR	65	65	65	65	65	65	65	65	65	65	65	65	65	845
TRAITEMENT DES DECHETS	450	450	450	450	450	450	450	450	450	450	450	450	450	5 850
Charges externes (Total)	11 734	11 734	11 734	11 734	11 734	11 734	11 734	11 734	11 734	11 734	11 734	11 734	11 734	152 544
Valeur ajoutée	26 766	23 941	19 641	15 091	15 091	28 716	32 941	33 616	29 266	30 116	26 616	28 366	25 641	335 806
Impôts et taxes	649	649	649	649	649	649	649	649	649	649	649	649	649	8 443
COTISATION FONCIERE ENTREPRISE	250	250	250	250	250	250	250	250	250	250	250	250	250	3 250
AUTRES IMPOTS LOCAUX	136	136	136	136	136	136	136	136	136	136	136	136	136	1 766
Taxe d'apprentissage	90	90	90	90	90	90	90	90	90	90	90	90	90	1 174
Formation professionnelle	173	173	173	173	173	173	173	173	173	173	173	173	173	2 253
Salaires bruts (Salariés)	13 129	13 129	13 129	13 129	13 129	13 129	13 129	13 129	13 129	13 129	13 129	13 129	13 129	170 677
SALAIRE APPOINTEMENTS	13 129	13 129	13 129	13 129	13 129	13 129	13 129	13 129	13 129	13 129	13 129	13 129	13 129	170 677
Charges sociales (Salariés)	2 863	2 863	2 863	2 863	2 863	2 863	2 863	2 863	2 863	2 863	2 863	2 863	2 863	37 213
SALAIRE APPOINTEMENTS	2 863	2 863	2 863	2 863	2 863	2 863	2 863	2 863	2 863	2 863	2 863	2 863	2 863	37 213
Charges de personnel (Total)	15 992	15 992	15 992	15 992	15 992	15 992	15 992	15 992	15 992	15 992	15 992	15 992	15 992	207 890
Excédent brut d'exploitation	10 125	7 300	3 000	-1 550	-1 550	12 075	16 300	16 975	12 625	13 475	9 975	11 725	9 000	119 473
Dotations aux amortissements	2 444	2 444	2 444	2 444	2 444	2 444	2 444	2 444	2 444	2 444	2 444	2 444	2 444	31 768
Résultat d'exploitation	7 681	4 856	556	-3 994	-3 994	9 631	13 856	14 531	10 181	11 031	7 531	9 281	6 556	87 705
Charges financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Résultat financier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Résultat courant	7 681	4 856	556	-3 994	-3 994	9 631	13 856	14 531	10 181	11 031	7 531	9 281	6 556	87 705
Charges exceptionnelles	1 000	0	0	0	1 200	0	0	0	0	1 200	0	0	0	3 400
HONORAIRES MANDATAIRE														0
HONORAIRES AVOCAT	1 000													1 000
HONORAIRES COMPTABLES					1 200					1 200				2 400
Résultat exceptionnel	-1 000	0	0	0	-1 200	0	0	0	0	-1 200	0	0	0	-3 400
Résultat net	6 681	4 856	556	-3 994	-5 194	9 631	13 856	14 531	10 181	9 831	7 531	9 281	6 556	84 305
CAF	9 125	7 300	3 000	-1 550	-2 750	12 075	16 300	16 975	12 625	12 275	9 975	11 725	9 000	116 073

Fait à Gragnan, le 03/09/2026

Sophie DEBORD
Expert-Comptable

SARL TIMELO - PREVISIONNEL COMPTE DE RESULTAT 11/2027 à 10/2028

Désignation	nov-27	déc-27	janv-28	févr-28	mars-28	avr-28	mai-28	juin-28	juil-28	août-28	sept-28	oct-28	Total
Chiffre d'affaires	51 000	51 000	45 500	39 000	38 000	56 000	63 000	63 700	58 000	59 000	54 000	56 500	634 700
CA 10%	44 000	44 000	40 000	33 500	33 500	45 000	50 000	50 000	47 000	48 000	43 000	45 500	523 500
CA 20%	7 000	7 000	5 500	5 500	4 500	11 000	13 000	13 700	11 000	11 000	11 000	11 000	111 200
Achats effectués de matières	15 300	14 950	13 375	11 425	11 175	16 250	18 250	18 425	16 850	17 150	15 650	16 400	185 200
CA 10%	13 200	13 200	12 000	10 050	10 050	13 500	15 000	15 000	14 100	14 400	12 900	13 650	157 050
CA 20%	2 100	1 750	1 375	1 375	1 125	2 750	3 250	3 425	2 750	2 750	2 750	2 750	28 150
Marge globale	35 700	36 050	32 125	27 575	26 825	39 750	44 750	45 275	41 150	41 850	38 350	40 100	449 500
Fournitures consommables	3 310	3 310	3 310	3 310	3 310	3 310	3 310	3 310	3 310	3 310	3 310	3 310	39 725
EMBALLAGES & CONSIGNES	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	542
ELECTRICITE	1 353	1 353	1 353	1 353	1 353	1 353	1 353	1 353	1 353	1 353	1 353	1 353	16 239
CARBURANTS	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	177
EAU	250	250	250	250	250	250	250	250	250	250	250	250	2 997
PETIT OUTILLAGE, PDT ENTRETIEN	1 400	1 400	1 400	1 400	1 400	1 400	1 400	1 400	1 400	1 400	1 400	1 400	16 800
FOURNITURES BUREAU	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
GAZ	248	248	248	248	248	248	248	248	248	248	248	248	2 970
Services extérieurs	8 424	8 424	8 424	8 424	8 424	8 424	8 424	8 424	8 424	8 424	8 424	8 424	101 085
PRESTATAIRE EXTERNE	884	884	884	884	884	884	884	884	884	884	884	884	10 605
LOCATION IMMOBILIERE	3 501	3 501	3 501	3 501	3 501	3 501	3 501	3 501	3 501	3 501	3 501	3 501	42 011
LOCATIONS MATERIEL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LOCATION ALARME HOMIRIS	43	43	43	43	43	43	43	43	43	43	43	43	516
LOCATION GRENKE 135034086	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LOCATION GRENKE CT 135025502	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
GRENKE CONTRAT 135036808	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	540
LOCATION SPOTIFY	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	144
LOCATION GRENKE CT 135025075	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LOCATION GRENKE CT 135025110	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LOCATION GRENKE FOUR	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CHARGES LOCATIVES	90	90	90	90	90	90	90	90	90	90	90	90	1 080
ENT REPARATION IMMEUBLE	137	137	137	137	137	137	137	137	137	137	137	137	1 644
ENTRETIEN REPBO MATERIEL	517	517	517	517	517	517	517	517	517	517	517	517	6 206
MAINTENANCE	61	61	61	61	61	61	61	61	61	61	61	61	731
ASSURANCES	450	450	450	450	450	450	450	450	450	450	450	450	5 400
ASSURANCES SUR EMPRUNTS	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	534
HONORAIRES COMPTABLES	697	697	697	697	697	697	697	697	697	697	697	697	8 364
HONORAIRES SOCIAL	573	573	573	573	573	573	573	573	573	573	573	573	6 870
COMMISSIONS FOODORA/DELIVEROO	350	350	350	350	350	350	350	350	350	350	350	350	4 200
PUBLICITE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FRAIS DE TRANSPORTS	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	120
FRAIS DE DEPLACEMENTS	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	120
FRAIS POSTAUX TELEPHONE	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	840
COMMISSIONS CB	235	235	235	235	235	235	235	235	235	235	235	235	2 820
FRAIS BANCAIRES	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	2 160
FRAIS TR	65	65	65	65	65	65	65	65	65	65	65	65	780
TRAITEMENT DES DECHETS	450	450	450	450	450	450	450	450	450	450	450	450	5 400
Charges externes (Total)	11 734	11 734	11 734	11 734	11 734	11 734	11 734	11 734	11 734	11 734	11 734	11 734	140 810
Valeur ajoutée	23 966	24 316	20 391	15 841	15 091	28 016	33 016	33 541	29 416	30 116	26 616	28 366	308 690
Impôts et taxes	649	649	649	649	649	649	649	649	649	649	649	649	7 794
COTISATION FONCIERE ENTREPRISE	250	250	250	250	250	250	250	250	250	250	250	250	3 000
AUTRES IMPOTS LOCAUX	136	136	136	136	136	136	136	136	136	136	136	136	1 630
Taxe d'apprentissage	90	90	90	90	90	90	90	90	90	90	90	90	1 084
Formation professionnelle	173	173	173	173	173	173	173	173	173	173	173	173	2 080
Salaires bruts (Salariés)	13 129	13 129	13 129	13 129	13 129	13 129	13 129	13 129	13 129	13 129	13 129	13 129	157 548
SALAIRES APPONTEMENTS	13 129	13 129	13 129	13 129	13 129	13 129	13 129	13 129	13 129	13 129	13 129	13 129	157 548
Charges sociales (Salariés)	2 863	2 863	2 863	2 863	2 863	2 863	2 863	2 863	2 863	2 863	2 863	2 863	34 350
SALAIRES APPONTEMENTS	2 863	2 863	2 863	2 863	2 863	2 863	2 863	2 863	2 863	2 863	2 863	2 863	34 350
Charges de personnel (Total)	15 992	15 992	15 992	15 992	15 992	15 992	15 992	15 992	15 992	15 992	15 992	15 992	191 898
Excédent brut d'exploitation	7 325	7 675	3 750	-800	-1 550	11 375	16 375	16 900	12 775	13 475	9 975	11 725	108 998
Dotations aux amortissements	2 444	2 444	2 444	2 444	2 444	2 444	2 444	2 444	2 444	2 444	2 444	2 444	29 324
Résultat d'exploitation	4 881	5 231	1 306	-3 244	-3 994	8 931	13 931	14 456	10 331	11 031	7 531	9 281	79 674
Charges financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Résultat financier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Résultat courant	4 881	5 231	1 306	-3 244	-3 994	8 931	13 931	14 456	10 331	11 031	7 531	9 281	79 674
Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
HONORAIRES MANDATAIRE													0
HONORAIRES AVOCAT	0												0
HONORAIRES COMPTABLES					0					0			0
Résultat exceptionnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Résultat net	4 881	5 231	1 306	-3 244	-3 994	8 931	13 931	14 456	10 331	11 031	7 531	9 281	79 674
CAF	7 325	7 675	3 750	-800	-1 550	11 375	16 375	16 900	12 775	13 475	9 975	11 725	108 998

Fait à Gradignan, le 03/09/2026

Sophie DEBORD
Expert-Comptable

SARL TIMELO - PREVISIONNEL COMPTE DE RESULTAT 11/2028 à 10/2036

Désignation	11/28-10/29	11/29-10/30	11/30-10/31	11/31-10/32	11/32-10/33	11/33-10/34	11/34-10/35	11/35-10/36
Chiffre d'affaires	634 700	634 700	634 700	634 700	634 700	634 700	634 700	634 700
CA 10%	523 500	523 500	523 500	523 500	523 500	523 500	523 500	523 500
CA 20%	111 200	111 200	111 200	111 200	111 200	111 200	111 200	111 200
Achats effectués de matières	185 200	185 200	185 200	185 200	185 200	185 200	185 200	185 200
CA 10%	157 050	157 050	157 050	157 050	157 050	157 050	157 050	157 050
CA 20%	28 150	28 150	28 150	28 150	28 150	28 150	28 150	28 150
Marge globale	449 500	449 500	449 500	449 500	449 500	449 500	449 500	449 500
Fournitures consommables	39 725	39 725	39 725	39 725	39 725	39 725	39 725	39 725
EMBALLAGES & CONSIGNES	542	542	542	542	542	542	542	542
ELECTRICITE	16 239	16 239	16 239	16 239	16 239	16 239	16 239	16 239
CARBURANTS	177	177	177	177	177	177	177	177
EAU	2 997	2 997	2 997	2 997	2 997	2 997	2 997	2 997
PETIT OUTILLAGE, PDT ENTRETIEN	16 800	16 800	16 800	16 800	16 800	16 800	16 800	16 800
FOURNITURES BUREAU	0	0	0	0	0	0	0	0
GAZ	2 970	2 970	2 970	2 970	2 970	2 970	2 970	2 970
Services extérieurs	101 085	101 085	101 085	101 085	101 085	101 085	101 085	101 085
PRESTATAIRE EXTERNE	10 605	10 605	10 605	10 605	10 605	10 605	10 605	10 605
LOCATION IMMOBILIERE	42 011	42 011	42 011	42 011	42 011	42 011	42 011	42 011
LOCATIONS MATERIEL	0	0	0	0	0	0	0	0
LOCATION ALARME HOMIRIS	516	516	516	516	516	516	516	516
LOCATION GRENKE 135034086	0	0	0	0	0	0	0	0
LOCATION GRENKE CT 135025502	0	0	0	0	0	0	0	0
GRENKE CONTRAT 135036808	540	540	540	540	540	540	540	540
LOCATION SPOTIFY	144	144	144	144	144	144	144	144
LOCATION GRENKE CT 135025075	0	0	0	0	0	0	0	0
LOCATION GRENKE CT 135025110	0	0	0	0	0	0	0	0
LOCATION GRENKE FOUR	0	0	0	0	0	0	0	0
CHARGES LOCATIVES	1 080	1 080	1 080	1 080	1 080	1 080	1 080	1 080
ENT REPARATION IMMEUBLE	1 644	1 644	1 644	1 644	1 644	1 644	1 644	1 644
ENTRETIEN REPBO MATERIEL	6 206	6 206	6 206	6 206	6 206	6 206	6 206	6 206
MAINTENANCE	731	731	731	731	731	731	731	731
ASSURANCES	5 400	5 400	5 400	5 400	5 400	5 400	5 400	5 400
ASSURANCES SUR EMPRUNTS	534	534	534	534	534	534	534	534
HONORAIRES COMPTABLES	8 364	8 364	8 364	8 364	8 364	8 364	8 364	8 364
HONORAIRES SOCIAL	6 870	6 870	6 870	6 870	6 870	6 870	6 870	6 870
COMMISSIONS FOODORA/DELIVEROO	4 200	4 200	4 200	4 200	4 200	4 200	4 200	4 200
PUBLICITE	0	0	0	0	0	0	0	0
FRAIS DE TRANSPORTS	120	120	120	120	120	120	120	120
FRAIS DE DEPLACEMENTS	120	120	120	120	120	120	120	120
FRAIS POSTAUX TELEPHONE	840	840	840	840	840	840	840	840
COMMISSIONS CB	2 820	2 820	2 820	2 820	2 820	2 820	2 820	2 820
FRAIS BANCAIRES	2 160	2 160	2 160	2 160	2 160	2 160	2 160	2 160
FRAIS TR	780	780	780	780	780	780	780	780
TRAITEMENT DES DECHETS	5 400	5 400	5 400	5 400	5 400	5 400	5 400	5 400
Charges externes (Total)	140 810	140 810	140 810	140 810	140 810	140 810	140 810	140 810
Valeur ajoutée	308 690	308 690	308 690	308 690	308 690	308 690	308 690	308 690
Impôts et taxes	7 794	7 794	7 794	7 794	7 794	7 794	7 794	7 794
COTISATION FONCIERE ENTREPRISE	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000
AUTRES IMPOTS LOCAUX	1 630	1 630	1 630	1 630	1 630	1 630	1 630	1 630
Taxe d'apprentissage	1 084	1 084	1 084	1 084	1 084	1 084	1 084	1 084
Formation professionnelle	2 080	2 080	2 080	2 080	2 080	2 080	2 080	2 080
Salaires bruts (Salariés)	157 548	157 548	157 548	157 548	157 548	157 548	157 548	157 548
SALAIRES APPONTEMENTS	157 548	157 548	157 548	157 548	157 548	157 548	157 548	157 548
Charges sociales (Salariés)	34 350	34 350	34 350	34 350	34 350	34 350	34 350	34 350
SALAIRES APPONTEMENTS	34 350	34 350	34 350	34 350	34 350	34 350	34 350	34 350
Charges de personnel (Total)	191 898	191 898	191 898	191 898	191 898	191 898	191 898	191 898
Excédent brut d'exploitation	108 998	108 998	108 998	108 998	108 998	108 998	108 998	108 998
Dotations aux amortissements	29 324	29 324	29 324	29 324	29 324	29 324	29 324	29 324
Résultat d'exploitation	79 674	79 674	79 674	79 674	79 674	79 674	79 674	79 674
Charges financières	0	0	0	0	0	0	0	0
Résultat financier	0	0	0	0	0	0	0	0
Résultat courant	79 674	79 674	79 674	79 674	79 674	79 674	79 674	79 674
Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0
HONORAIRES MANDATAIRE	0	0	0	0	0	0	0	0
HONORAIRES AVOCAT	0	0	0	0	0	0	0	0
HONORAIRES COMPTABLES	0	0	0	0	0	0	0	0
Résultat exceptionnel	0	0	0	0	0	0	0	0
Résultat net	79 674	79 674	79 674	79 674	79 674	79 674	79 674	79 674
CAF	108 998	108 998	108 998	108 998	108 998	108 998	108 998	108 998

Fait à Gragnan, le 03/09/2026

Sophie DEBORD
Expert-Comptable


SARL TIMELO - PREVISIONNEL DE TRESORERIE 10/2026 à 10/2027

Désignation	oct-26	nov-26	déc-26	janv-27	févr-27	mars-27	avr-27	mai-27	juin-27	juil-27	août-27	sept-27	oct-27	Total
Encaissements														
Prestations vendues	61 600	56 200	49 400	42 250	42 250	63 800	70 480	71 560	64 660	66 000	60 500	63 250	58 940	770 890
CA 10%	48 400	48 400	44 000	36 850	36 850	50 600	55 000	55 000	51 700	52 800	47 300	50 050	47 300	624 250
CA 20%	13 200	7 800	5 400	5 400	5 400	13 200	15 480	16 560	12 960	13 200	13 200	13 200	11 640	146 640
Chiffre d'affaires (Total)	61 600	56 200	49 400	42 250	42 250	63 800	70 480	71 560	64 660	66 000	60 500	63 250	58 940	770 890
Total des encaissements	61 600	56 200	49 400	42 250	42 250	63 800	70 480	71 560	64 660	66 000	60 500	63 250	58 940	770 890
Décaissements														
Achats effectués de matières	17 886	15 876	14 010	11 953	11 953	17 859	19 695	19 965	18 116	18 492	16 910	17 701	16 520	216 934
CA 10%	13 926	13 926	12 660	10 603	10 603	14 559	15 825	15 825	14 876	15 192	13 610	14 401	13 610	179 614
CA 20%	3 960	1 950	1 350	1 350	1 350	3 300	3 870	4 140	3 240	3 300	3 300	3 300	2 910	37 320
Achats effectués (Total)	17 886	15 876	14 010	11 953	11 953	17 859	19 695	19 965	18 116	18 492	16 910	17 701	16 520	216 934
Fournitures consommables	3 972	3 972	3 972	3 972	3 972	3 972	3 972	3 972	3 972	3 972	3 972	3 972	3 972	51 642
EMBALLAGES & CONSIGNES	54	54	54	54	54	54	54	54	54	54	54	54	54	705
ELECTRICITE	1 624	1 624	1 624	1 624	1 624	1 624	1 624	1 624	1 624	1 624	1 624	1 624	1 624	21 111
CARBURANTS	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	229
EAU	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	3 896
PETIT OUTILLAGE, PDT ENTRETIEN	1 680	1 680	1 680	1 680	1 680	1 680	1 680	1 680	1 680	1 680	1 680	1 680	1 680	21 840
FOURNITURES BUREAU	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
GAZ	297	297	297	297	297	297	297	297	297	297	297	297	297	3 861
Services extérieurs	8 926	8 926	8 926	8 926	8 926	8 926	8 926	8 926	8 926	8 926	8 926	8 926	8 926	116 041
PRESTATAIRE EXTERNE	884	884	884	884	884	884	884	884	884	884	884	884	884	11 489
LOCATION IMMOBILIERE	3 501	3 501	3 501	3 501	3 501	3 501	3 501	3 501	3 501	3 501	3 501	3 501	3 501	45 512
LOCATIONS MATERIEL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LOCATION ALARME HOMIRIS	52	52	52	52	52	52	52	52	52	52	52	52	52	671
LOCATION GRENKE 135034086	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LOCATION GRENKE CT 135025502	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
GRENKE CONTRAT 135036808	54	54	54	54	54	54	54	54	54	54	54	54	54	702
LOCATION SPOTIFY	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	156
LOCATION GRENKE CT 135025075	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LOCATION GRENKE CT 135025110	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LOCATION GRENKE FOUR	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CHARGES LOCATIVES	90	90	90	90	90	90	90	90	90	90	90	90	90	1 170
ENT REPARATION IMMEUBLE	164	164	164	164	164	164	164	164	164	164	164	164	164	2 137
ENTRETIEN REPBO MATERIEL	621	621	621	621	621	621	621	621	621	621	621	621	621	8 067
MAINTENANCE	73	73	73	73	73	73	73	73	73	73	73	73	73	950
ASSURANCES	450	450	450	450	450	450	450	450	450	450	450	450	450	5 850
ASSURANCES SUR EMPRUNTS	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	579
HONORAIRES COMPTABLES	836	836	836	836	836	836	836	836	836	836	836	836	836	10 873
HONORAIRES SOCIAL	687	687	687	687	687	687	687	687	687	687	687	687	687	8 931
COMMISSIONS FOODORA/DELIVEROO	420	420	420	420	420	420	420	420	420	420	420	420	420	5 460
PUBLICITE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FRAIS DE TRANSPORTS	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	156
FRAIS DE DEPLACEMENTS	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	156
FRAIS POSTAUX TELEPHONE	84	84	84	84	84	84	84	84	84	84	84	84	84	1 092
COMMISSIONS CB	235	235	235	235	235	235	235	235	235	235	235	235	235	3 055
FRAIS BANCAIRES	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	2 340
FRAIS TR	65	65	65	65	65	65	65	65	65	65	65	65	65	845
TRAITEMENT DES DECHETS	450	450	450	450	450	450	450	450	450	450	450	450	450	5 850
Charges externes (Total)	12 899	12 899	12 899	12 899	12 899	12 899	12 899	12 899	12 899	12 899	12 899	12 899	12 899	167 684
Etat - Impôts	0	0	1 500	0	0	0	0	0	1 500	0	0	0	0	3 000
COTISATION FONCIERE ENTREPRISE	0	0	1 500	0	0	0	0	0	1 500	0	0	0	0	3 000
Salaires nets (Salarisés)	10 104	10 104	10 104	10 104	10 104	10 104	10 104	10 104	10 104	10 104	10 104	10 104	10 104	131 352
SALAIRE APPOINTEMENTS	10 104	10 104	10 104	10 104	10 104	10 104	10 104	10 104	10 104	10 104	10 104	10 104	10 104	131 352
Charges sociales (Salarisés)	6 328	6 328	6 328	6 328	6 328	6 328	6 328	6 328	6 328	6 328	6 328	6 328	6 328	82 264
SALAIRE APPOINTEMENTS	6 328	6 328	6 328	6 328	6 328	6 328	6 328	6 328	6 328	6 328	6 328	6 328	6 328	82 264
Charges de personnel (Total)	16 432	16 432	16 432	16 432	16 432	16 432	16 432	16 432	16 432	16 432	16 432	16 432	16 432	213 616
Charges financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
INTERETS SUR EMPRUNT PGE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Charges exceptionnelles	5 514	1 900	1 900	1 900	3 340	1 900	1 900	1 900	1 900	3 340	1 900	1 900	9 720	39 010
HONORAIRES MANDATAIRE														0
HONORAIRES AVOCAT	1 200	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 200
HONORAIRES COMPTABLES	0	0	0	0	1 440	0	0	0	0	1 440	0	0	0	2 880
REMBOURSEMENT CGEA	3 588	1 900	1 900	1 900	1 900	1 900	1 900	1 900	1 900	1 900	1 900	1 900	1 900	26 384
REMBOURSEMENT CREANCE INF A 500€	726													726
PACTE RJ														7 820
TVA A PAYER	3 750	3 849	3 484	2 850	2 308	2 068	4 326	4 945	5 080	4 380	4 253	4 076	4 285	49 656
Total des décaissements	56 481	50 956	50 225	46 034	46 931	51 157	55 252	56 141	55 926	55 542	52 393	53 007	59 855	689 899
Solde														
Solde précédent	4 272	9 392	14 636	13 811	10 027	5 347	17 990	33 218	48 637	57 371	67 828	75 935	86 178	
Variation de la trésorerie	5 119	5 244	-825	-3 784	-4 681	12 643	15 228	15 419	8 734	10 458	8 107	10 243	-915	
Solde de trésorerie	9 392	14 636	13 811	10 027	5 347	17 990	33 218	48 637	57 371	67 828	75 935	86 178	85 263	

Fait à Gragnan, le 10/09/2026

Sophie DEBORD
Expert-Comptable

SARL TIMELO - PREVISIONNEL DE TRESORERIE 11/2027 A 10/2028

Désignation	nov-27	déc-27	janv-28	févr-28	mars-28	avr-28	mai-28	juin-28	juil-28	août-28	sept-28	oct-28	Total
Encaissements													
Prestations vendues	56 800	56 800	50 600	43 450	42 250	62 700	70 600	71 440	64 900	66 000	60 500	63 250	709 290
CA 10%	48 400	48 400	44 000	36 850	36 850	49 500	55 000	55 000	51 700	52 800	47 300	50 050	575 850
CA 20%	8 400	8 400	6 600	6 600	5 400	13 200	15 600	16 440	13 200	13 200	13 200	13 200	133 440
Chiffre d'affaires (Total)	56 800	56 800	50 600	43 450	42 250	62 700	70 600	71 440	64 900	66 000	60 500	63 250	709 290
Total des encaissements	56 800	56 800	50 600	43 450	42 250	62 700	70 600	71 440	64 900	66 000	60 500	63 250	709 290
Décaissements													
Achats effectués de matières	16 446	16 026	14 310	12 253	11 953	17 543	19 725	19 935	18 176	18 492	16 910	17 701	199 468
CA 10%	13 926	13 926	12 660	10 603	10 603	14 243	15 825	15 825	14 876	15 192	13 610	14 401	165 688
CA 20%	2 520	2 100	1 650	1 650	1 350	3 300	3 900	4 110	3 300	3 300	3 300	3 300	33 780
Achats effectués (Total)	16 446	16 026	14 310	12 253	11 953	17 543	19 725	19 935	18 176	18 492	16 910	17 701	199 468
Fournitures consommables	3 972	3 972	3 972	3 972	3 972	3 972	3 972	3 972	3 972	3 972	3 972	3 972	47 670
EMBALLAGES & CONSIGNES	54	54	54	54	54	54	54	54	54	54	54	54	651
ELECTRICITE	1 624	1 624	1 624	1 624	1 624	1 624	1 624	1 624	1 624	1 624	1 624	1 624	19 487
CARBURANTS	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	212
EAU	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	3 596
PETIT OUTILLAGE, PDT ENTRETIEN	1 680	1 680	1 680	1 680	1 680	1 680	1 680	1 680	1 680	1 680	1 680	1 680	20 160
FOURNITURES BUREAU	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
GAZ	297	297	297	297	297	297	297	297	297	297	297	297	3 564
Services extérieurs	8 926	8 926	8 926	8 926	8 926	8 926	8 926	8 926	8 926	8 926	8 926	8 926	107 115
PRESTATAIRE EXTERNE	884	884	884	884	884	884	884	884	884	884	884	884	10 605
LOCATION IMMOBILIERE	3 501	3 501	3 501	3 501	3 501	3 501	3 501	3 501	3 501	3 501	3 501	3 501	42 011
LOCATIONS MATERIEL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LOCATION ALARME HOMIRIS	52	52	52	52	52	52	52	52	52	52	52	52	619
LOCATION GRENKE 135034086	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LOCATION GRENKE CT 135025502	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
GRENKE CONTRAT 135036808	54	54	54	54	54	54	54	54	54	54	54	54	648
LOCATION SPOTIFY	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	144
LOCATION GRENKE CT 135025075	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LOCATION GRENKE CT 135025110	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LOCATION GRENKE FOUR	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CHARGES LOCATIVES	90	90	90	90	90	90	90	90	90	90	90	90	1 080
ENT REPARATION IMMEUBLE	164	164	164	164	164	164	164	164	164	164	164	164	1 973
ENTRETIEN REP80 MATERIEL	621	621	621	621	621	621	621	621	621	621	621	621	7 447
MAINTENANCE	73	73	73	73	73	73	73	73	73	73	73	73	877
ASSURANCES	450	450	450	450	450	450	450	450	450	450	450	450	5 400
ASSURANCES SUR EMPRUNTS	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	534
HONORAIRES COMPTABLES	836	836	836	836	836	836	836	836	836	836	836	836	10 037
HONORAIRES SOCIAL	687	687	687	687	687	687	687	687	687	687	687	687	8 244
COMMISSIONS FOODORA/DELIVEROO	420	420	420	420	420	420	420	420	420	420	420	420	5 040
PUBLICITE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FRAIS DE TRANSPORTS	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	144
FRAIS DE DEPLACEMENTS	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	144
FRAIS POSTAUX TELEPHONE	84	84	84	84	84	84	84	84	84	84	84	84	1 008
COMMISSIONS CB	235	235	235	235	235	235	235	235	235	235	235	235	2 820
FRAIS BANCAIRES	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	2 160
FRAIS TR	65	65	65	65	65	65	65	65	65	65	65	65	780
TRAITEMENT DES DECHETS	450	450	450	450	450	450	450	450	450	450	450	450	5 400
Charges externes (Total)	12 899	12 899	12 899	12 899	12 899	12 899	12 899	12 899	12 899	12 899	12 899	12 899	154 785
Etat - Impôts	0	0	1 500	0	0	0	0	0	1 500	0	0	0	3 000
COTISATION FONCIERE ENTREPRISE	0	0	1 500	0	0	0	0	0	1 500	0	0	0	3 000
Salaires nets (Salariés)	10 104	10 104	10 104	10 104	10 104	10 104	10 104	10 104	10 104	10 104	10 104	10 104	121 248
SALAIRES APPOINTEMENTS	10 104	10 104	10 104	10 104	10 104	10 104	10 104	10 104	10 104	10 104	10 104	10 104	121 248
Charges sociales (Salariés)	6 328	6 328	6 328	6 328	6 328	6 328	6 328	6 328	6 328	6 328	6 328	6 328	75 936
SALAIRES APPOINTEMENTS	6 328	6 328	6 328	6 328	6 328	6 328	6 328	6 328	6 328	6 328	6 328	6 328	75 936
Charges de personnel (Total)	16 432	16 432	16 432	16 432	16 432	16 432	16 432	16 432	16 432	16 432	16 432	16 432	197 184
Charges financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
INTERETS SUR EMPRUNT PGE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Charges exceptionnelles	1 900	1 900	1 900	1 900	1 900	0	0	0	0	0	0	7 820	17 320
HONORAIRES MANDATAIRE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
HONORAIRES AVOCAT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
HONORAIRES COMPTABLES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
REMBOURSEMENT CGEA	1 900	1 900	1 900	1 900	1 900								9 500
REMBOURSEMENT CREANCE INF A 500€													0
PACTE RJ												7 820	7 820
TVA A PAYER	3 576	3 489	3 559	3 000	2 458	2 308	4 243	4 960	5 065	4 410	4 493	4 076	45 638
Total des décaissements	51 253	50 746	50 600	46 484	45 641	49 181	53 299	54 226	54 072	52 233	50 734	58 928	617 395
Solde													
Solde précédent	85 263	90 811	96 864	96 864	93 830	90 439	103 958	121 260	138 474	149 302	163 069	172 836	
Variation de la trésorerie	5 547	6 054	0	-3 034	-3 391	13 519	17 301	17 214	10 828	13 767	9 766	4 322	
Solde de trésorerie	90 811	96 864	96 864	93 830	90 439	103 958	121 260	138 474	149 302	163 069	172 836	177 158	

Fait à Gradignan, le 10/09/2026

Sophie DEBORD
Expert-Comptable

SARL TIMELO - PREVISIONNEL DE TRESORERIE 11/2028 à 10/2036

Désignation	11/28-10/29	11/29-10/30	11/30-10/31	11/31-10/32	11/32-10/33	11/33-10/34	11/34-10/35	11/35-10/36
Encaissements								
Prestations vendues	709 290	709 290	709 290	709 290	709 290	709 290	709 290	709 290
CA 10%	575 850	575 850	575 850	575 850	575 850	575 850	575 850	575 850
CA 20%	133 440	133 440	133 440	133 440	133 440	133 440	133 440	133 440
Chiffre d'affaires (Total)	709 290	709 290	709 290	709 290	709 290	709 290	709 290	709 290
Total des encaissements	709 290	709 290	709 290	709 290	709 290	709 290	709 290	709 290
Décaissements								
Achats effectués de matières	199 048	199 048	199 048	199 048	199 048	199 048	199 048	199 048
CA 10%	165 688	165 688	165 688	165 688	165 688	165 688	165 688	165 688
CA 20%	33 360	33 360	33 360	33 360	33 360	33 360	33 360	33 360
Achats effectués (Total)	199 048	199 048	199 048	199 048	199 048	199 048	199 048	199 048
Fournitures consommables	47 670	47 670	47 670	47 670	47 670	47 670	47 670	47 670
EMBALLAGES & CONSIGNES	651	651	651	651	651	651	651	651
ELECTRICITE	19 487	19 487	19 487	19 487	19 487	19 487	19 487	19 487
CARBURANTS	212	212	212	212	212	212	212	212
EAU	3 596	3 596	3 596	3 596	3 596	3 596	3 596	3 596
PETIT OUTILLAGE, PDT ENTRETIEN	20 160	20 160	20 160	20 160	20 160	20 160	20 160	20 160
FOURNITURES BUREAU	0	0	0	0	0	0	0	0
GAZ	3 564	3 564	3 564	3 564	3 564	3 564	3 564	3 564
Services extérieurs	107 181	107 181	107 181	107 181	107 181	107 181	107 181	107 181
PRESTATAIRE EXTERNE	10 605	10 605	10 605	10 605	10 605	10 605	10 605	10 605
LOCATION IMMOBILIERE	42 011	42 011	42 011	42 011	42 011	42 011	42 011	42 011
LOCATIONS MATERIEL	0	0	0	0	0	0	0	0
LOCATION ALARME HOMIRIS	619	619	619	619	619	619	619	619
LOCATION GRENKE 135034086	0	0	0	0	0	0	0	0
LOCATION GRENKE CT 135025502	0	0	0	0	0	0	0	0
GRENKE CONTRAT 135036808	648	648	648	648	648	648	648	648
LOCATION SPOTIFY	144	144	144	144	144	144	144	144
LOCATION GRENKE CT 135025075	0	0	0	0	0	0	0	0
LOCATION GRENKE CT 135025110	0	0	0	0	0	0	0	0
LOCATION GRENKE FOUR	0	0	0	0	0	0	0	0
CHARGES LOCATIVES	1 080	1 080	1 080	1 080	1 080	1 080	1 080	1 080
ENT REPARATION IMMEUBLE	1 973	1 973	1 973	1 973	1 973	1 973	1 973	1 973
ENTRETIEN REPBO MATERIEL	7 447	7 447	7 447	7 447	7 447	7 447	7 447	7 447
MAINTENANCE	877	877	877	877	877	877	877	877
ASSURANCES	5 400	5 400	5 400	5 400	5 400	5 400	5 400	5 400
ASSURANCES SUR EMPRUNTS	534	534	534	534	534	534	534	534
HONORAIRES COMPTABLES	10 037	10 037	10 037	10 037	10 037	10 037	10 037	10 037
HONORAIRES SOCIAL	8 244	8 244	8 244	8 244	8 244	8 244	8 244	8 244
COMMISSIONS FOODORA/DELIVEROO	5 040	5 040	5 040	5 040	5 040	5 040	5 040	5 040
PUBLICITE	0	0	0	0	0	0	0	0
FRAIS DE TRANSPORTS	144	144	144	144	144	144	144	144
FRAIS DE DEPLACEMENTS	144	144	144	144	144	144	144	144
FRAIS POSTAUX TELEPHONE	1 008	1 008	1 008	1 008	1 008	1 008	1 008	1 008
COMMISSIONS CB	2 820	2 820	2 820	2 820	2 820	2 820	2 820	2 820
FRAIS BANCAIRES	2 160	2 160	2 160	2 160	2 160	2 160	2 160	2 160
FRAIS TR	780	780	780	780	780	780	780	780
TRAITEMENT DES DECHETS	5 466	5 466	5 466	5 466	5 466	5 466	5 466	5 466
Charges externes (Total)	154 851	154 851	154 851	154 851	154 851	154 851	154 851	154 851
Etat - Impôts	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000
COTISATION FONCIERE ENTREPRISE	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000
Salaires nets (Salariés)	121 248	121 248	121 248	121 248	121 248	121 248	121 248	121 248
SALAIRES APPOINTEMENTS	121 248	121 248	121 248	121 248	121 248	121 248	121 248	121 248
Charges sociales (Salariés)	75 936	75 936	75 936	75 936	75 936	75 936	75 936	75 936
SALAIRES APPOINTEMENTS	75 936	75 936	75 936	75 936	75 936	75 936	75 936	75 936
Charges de personnel (Total)	197 184	197 184	197 184	197 184	197 184	197 184	197 184	197 184
Charges financières	0	0	0	0	0	0	0	0
INTERETS SUR EMPRUNT PGE	0	0	0	0	0	0	0	0
Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0
HONORAIRES MANDATAIRE	0	0	0	0	0	0	0	0
HONORAIRES AVOCAT	0	0	0	0	0	0	0	0
HONORAIRES COMPTABLES	0	0	0	0	0	0	0	0
REMBOURSEMENT CGEA								
REMBOURSEMENT CREANCE INF A 500€								
PACTE RJ	19 551	50 831	50 831	50 831	50 831	50 831	50 831	50 831
TVA A PAYER	46 417	46 417	46 417	46 417	46 417	46 417	46 417	46 417
Total des décaissements	620 050	651 331	651 331	651 331	651 331	651 331	651 331	651 331
Solde								
Solde précédent	177 158	266 398	324 356	382 315	440 274	498 232	556 191	614 150
Variation de la trésorerie	89 240	57 959	57 959	57 959	57 959	57 959	57 959	57 959
Solde de trésorerie	266 398	324 356	382 315	440 274	498 232	556 191	614 150	672 108

Fait à Gradignan, le 10/09/2026

Sophie DEBORD
Expert-Comptable




CGEA de BORDEAUX
Les Bureaux du Parc
Avenue Jean Gabriel
Domergue
CS 82181
33071 BORDEAUX CEDEX

Bordeaux, le 4 septembre 2026

Par email : helene.fragniere@delegation-aqs.fr

Objet : Demande de délais de paiement de votre créance super-priviligée

Madame, Monsieur,

Je viens vers vous en qualité de conseil de la société TIMELO (812 271 922 RCS Bordeaux), à l'encontre de laquelle vous détenez une créance super-priviligée admise de 35.879,23 euros. La société sollicite l'étalement du règlement de cette créance sur dix-huit mois à compter de l'adoption de son plan de continuation.

Tel est l'objet de la présente.

1. La société TIMELO et l'état de la procédure

La société TIMELO exploite, sous l'enseigne « POGETTI », un restaurant italien situé 32 rue Gaspard Philippe à Bordeaux (33000). Elle fait l'objet d'une procédure de redressement judiciaire ouverte par jugement du Tribunal de commerce de Bordeaux du 16 avril 2025, Maître Jean-Denis SILVESTRI ayant été désigné mandataire judiciaire.

La période d'observation a été mise à profit pour réduire durablement les charges fixes de l'exploitation : allègement de la masse salariale, extinction des contrats de crédit-bail et de location de matériel, renégociation des contrats fournisseurs, forte baisse des charges d'énergie, adaptation des jours et des services d'ouverture. La trésorerie est redevenue positive et l'activité s'oriente désormais vers un plan de continuation.

Le projet de plan n'est pas encore déposé. Son dépôt au greffe, puis la consultation des créanciers par le mandataire judiciaire, sont subordonnés à votre position, qui détermine les modalités d'apurement que le projet pourra retenir s'agissant de votre créance. La prochaine audience devant le Tribunal est fixée au 30 septembre 2026.



2. La demande : un étalement sur dix-huit mois

La société TIMELO procédera au virement d'un acompte de 3.587,92 euros, correspondant à 10 % de votre créance, dès le jugement arrêtant le plan, en mentionnant la référence 7622940L.

Après imputation de cet acompte, le solde s'établirait à 32.291,31 euros, réglé en dix-sept mensualités de 1.899,49 euros (la dernière étant ramenée à 1.899,47 euros), la première intervenant le mois suivant le jugement arrêtant le plan. Votre créance serait ainsi intégralement apurée en mars 2028.

Cette demande est formée en considération de l'article L. 626-20, I, 1° du code de commerce, applicable au plan de redressement par l'effet de l'article L. 631-19, I du même code, dont il résulte que les créances garanties par le super-privilege des salaires ne peuvent faire l'objet de délais qui n'auraient pas été acceptés par leur titulaire. Votre accord conditionne donc l'étalement proposé.

Le prévisionnel de trésorerie établi le 3 septembre 2026 par le cabinet ACCEL, expert-comptable de la société, que je joins à la présente, part d'un solde de 4.272 euros à l'ouverture du mois d'octobre 2026. Un décaissement unique de 35.879,23 euros à l'adoption du plan placerait donc immédiatement la société en trésorerie négative.

Ce prévisionnel intègre précisément l'échéancier sollicité, au poste « REMBOURSEMENT CGEA », à hauteur de 3.588 euros en octobre 2026 puis de 1.900 euros par mois jusqu'en mars 2028. Sur cette base, la trésorerie demeure positive mois par mois, avec un point bas de 5.347 euros fin février 2027, un solde de 87.839 euros à l'issue de la première année du plan et de 93.015 euros en mars 2028, une fois votre créance apurée, alors même que le prévisionnel supporte sur la même période le règlement des créances inférieures à 500 euros et le premier pacte annuel du plan.

Un étalement sur douze mois porterait la mensualité à 2.935,57 euros, soit 1.036,08 euros de plus chaque mois pendant les onze premiers mois du plan. Or ces onze mois recouvrent précisément la basse saison de l'établissement : le prévisionnel retient un chiffre d'affaires de 38.000 euros en janvier et en février 2027, contre 57.000 euros en mars et 62.900 euros en avril.

Appliqué au prévisionnel, un échéancier sur douze mois ramènerait le point bas de février 2027 à environ 1.200 euros, alors que les décaissements du mois s'élèvent à 46.931 euros, soit un solde inférieur à une seule journée d'exploitation. La société se trouverait sans aucune marge face au moindre décalage d'encaissement, et exposée à un défaut sur ses charges sociales et salariales courantes dès les premiers mois d'exécution du plan.

Un étalement sur douze mois n'est donc pas soutenable, et un plan bâti sur cette base ne pourrait être utilement présenté au Tribunal. Les six mensualités supplémentaires sollicitées ne portent que sur la période où la trésorerie est structurellement la plus faible



: à compter d'avril 2027, le prévisionnel dégage des soldes qui permettent d'honorer l'échéancier sans difficulté.

Maître Jean-Denis SILVESTRI est destinataire d'une copie de la présente.

Le dépôt du projet de plan devant précéder l'audience d'un mois au moins pour permettre la consultation des créanciers, je vous serais très reconnaissante de me faire connaître votre position dans les meilleurs délais, et reste à votre disposition pour tout élément complémentaire.

Recevez, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

A stylized, handwritten signature in black ink.

Lutèce BIGAND
Avocate associée

P.J. : Prévisionnel de trésorerie établi par le cabinet ACCEL le 3 septembre 2026

SARL FAITU

Société à responsabilité limitée au capital de 14.000 €

Siège social : 16 rue Clare, 33800 Bordeaux

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux sous le numéro 534 229 869

Représentée par Monsieur Nicolas DARTOUT et Madame Audrey FAESCH, agissant en qualité de cogérants

ABANDON DE CRÉANCE EN COMPTE COURANT D'ASSOCIÉ

assorti d'une clause de retour à meilleure fortune

La société FAITU, ci-dessus désignée, expose et s'engage ainsi qu'il suit.

1. La société FAITU est associée de la société TIMELO, société à responsabilité limitée au capital de 17.250 €, dont le siège social est situé 32 rue Gaspard Philippe à Bordeaux (33000), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux sous le numéro 812 271 922, à hauteur de 1.000 parts sociales sur les 1.150 parts composant son capital.
2. La société TIMELO fait l'objet d'une procédure de redressement judiciaire ouverte par jugement du Tribunal de commerce de Bordeaux du 16 avril 2025, la SCP SILVESTRI – BAUJET, prise en la personne de Maître Jean-Denis SILVESTRI, ayant été désignée mandataire judiciaire.
3. La société FAITU a déclaré au passif de cette procédure une créance en compte courant d'associé d'un montant de 181.853,37 €. Cette créance figure pour ce montant, au rang chirographaire, à l'état des créances du 17 juin 2026.
4. Afin de soutenir le redressement de la société TIMELO et de permettre l'adoption d'un plan de continuation, la société FAITU abandonne purement et simplement la totalité de cette créance, soit 181.853,37 €, avec effet à compter du jugement arrêtant le plan.
5. Le présent abandon est consenti sous la seule condition d'un retour à meilleure fortune. La créance abandonnée renaîtra de plein droit, pour son montant intégral, au jour où le plan de redressement aura

été intégralement exécuté, y compris en cas de règlement anticipé de la totalité des annuités. L'exécution intégrale du plan sera constatée par le commissaire à l'exécution du plan.

6. En toute hypothèse, aucun paiement ne pourra intervenir au profit de la société FAITU au titre de la créance ainsi rétablie avant le complet désintéressement de l'ensemble des créanciers soumis au plan.

7. Le présent abandon constitue une remise de dette. Il ne constitue pas un apport de trésorerie et n'ouvre droit à aucun privilège, notamment au titre du 2° du III de l'article L. 622-17 du code de commerce.

8. Le présent engagement est signé par les deux cogérants de la société FAITU, lesquels détiennent ensemble la totalité des parts sociales. Il ne relève d'aucune des opérations pour lesquelles l'article 15 b) des statuts subordonne les pouvoirs de la gérance à une autorisation préalable des associés.

9. Le présent engagement est irrévocable. Il est souscrit pour être annexé au projet de plan de redressement par voie de continuation de la société TIMELO et produit devant le Tribunal de commerce de Bordeaux.

10. Le présent engagement est signé électroniquement au moyen de la solution DocuSign. Cette signature consiste en l'usage d'un procédé fiable d'identification garantissant son lien avec l'acte, au sens de l'article 1367, alinéa 2, du code civil ; elle a la même valeur qu'une signature manuscrite. Le certificat de preuve établi par DocuSign, qui retrace l'identité de chaque signataire, la date et l'heure de sa signature et l'intégrité du document, demeure annexé au présent engagement. Les signataires renoncent à contester la force probante de leur signature au seul motif qu'elle a été apposée par voie électronique.

Fait à Bordeaux, le 11 septembre 2026

Pour la société FAITU

Monsieur Nicolas DARTOUT, cogérant

Madame Audrey FAESCH, cogérante

(chaque signataire porte la mention « Bon pour abandon de créance » dans le champ prévu à cet effet)

bon pour abandon de créance

Bon pour abandon de la créance

DocuSigned by:

D15839416D8F4A1...

DocuSigned by:

5C624BDCCFDB4A6...

Procès-verbal de désignation du représentant des salariés

La société TIMELO

Procès-verbal de la réunion des salariés du 15 avril 2025

En l'absence de délégués du personnel, les salariés de la société TIMELO se sont réunis le 15 avril au 32 rue Gaspard Philippe, 33800 Bordeaux afin de procéder à la désignation de leur représentant dans le cadre de la procédure de redressement judiciaire, conformément aux dispositions de l'article R. 621-2 du Code de commerce.

Présents : C. Touraill . M. Dupoux . C. Debathe
D. Rana . D. Bahani P. Pocar

Candidats au poste de représentant des salariés :

Naxence Dupoux

Après un vote à main levée, le candidat ayant obtenu la majorité des suffrages est :

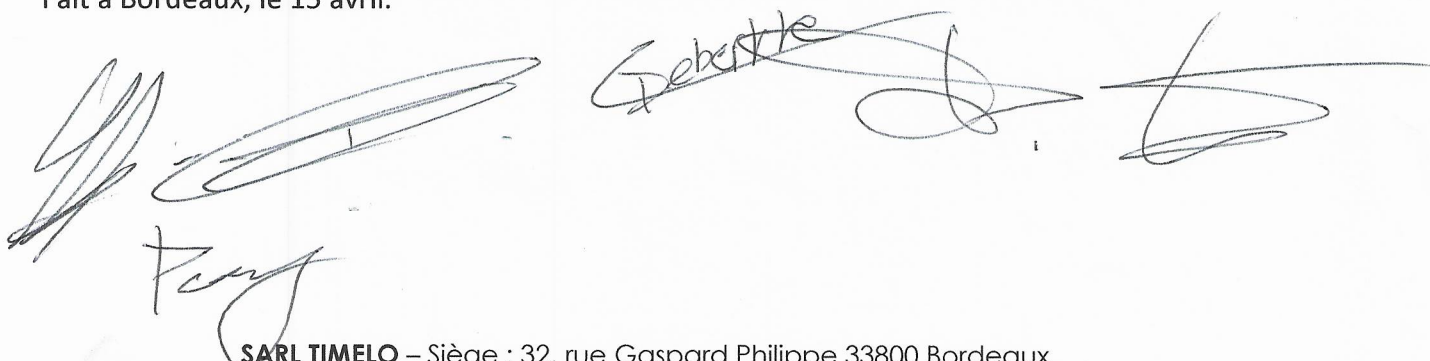
Naxence Dupoux

Nom du représentant des salariés désigné :

Naxence Dupoux

Le présent procès-verbal est établi pour faire valoir ce que de droit et sera transmis au mandataire judiciaire ainsi qu'au tribunal de commerce.

Fait à Bordeaux, le 15 avril.





Virement n° 032026252494399400000000	Compte émetteur TIMELO FR76 3000 3003 7100 0200 0151 165	Type de virement Ordinaire
Libellé remise 100120104050/812271922 TIMELO	Statut En cours de traitement	Date demandée 09/09/2026
	Nb d'opérations 1	Montant total (EUR) 6,601.00

Bénéficiaire(s)	Référence du paiement	Motif du paiement	Montant (EUR)
pole recouvrement FR03 3000 1002 1533 3100 0000 067	100120104050/812271922 Timelo	100120104050/812271922 Timelo	6,601.00

PAYÉ



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RSP_pc342



FINANCES PUBLIQUES

POLE RECOUVREMENT SPECIALISE GIRONDE
CITE ADM RUE JULES FERRY
33090 BORDEAUX CEDEX

Direction générale des finances publiques
POLE RECOUVREMENT SPECIALISE GIRONDE
CITE ADM RUE JULES FERRY
33090 BORDEAUX CEDEX
Téléphone : 0556248600
Courriel : prs.gironde@dgfip.finances.gouv.fr
Références bancaires :
IBAN : FR03300010021533310000000067
BIC : BDFEFRPPCCT

Références pour toute correspondance :

N° action : 100120104050
SIREN : 812271922

SCP SILVESTRI BAUJET
23 RUE DU CHAI DES FARINES
33000 BORDEAUX

BORDEAUX, le 04/09/2026

Objet : Notification des créances postérieures au jugement d'ouverture de procédure (articles L.622-17 IV ou L.641-13 IV du Code de commerce)

Tribunal : Tribunal de Commerce de BORDEAUX

Jugement : Redressement judiciaire du 16/04/2025

Redevable : SARL TIMELO 32 RUE GASPARD PHILIPPE 33800 BORDEAUX

Maître,

Conformément aux articles L. 622.-17 IV ou L. 641-13 IV du Code de commerce, vous trouverez ci-après une liste des créances non acquittées à leur date d'échéance ou à la date limite de paiement, nées régulièrement après l'ouverture du jugement de procédure collective.

Le montant total de ces créances s'élève à : 6 601,00 €.

Je vous serai obligé de bien vouloir prendre toutes mesures pour me verser cette somme dans les meilleurs délais et vous prie de croire, Maître, à l'assurance de ma considération distinguée.

P/O La/le comptable des finances publiques,
Pierre SOULES

Vanessa LHUILLIER
Contrôleur des Finances Publiques

PAYÉ

Réf de recvrt	n° de rôle n° d'AMR	Impôt	Période d'imposition	Montant	
				Droits	Pénalités
202693000	20260705082	Taxe sur la valeur ajoutée	01/05/2026-31/05/2026	3 787,00 €	189,00 €
202606970	20260805067	Taxe sur la valeur ajoutée	01/06/2026-30/06/2026	2 500,00 €	125,00 €
			Sous-total	6 287,00 €	314,00 €
			Total	6 601,00 €	

PAYÉ